RIF Manitoba

Réseau en Immigration Francophone du Manitoba

2025

SE PRÉPARER À L'ACCUEIL D'UN PLUS GRAND NOMBRE DE PERSONNES IMMIGRANTES FRANCOPHONES AU MANITOBA

Table des matières

1 Introduction 5
2 Méthodologie 6
2.1 Données secondaires 6
2.2 Projections démographiques 7
3 Mise en contexte 09
4 Projections démographiques 11
4.1 Population francophone totale projetée 12
4.2 Population francophone projetée selon le statut d'immigration 16
4.3 Population francophone projetée selon le groupe d'âge 18
5 Secteur de l'établissement 20
5.1 Hausse des admissions de résidents permanents francophones 21
5.2 Portrait des résidents permanents admis (2015-2024) 23
5.2.1 Selon la catégorie d'admission 23
5.2.2 Selon le groupe d'âge 24
5.2.3 Selon le genre 25
5.2.4 Selon le lieu de destination 25
5.3 Croissance projetée de la population de résidents permanents 26
5.4 Portrait des travailleurs temporaires et croissance projetée de cette population .. 27
5.5 Effets de la croissance projetée sur les services d'établissement 28
5.5.1 Effets ressentis par les personnes détenant la résidence permanente 28
5.5.2 Effets ressentis par les femmes immigrantes 29
5.5.3 Effets différenciés ressentis par les résidents temporaires et permanents 30
6 Services de garde 30
6.1 Demande potentielle de places en français nettement supérieure au nombre de places disponibles 31
6.2 Projections démographiques : un accroissement de la demande à prévoir 34
6.3 Effets de la croissance projetée sur les services de garde 35

Table des matières

7 Éducation primaire et secondaire 36
7.1 Augmentation du nombre d'élèves 36
7.2 Écart entre le nombre d'enfants admissibles à l'instruction en français et la fréquentation d'une école francophone 38
7.3 Projections démographiques : un accroissement de la demande à prévoir 40
7.4 Effets sur l'éducation primaire et secondaire en français 40
8 Éducation postsecondaire 41
8.1 Université de Saint-Boniface 42
8.2 Immersion française et croissance de la population francophone : un accroissement de la demande à prévoir 43
8.2.1 Population étudiante internationale 43
8.2.2 Croissance projetée de la population francophone au Manitoba 43
8.2.3 Population inscrite aux programmes d'immersion française 44
8.3 Effets de la croissance projetée sur l'éducation postsecondaire en français 45
9 Services de santé 47
9.1 Population francophone vieillissante 47
9.2 Difficulté d'accès aux services de santé en français 48
9.3 Projections démographiques : freiner le vieillissement accéléré de la population francophone grâce à l'immigration 49
9.4 Effets de la croissance de la population sur les services de santé 50
9.4.1 Effets ressentis par la population ainée francophone 50
9.4.2 Effets ressentis par la population immigrante francophone 51
10 Logement 51
10.1 Croissance projetée de la population manitobaine 52
10.2 Mode d'occupation du logement et normes d'acceptabilité d'un logement 53
10.3 Effets de la croissance de la population sur l'accès au logement 56

Table des matières

11 Emploi 57
11.1 Perspectives du marché du travail au Manitoba 57
11.1.1 Offres d'emploi projetées 57
11.1.2 Écarts entre l'offre et la demande de main-d'œuvre selon le domaine d'études 58
11.1.3 Écarts entre l'offre et la demande de main-d'œuvre selon le secteur professionnel 59
12 Conclusion 60
13 Annexes 61
13.1 Tableaux et figures 61
13.1.1 Projections selon le statut d'immigration 61
13.1.2 Projections selon le groupe d'âge 63
13.1.3 Places agréées dans les services de garde 65
13.1.4 Population étudiante internationale à l'Université de Saint-Boniface 66
13.1.5 Conformité aux normes d'acceptabilité d'un logement selon le statut d'immigration 67
13.2 Enquêtes de Statistique Canada mobilisées 69
14 Bibliographie 70

1. INTRODUCTION

Dans le contexte d'un accroissement prévu du nombre de francophones admis au Manitoba, les parties prenantes de la francophonie manitobaine souhaitent se préparer à l'accueil d'un nombre croissant de personnes immigrantes. C'est dans cette optique que le Réseau en immigration francophone (RIF) du Manitoba a confié au cabinet Sociopol le mandat de mener une analyse des besoins de la population dans les secteurs clés du développement des communautés francophones et d'évaluer les répercussions possibles de l'atteinte de cibles d'immigration francophone plus élevées.

La présente étude repose principalement sur une analyse statistique. Nous avons d'abord exploité les bases de données existantes relatives aux secteurs liés au développement des communautés francophones (santé, éducation, logement, etc.). Lorsque nécessaire, nous avons aussi soumis des demandes de données personnalisées auprès d'institutions publiques. Cette première étape a permis de réaliser un état des lieux quantitatif de la situation selon le secteur. Nous avons terminé cette analyse par une brève recension de la littérature.
Par la suite, nous avons commandé puis analysé des données de projections démographiques inédites afin d'examiner l'évolution de la population francophone du Manitoba d'ici 2046 en fonction de différentes proportions d'immigration francophone. Ces données produites par Statistique Canada sont particulièrement utiles pour évaluer l'évolution des besoins dans les secteurs clés du développement des communautés francophones, en considérant la croissance prévue de la population francophone soutenue par l'immigration.
Cette analyse des besoins selon le secteur fournira aux parties prenantes communautaires des données probantes pertinentes qui permettront à ces dernières d'orienter leurs actions en tenant compte des besoins actuels et futurs de la population francophone du Manitoba.

LE PRÉSENT RAPPORT SE DIVISE EN SEPT GRANDS VOLETS, QUI PORTENT SUR LES SECTEURS SUIVANTS :

1)Services d'établissement;
2)Services de garde;
3)Éducation primaire et secondaire
4)Éducation postsecondaire;
5)Soins de santé;
6)Accès au logement;
7)Emploi.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Données secondaires

NOUS AVONS ANALYSÉ LES DONNÉES ACCESSIBLES EN LIGNE PROVENANT DE PLUSIEURS SOURCES[1], NOTAMMENT :

- Du Recensement de la population de Statistique Canada (2021);
- De l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de Statistique Canada (2022);
- De l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire de Statistique Canada (2024);
- Des mises à jour mensuelles sur les résidents permanents et temporaires d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC);
- Du rapport La santé de la population canadienne de Statistique Canada (2023);
- De la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL);
- Des perspectives du marché du marché du travail au Manitoba (2022-2026).

NOUS AVONS ÉGALEMENT ANALYSÉ DES DONNÉES PERSONNALISÉES COLLECTÉES AUPRÈS DE PLUSIEURS ORGANISMES PUBLICS, DONT LES SUIVANTS :

- Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du gouvernement du Manitoba : données sur les places agréées en services de garde, ventilées selon la langue;
- L'Université de Saint-Boniface : informations sur la population étudiante internationale inscrite dans l'établissement;
- IRCC : données sur les détenteurs de permis d'études et les détenteurs de permis de travail.

2.2 Projections démographiques

Nous avons utilisé le modèle Demosim pour effectuer des projections de la population. Il s'agit d'un modèle de projections démographiques conçu et tenu à jour par Statistique Canada, qui utilise la technique de la microsimulation.

Il sert à effectuer des projections de la population canadienne selon diverses caractéristiques démographiques des individus, et non pas de groupes d'individus ou de cohortes, incluant des caractéristiques linguistiques, et ce, pour divers échelons géographiques, dont les provinces et les territoires[1].

Le modèle Demosim présente plusieurs avantages. Il offre un accès à une variété de données pluriannuelles, il fait l'objet d'améliorations continues et il permet de projeter le devenir possible de la population. De plus, ce modèle a été mis en œuvre et son efficacité a été confirmée par diverses expertises internes et externes à Statistique Canada.

Il permet de simuler, dans le cadre d'une projection, plusieurs évènements démographiques et non démographiques tels que les naissances et les décès (facteurs liés à l'accroissement naturel) ainsi que les nombres d'immigrants, d'émigrants, de résidents non permanents et de migrants intraprovinciaux et interprovinciaux (facteurs liés à l'accroissement migratoire).

Le modèle Demosim permet aussi, en cours de projection, de simuler des transitions linguistiques au cours de la vie en ce qui a trait à la langue parlée le plus souvent à la maison et à la connaissance des langues officielles. Enfin, ce modèle tient compte de la transmission de la connaissance des langues officielles d'une génération à l'autre.

À partir des Projections linguistiques pour le Canada, 2011 à 2036 (2017), une commande spéciale de projections de la population francophone du Manitoba a été soumise à Statistique Canada. Il a été entendu avec l'équipe du Centre de démographie que les projections de cette demande spéciale seraient fondées sur les hypothèses du scénario de référence formulées pour cet exercice de projections[1], avec les modifications suivantes :

[1] Pour plus de détails, voir l'annexe 13.2.
[2] Pour plus de détails, voir Demosim, un aperçu des méthodes et sources de données (Demosim 2017).

- Les projections ont pour point de départ les données du Recensement de 2021[2] plutôt que celles de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011;
- L'hypothèse de fécondité utilisée est celle qui correspond à l'hypothèse faible des Projections linguistiques pour le Canada (2011 à 2036) afin de refléter plus fidèlement la réalité;
- L'hypothèse concernant la répartition provinciale et territoriale suppose l'arrivée annuelle de 50 000 immigrants au Québec et, dans les autres provinces et territoires, une hypothèse semblable à celle retenue dans le scénario de référence des Projections démographiques pour le Canada et ses régions (2016 à 2041);
- L'hypothèse retenue pour les résidents non permanents reprend l'hypothèse moyenne des Projections démographiques pour le Canada (2023 à 2073), les provinces et les territoires (2023 à 2048);
- Des hypothèses propres à l'immigration internationale francophone ont été ajoutées;
- Une ventilation des données selon le statut d'immigration et le groupe d'âge a été effectuée.

Au total, nous avons utilisé huit hypothèses fondées respectivement sur des proportions données d'immigration francophone, soit 3 %, 5 %, 7 %, 9 %, 11 %, 13 %, 15 % et 20 %. Ces scénarios portent sur l'ensemble des résidents permanents admis au Canada, toutes catégories d'admission confondues.

Il convient de rappeler que le choix des hypothèses et des scénarios retenus pour la présente analyse ne vise pas à prédire l'avenir, mais plutôt à fournir un portrait de ce que serait la population sur le plan de la composition linguistique si certaines conditions précises étaient réunies.

Cela dit, Demosim modélise fidèlement et de façon plausible la dynamique démolinguistique de la population canadienne et les hypothèses et scénarios retenus pour cette étude se fondent sur des phénomènes bien connus et des tendances qui sont observées d'un recensement à l'autre.

Les données utilisées dans la présente étude proviennent principalement des bases de données de Statistique Canada. La variable utilisée pour définir une personne francophone est celle de la première langue officielle parlée (PLOP).

Cette variable est dérivée de trois questions du recensement, soit la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison.

L'effectif francophone en situation minoritaire selon cette variable inclut les personnes ayant « le français seulement » comme PLOP et la moitié des personnes ayant « le français et l'anglais » comme PLOP.

[3] La plupart des paramètres étaient disponibles jusqu'en 2036 (horizon des projections linguistiques) ou en 2041. Ainsi, après 2036 ou 2041 (si cela s'avère nécessaire), les paramètres sont maintenus constants au niveau prévu en 2036 ou en 2041 (à l'exception des taux de mortalité, qui continuent d'évoluer à la baisse jusqu'en 2046).

[4] La population de base de la projection est un fichier de microdonnées projetées en date du 11 mai 2021 dont les poids ont été calibrés de façon qu'elles soient aussi représentatives que possible de la population observée au Recensement détaillé de 2021.

Par ailleurs, les statistiques sur les admissions de résidents permanents pour les années 2021 à 2023 sont tirées de la base de données d'IRCC. La variable utilisée pour définir une personne immigrante francophone est dérivée de deux questions du formulaire de demande de résidence permanente, soit la connaissance des langues officielles et la principale langue officielle d'usage. Enfin, il convient de noter que les résultats des projections réalisées à l'aide de Demosim sont arrondies au millier près.

3. MISE EN CONTEXTE

Dans la nouvelle mouture de la Loi sur les langues officielles, le gouvernement fédéral reconnait l'importance de l'immigration francophone pour favoriser l'épanouissement des communautés francophones, notamment en assurant l'accroissement du poids démographique de ces communautés et le rétablissement de celui-ci au niveau où il était lors du recensement de la population du Canada fait en 1971 par Statistique Canada, soit 6,1 % de la population totale à l'extérieur du Québec. Lors du Recensement de 2021, ce taux n'était plus que de 3,5 %. Le gouvernement reconnait que l'atteinte de cet objectif à caractère réparateur nécessite l'adoption et l'atteinte de cibles d'immigration francophone à l'extérieur du Québec plus ambitieuses que les objectifs actuels (IRCC, 2024).

Bien que l'immigration ne soit pas le seul facteur qui influence le poids démographique d'une population, elle constitue néanmoins « un facteur clé de l'équilibre démolinguistique au pays et sur lequel le gouvernement exerce un rôle de premier plan, particulièrement pour ce qui est des niveaux et de la composition de l'immigration » (Commissariat aux langues officielles, 2021, p. 20).

En 2023-2024, la presque totalité (99 %) de la croissance de la population canadienne était attribuable à la migration internationale, tant permanente que temporaire (Statistique Canada, 2024). Or, l'effet de l'immigration sur la croissance de la population francophone est historiquement plus limité à l'extérieur du Québec, notamment en raison des faibles proportions annuelles d'immigration francophone (Houle, Pereira et Corbeil, 2014; Sociopol, 2022). Entre 2003 et 2018, la proportion d'immigration francophone n'a jamais dépassé 2 % (IRCC, 2023).

La récente politique en matière d'immigration francophone d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) prévoit une hausse graduelle des cibles d'admissions de résidents permanents francophones et propose plusieurs mesures pour atteindre ces cibles. L'introduction de la sélection axée sur les catégories (ensembles) dans le système Entrée Express, qui permet à IRCC de prioriser la sélection de personnes d'expression française dans le bassin de travailleurs qualifiés, a notamment eu des effets positifs depuis 2022.

Après l'atteinte de l'objectif de 4,4 % en 2022 à l'échelle du Canada hors Québec, la proportion d'immigration francophone a poursuivi sa croissance, atteignant 4,7 % en 2023, puis un record de 7,2 % en 2024. En chiffres, cela s'est traduit par une augmentation constante du nombre d'admissions, qui sont passées de 16 380 personnes en 2022 à 19 635 en 2023, pour culminer à 30 565 personnes en 2024.

Dans son Plan des niveaux d'immigration 2025-2027, le gouvernement fédéral propose des cibles d'immigration francophone encore plus élevées, soit 8,5 % en 2025, 9,5 % en 2026 et 10 % en 2027. Bien que ce plan prévoie une réduction du nombre total d'admissions au Canada, l'augmentation des cibles d'immigration francophone devrait permettre de maintenir le nombre d'admissions de personnes immigrantes francophones autour de 30 000 au cours des trois prochaines années à l'échelle du Canada hors Québec. Il convient de noter que la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada propose plutôt une augmentation graduelle de la cible d'immigration francophone, qui serait de 12 % en 2024 et augmenterait progressivement pour atteindre 20 % en 2036.

Aux mesures du gouvernement fédéral s'ajoutent celles mises en place par le gouvernement du Manitoba. En 2003, la province s'est fixé une cible d'immigration francophone de 7 %, devenant ainsi la première province à définir une cible dans ce domaine. La province a aussi été une pionnière de l'appui à l'établissement des personnes immigrantes francophones.

Dès sa création, l'Accueil francophone du Manitoba a bénéficié d'un soutien financier de la province pour développer et offrir des services d'établissement en français (RIF Manitoba, 2022). Le gouvernement provincial a aussi mis en place des mesures d'assouplissement des critères d'admissibilité pour les candidats francophones dans certains volets de son Programme des candidats. Cependant, ces mesures n'ont pas permis d'atteindre la cible de 7 % et celle-ci n'a pas été renouvelée au début des années 2020.

Néanmoins, l'un des trois facteurs auxquels le Conseil consultatif sur l'immigration économique et l'établissement devra prêter attention dans son travail est « le maintien et la croissance de la population francophone du Manitoba ».

Dans le Livre blanc sur l'immigration francophone au Manitoba (2022, p. 40), le RIF du Manitoba recommande « au gouvernement du Manitoba d'augmenter la cible d'immigration francophone pour le Manitoba à 15 % dans un effort de rattrapage et de redressement pour stabiliser et renforcer le poids démographique de la francophonie manitobaine ». Cette demande rejoint celle faite par la FCFA à l'échelle nationale.

Au Manitoba, la croissance récente du nombre d'admissions de résidents permanents francophones à l'échelle du Canada hors Québec a entrainé une augmentation des admissions de francophones dans la province, une tendance qui devrait se maintenir à moyen terme selon les cibles actuelles. Si des cibles plus élevées étaient atteintes, comme le demandent la FCFA et le RIF Manitoba, l'augmentation du nombre d'admissions de francophones serait bien plus importante que celle observée actuellement. Les prochaines sections analysent les implications de cette croissance, prévue et éventuelle, sur différents secteurs clés de la vitalité de la francophonie manitobaine.

4. PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES

Faits saillants – projections démographiques

- Entre 1971 et 2021, la population francophone du Manitoba est passée d'environ 62 200 personnes à 38 400 et son poids démographique est passé de 6,3 % à 2,9 %.
- Le scénario supposant une proportion d'immigration francophone de 5 % (ce qui correspond à la proportion réelle en 2024 au Manitoba) est associé à une diminution du poids démographique des francophones, qui passerait de 2,9 % en 2021 à 2,6 % dès 2026.
- Le scénario supposant une proportion d'immigration francophone de 15 % (ce qui correspond à la demande de la communauté) est associé à une croissance du poids démographique des francophones, qui se situerait à 3,7 % en 2036 et à 4,3 % en 2046.
- Sauf dans le scénario supposant une proportion d'immigration francophone de 3 %, selon les projections, la population francophone au Manitoba devrait augmenter en nombre d'ici 2046. Cette croissance serait exclusivement soutenue par l'immigration. Ainsi, sans l'apport de l'immigration, la population francophone au Manitoba connaitrait une diminution tant en nombre qu'en proportion.
- L'admission d'un grand nombre de personnes immigrantes aurait un effet à la baisse sur l'âge médian de la population francophone du Manitoba.

4.1 Population francophone totale projetée

Historique. Entre 1971 et 2021, la population francophone du Manitoba est passée d'environ 62 200 personnes à 38 400, ce qui correspond à un taux de croissance négatif de -38,3 %. Durant la même période, la population provinciale dans son ensemble a plutôt affiché un taux de croissance positif de 34,3 %. Le poids démographique de la population francophone du Manitoba a donc diminué considérablement, étant passé de 6,3 % en 1971 à 3,9 % en 2001, puis à 2,9 % en 2021. Ce poids démographique est donc moins de la moitié de ce qu'il représentait il y a cinquante ans et cette baisse est l'une des plus importantes observées au pays.

Figure 1 - Poids démographique de la population francophone (PLOP), Manitoba, 1971 à 2021

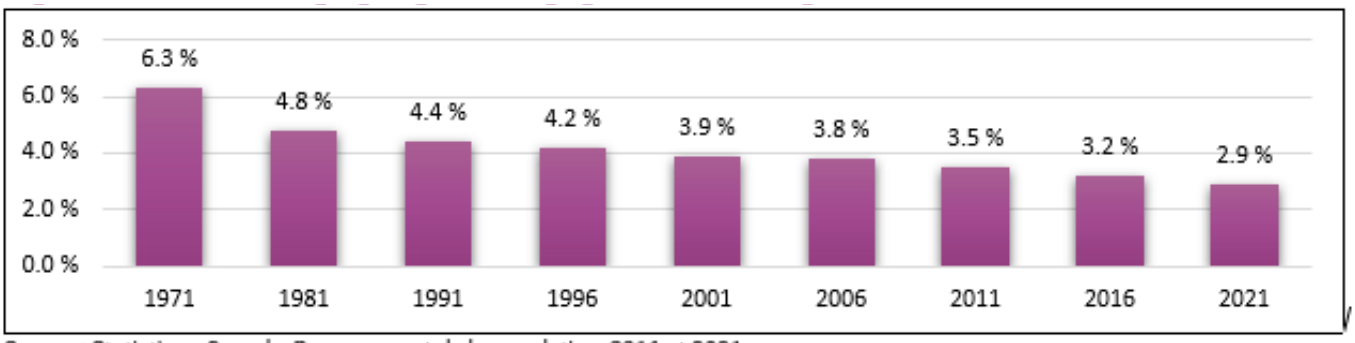

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016 et 2021.

Effets sur le nombre de francophones. **Le scénario supposant une proportion d'immigration francophone de 3 % montre que la population francophone totale se maintiendrait en nombre, oscillant entre 39 000 et 41 000 personnes d'ici 2046. Selon les autres scénarios, la taille de la population francophone augmenterait. Naturellement, plus la proportion d'immigration francophone considérée est élevée, plus importante serait cette augmentation. Par exemple, dans le cas du scénario supposant une proportion d'immigration francophone de 5 % (ce qui correspond à la proportion réelle en 2024 au Manitoba), la population francophone se chiffrerait à environ 47 000 personnes en 2046. Dans le cas du scénario fondé sur une proportion d'immigration francophone de 15 % (ce qui correspond à la demande de la communauté), ce chiffre atteindrait plutôt 78 000 personnes en 2046.**

Figure 2 - Population francophone (PLOP) projetée selon 8 scénarios d'immigration francophone, Manitoba, 2021 à 2046

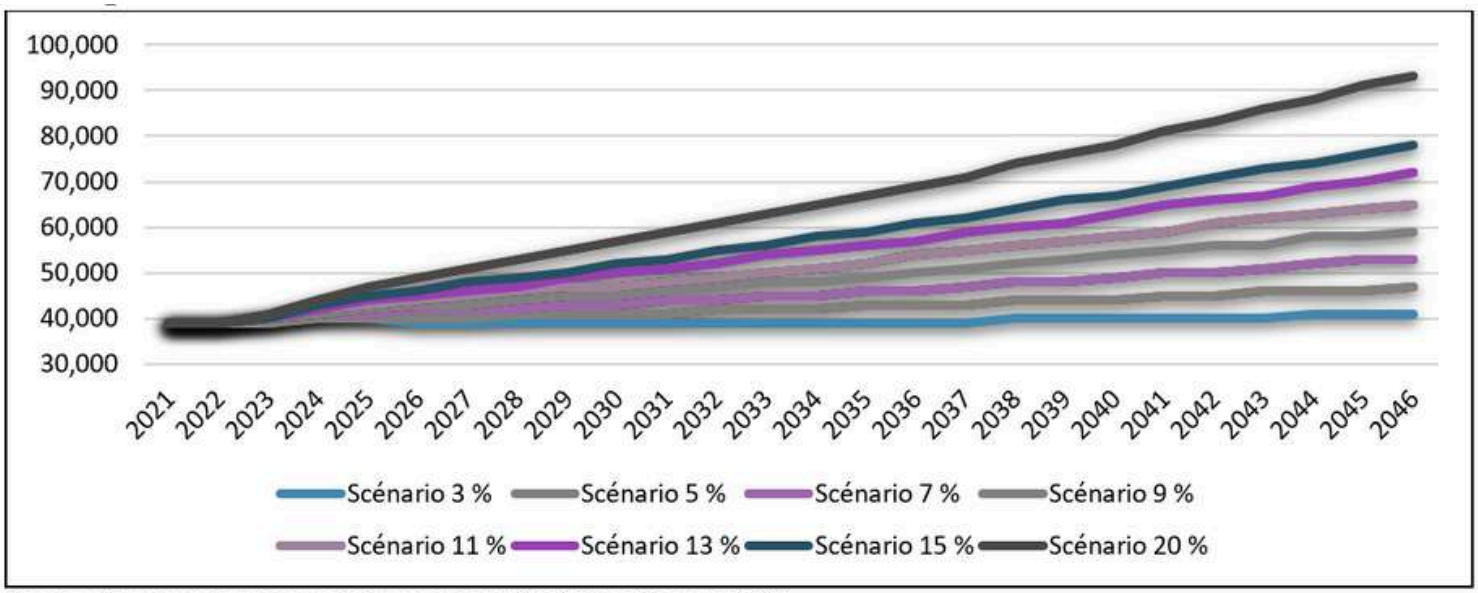

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

Tableau 1 - Population francophone (PLOP) projetée selon 8 scénarios d'immigration francophone, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

	Scénario 3 %	Scénario 5 %	Scénario 7 %	Scénario 9 %	Scénario 11%	Scénario 13 %	Scénario 15 %	Scénario 20 %
2021	39 000	39 000	39 000	39 000	39 000	39 000	39 000	39 000
2026	39 000	40 000	42 000	43 000	44 000	45 000	46 000	49 000
2031	39 000	41 000	44 000	46 000	48 000	51 000	53 000	59 000
2036	39 000	43 000	46 000	50 000	54 000	57 000	61 000	69 000
2041	40 000	45 000	50 000	55 000	59 000	65 000	69 000	81 000
2046	41 000	47 000	53 000	59 000	65 000	72 000	78 000	93 000

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

Taux de croissance comparé des populations (francophone et totale). Pour connaitre une croissance du poids démographique de la population francophone, le taux de croissance de cette population doit être supérieur à celui de la population totale. Même dans le cas d'une augmentation en chiffres absolus du nombre de francophones, si la population francophone croît à un rythme inférieur à celui de la population totale, son poids démographique diminuera.

Dans le cas des scénarios qui supposent une proportion d'immigration francophone égale ou inférieure à 5 %, le taux de croissance projeté de la population francophone de 2021 à 2031 serait inférieur à celui projeté de la population totale, qui serait de 13 %. Dans le cas des scénarios qui supposent une proportion d'immigration francophone égale ou supérieure à 9 %, la croissance de la population francophone serait plus importante que celle de la population totale.

Figure 3 – Taux de croissance projeté de la population francophone (PLOP) et de la population totale selon 8 scénarios d'immigration, Manitoba, 2021 à 2031

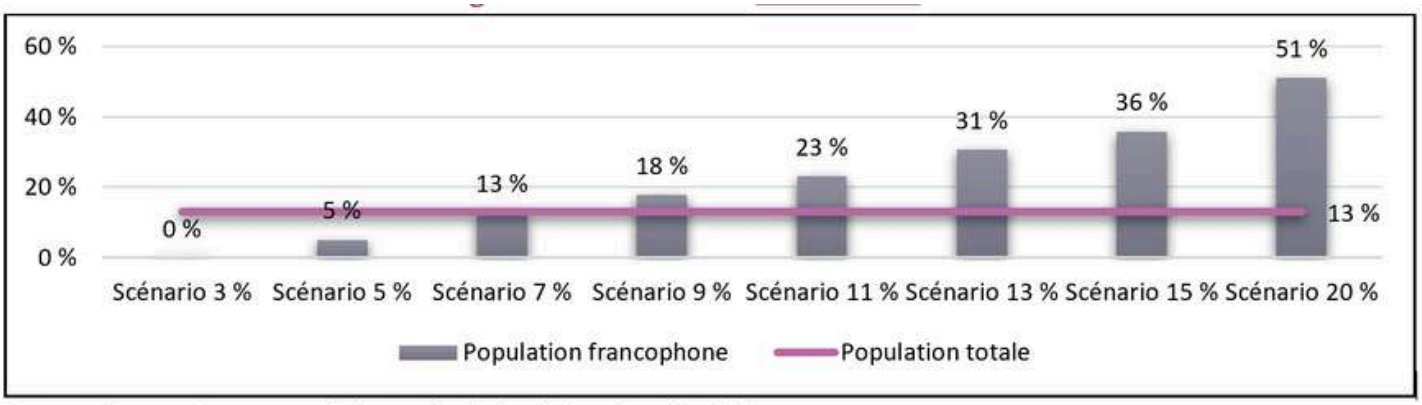

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

Pour la période de ***2021 à 2046***, dans le cas des scénarios qui supposent une proportion d'immigration francophone égale ou inférieure à 5 %, le taux de croissance projeté de la population francophone serait inférieur à celui projeté de la population totale, qui serait de 30 %. Dans le cas des scénarios qui supposent une proportion d'immigration francophone de 7 % ou plus, la croissance de la population francophone serait plus importante que celle de la population totale.

Figure 4 – Taux de croissance projeté de la population francophone (PLOP) et de la population totale selon 8 scénarios d'immigration, Manitoba, 2021 à 2046

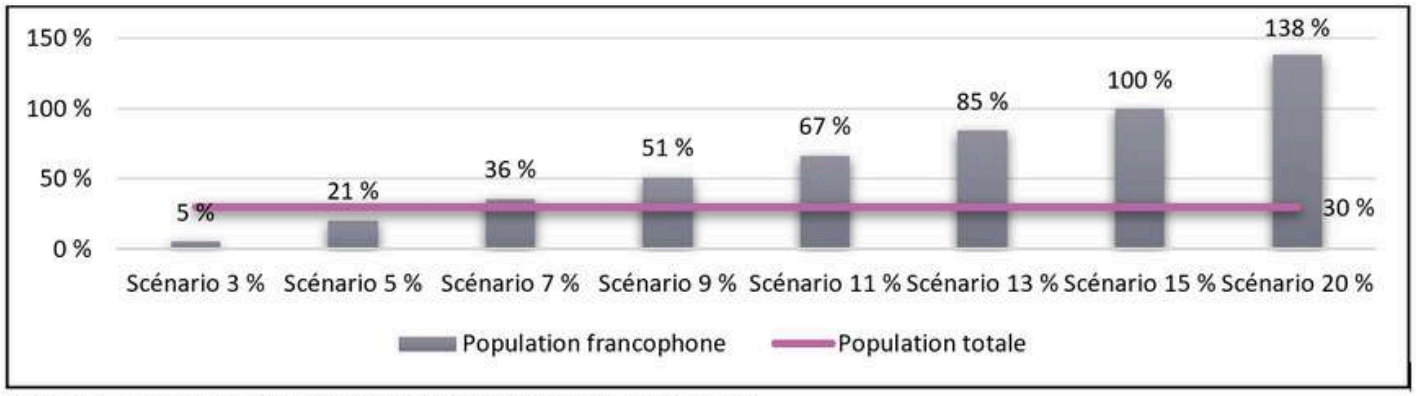

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

Effets sur le poids de la population francophone. Selon un scénario d'immigration francophone de 3 %, le poids démographique des francophones diminuerait, passant de 2,9 % en 2021 à 2,3 % en 2046. Le scénario supposant une proportion d'immigration francophone de 5 % est aussi associé à une diminution du poids démographique des francophones, qui se situerait à 2,6 % en 2026 et se maintiendrait à ce niveau par la suite. Ainsi, le maintien du niveau actuel d'immigration francophone (5 %) serait associé à une baisse du poids démographique de la population francophone du Manitoba.

Le scénario supposant une proportion d'immigration francophone de 7 %, qui correspond à l'objectif que s'était fixé la province au début des années 2 000, montre que le poids démographique de la population francophone se maintiendrait entre 2,8 % et 2,9 % d'ici 2046.

Les scénarios supposant une proportion d'immigration francophone supérieure à 9 % sont associés à une croissance du poids démographique de la population francophone. Selon un scénario d'immigration francophone de 15 %, le poids démographique des francophones augmenterait, passant de 2,9 % en 2021 à 3,7 % en 2036, puis à 4,3 % en 2046. Ainsi, l'atteinte d'une cible d'immigration francophone de 15 %, comme le demande le RIF Manitoba, permettrait de ramener le poids démographique des francophones au niveau observé en 1996 (4,2 %) d'ici 2046. Aucun des scénarios considérés ne permettrait une remontée du poids démographique des francophones à celui observé en 1971 au Manitoba.

Figure 5 – Proportion de la population francophone (PLOP) au sein de la population totale projetée selon 8 scénarios d'immigration francophone, Manitoba, 2021 à 2046

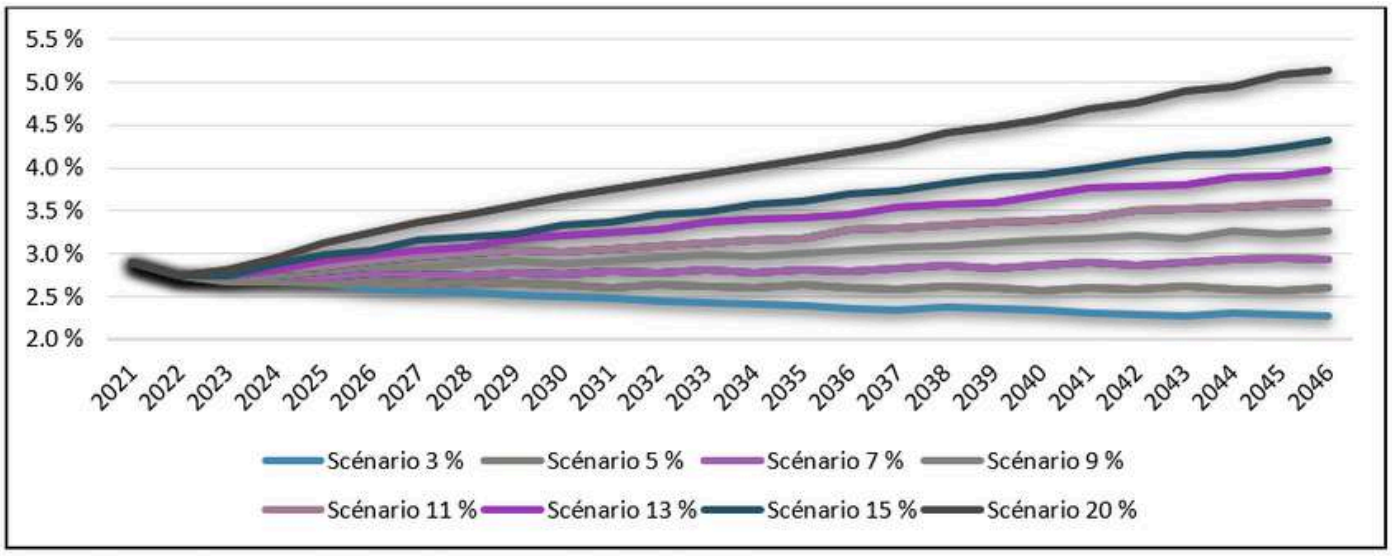

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

Tableau 2 - Proportion de la population francophone (PLOP) au sein de la population totale projetée selon 8 scénarios d'immigration francophone, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

	Scénario 3 %	Scénario 5 %	Scénario 7 %	Scénario 9 %	Scénario 11%	Scénario 13 %	Scénario 15 %	Scénario 20 %
2021	2,9 %	2,9 %	2,9 %	2,9 %	2,9 %	2,9 %	2,9 %	2,9 %
2026	2,6 %	2,6 %	2,8 %	2,8 %	2,9 %	3,0 %	3,0 %	3,2 %
2031	2,5 %	2,6 %	2,8 %	2,9 %	3,0 %	3,2 %	3,4 %	3,7 %
2036	2,4 %	2,6 %	2,8 %	3,0 %	3,3 %	3,5 %	3,7 %	4,2 %
2041	2,3 %	2,6 %	2,9 %	3,2 %	3,4 %	3,8 %	4,0 %	4,7 %
2046	2,3 %	2,6 %	2,9 %	3,3 %	3,6 %	4,0 %	4,3 %	5,1 %

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

4.2 Population francophone projetée selon le statut d'immigration

Comme mentionné, sauf dans le scénario supposant une proportion d'immigration francophone de 3 %, les projections montrent que la population francophone au Manitoba devrait augmenter en nombre d'ici 2046.

En analysant les projections selon le statut d'immigration, on constate que cette croissance serait exclusivement soutenue par l'immigration. En effet, quel que soit le scénario d'immigration francophone envisagé, la population francophone née au Canada vivant au Manitoba est appelée à diminuer au cours des 25 prochaines années. Celle-ci passerait d'environ 33 000 personnes en 2021 à moins de 30 000 dès 2036, et ce, selon tous les scénarios. Cela signifie que sans l'apport de l'immigration, la population francophone au Manitoba connaitra une diminution tant en nombre qu'en proportion.

Dans le scénario où la proportion d'immigration francophone serait de 5 % (ce qui correspond à la proportion réelle observée en 2024 au Manitoba), la population immigrante francophone doublerait en l'espace de 10 ans, passant de 5 000 personnes en 2021 à 8 000 en 2026, puis à 11 000 en 2031. Selon ce scénario, le nombre de personnes immigrantes francophones au Manitoba atteindrait environ 21 000 en 2046 (voir l'annexe 13.1.1).

Le nombre de personnes immigrantes au sein de la population francophone dépasserait celui des personnes nées au Canada en 2046 selon le scénario supposant une proportion d'immigration francophone de 9 %.

Dans le scénario selon lequel la proportion d'immigration francophone correspondrait à la demande de la communauté (15 %), la population immigrante francophone quadruplerait en l'espace de 10 ans, passant de 5 000 en 2021 à 14 000 en 2026, puis à 22 000 en 2031. Selon ce scénario, le nombre de personnes immigrantes francophones au Manitoba atteindrait environ 49 000 en 2046, comparativement à 28 000 francophones nés au Canada.

Figure 6 - Population francophone (PLOP) projetée selon un scénario fondé sur une proportion d'immigration francophone de 3 % et selon le statut d'immigration, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

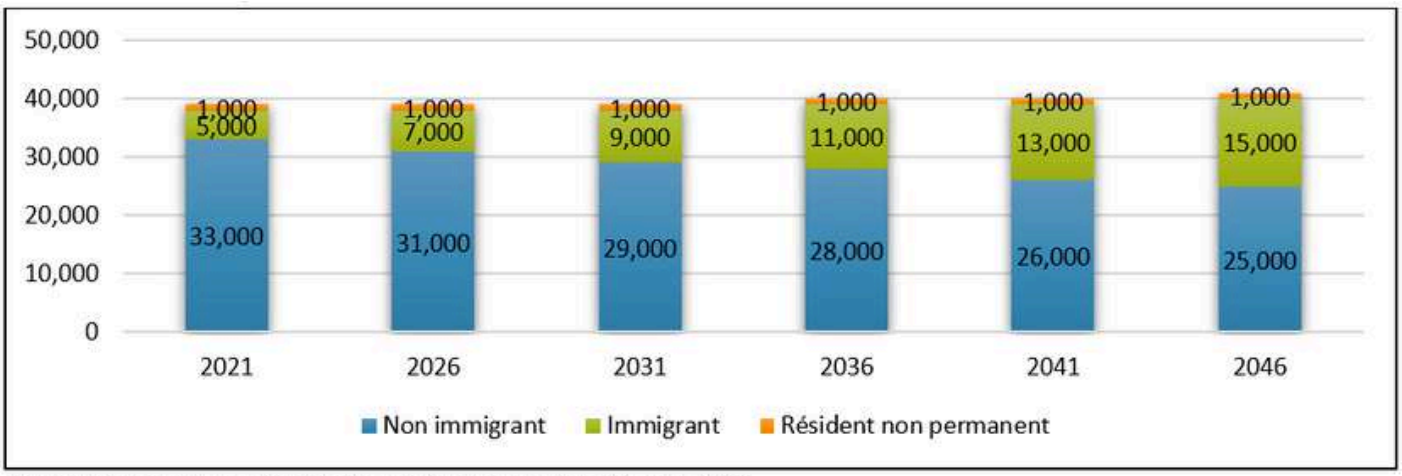

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

Figure 7 - Population francophone (PLOP) projetée selon un scénario fondé sur une proportion d'immigration francophone de 9 % et selon le statut d'immigration, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

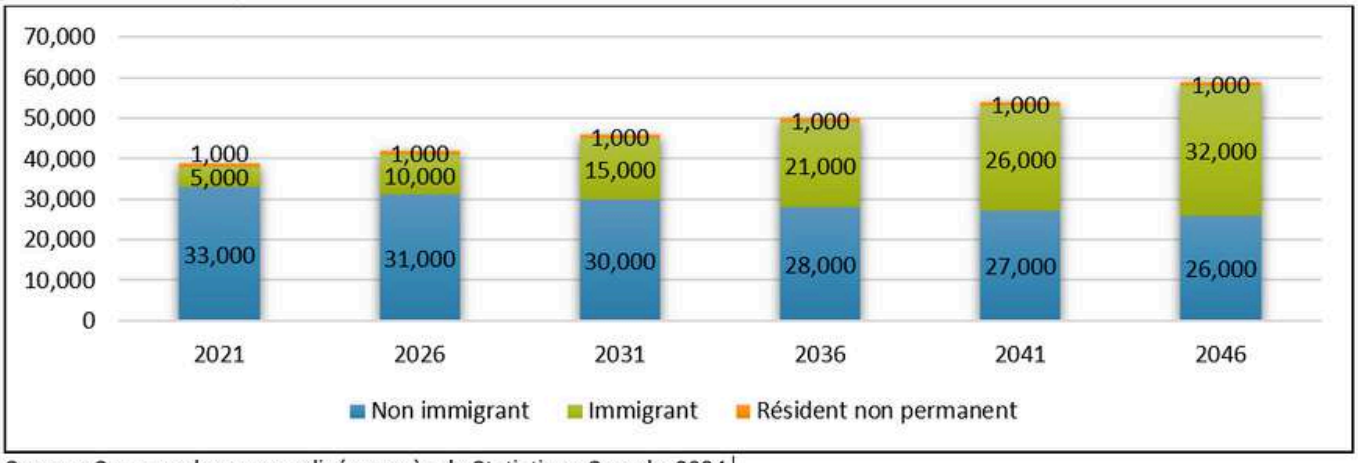

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

Figure 8 - Population francophone (PLOP) projetée selon un scénario fondé sur une proportion d'immigration francophone de 15 % et selon le statut d'immigration, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

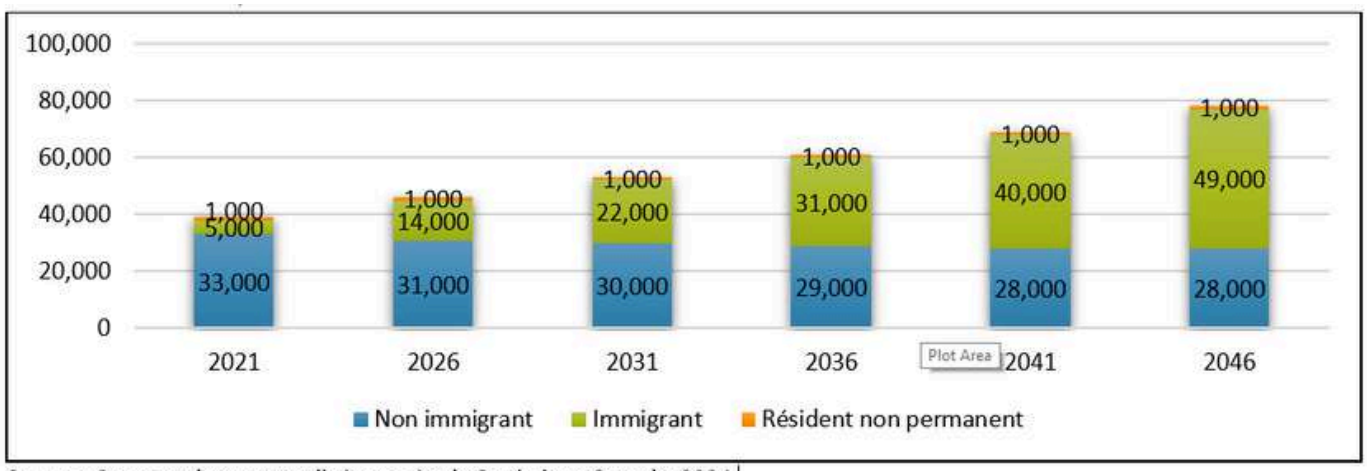

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

4.3 Population francophone projetée selon le groupe d’âge

En analysant les projections selon le groupe d’âge, on observe qu'un accroissement de l'immigration francophone aurait une incidence considérable sur la répartition de la population francophone selon l’âge. Cela n'est pas surprenant, car l'âge médian de la population immigrante au moment de l’admission est inférieur à celui de la population née au Canada. L’admission d’un grand nombre de personnes immigrantes aurait donc un effet à la baisse sur l’âge médian d’une population comme celle des francophones du Manitoba.

De fait, peu importe le scénario considéré, le nombre de personnes francophones âgées de plus de 65 ans demeurerait relativement stable, oscillant entre 11 000 et 14 000 entre 2021 et 2046. En ce qui concerne les personnes âgées de 18 ans ou moins, leur nombre stagnerait dans le scénario fondé sur une proportion d'immigration francophone de 3 % et augmenterait dans les autres scénarios. Par exemple, dans le scénario supposant une proportion d’immigration francophone de 5 %, le nombre de personnes âgées de 18 ans ou moins passerait de 6 000 en 2021 à 7 000 en 2031, puis à 8 000 en 2041. Dans le scénario supposant une proportion de 15 %, l’augmentation serait encore plus marquée, avec 10 000 francophones âgés de moins de 18 ans en 2031 et 14 000 en 2041.

Enfin, tandis que la population âgée de 25 à 64 ans stagnerait à environ 20 000 personnes entre 2021 et 2046 dans le scénario supposant une proportion d’immigration francophone de 3 %, elle augmenterait selon les autres scénarios. Dans le scénario supposant une proportion d’immigration francophone de 5 %, cette augmentation serait modérée, la population âgée de 25 à 64 ans passant d’environ 20 000 personnes en 2021 à 23 000 en 2046. Dans le scénario selon lequel la proportion d’immigration francophone correspond à la demande de la communauté (15 %), l’augmentation du nombre de personnes âgées de 25 à 65 ans serait bien plus marquée, ce nombre passant de 20 000 en 2021 à 27 000 en 2031, puis à 43 000 en 2046.

Figure 9 - Population francophone (PLOP) projetée selon un scénario fondé sur une proportion d'immigration francophone de 3 % et selon le groupe d'âge, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

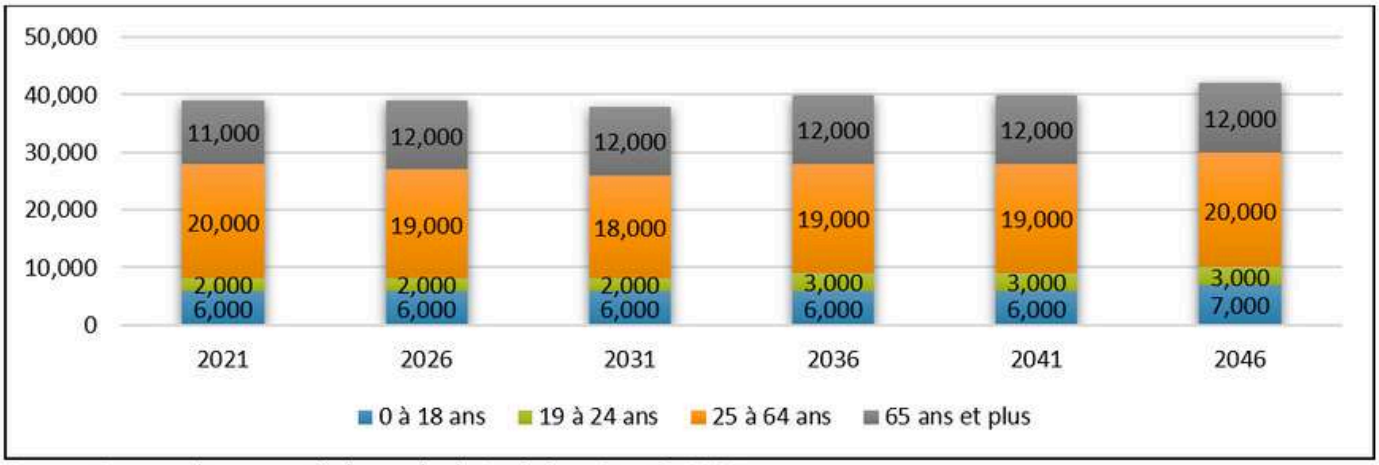

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

Figure 10 - Population francophone (PLOP) projetée selon un scénario fondé sur une proportion d'immigration francophone de 9 % et selon le groupe d'âge, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

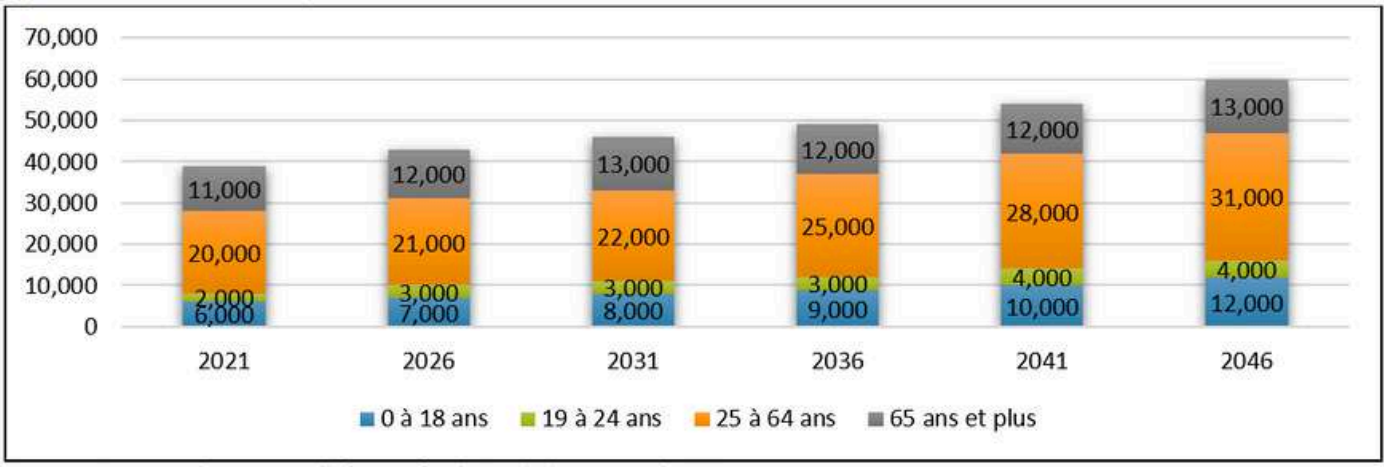

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

Figure 11 - Population francophone (PLOP) projetée selon un scénario fondé sur une proportion d'immigration francophone de 15 % et selon le groupe d'âge, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

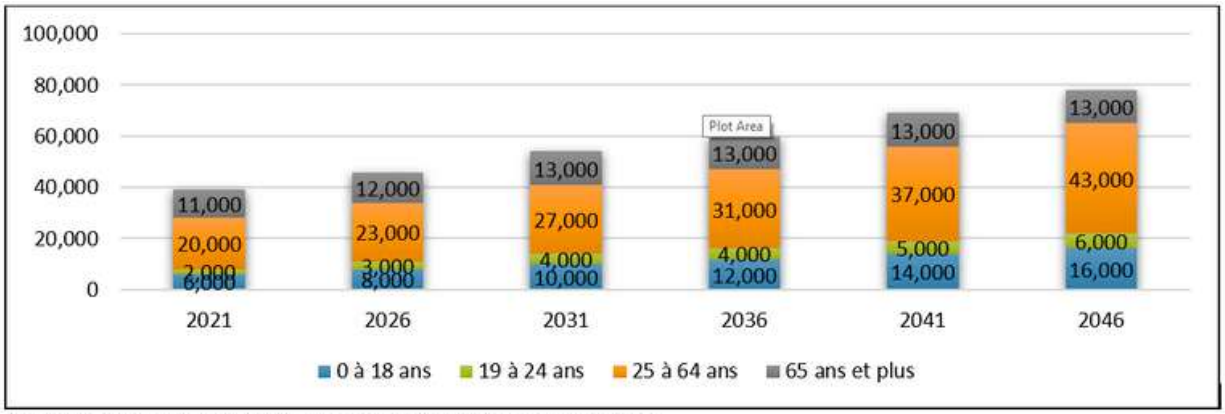

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

5. SECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT

Faits saillants – secteur de l'établissement

- Depuis 2021, le nombre de résidents permanents francophones admis au Manitoba augmente chaque année, étant passé de 330 en 2021 à 1 315 en 2024. Cette croissance du nombre de résidents permanents francophones admis au Manitoba devrait se maintenir de 2025 à 2027, en raison des cibles d'immigration francophone établies par le gouvernement fédéral.
- L'augmentation des admissions de résidents permanents francophones est principalement observée dans la catégorie de l'immigration économique et est fortement concentrée à Winnipeg.
- On observe une croissance de la proportion de personnes immigrantes francophones âgées de 0 à 14 ans, ce qui pourrait entrainer un accroissement de la demande de services d'établissement en milieu scolaire.
- L'augmentation actuelle et prévue du nombre d'admissions de résidents permanents d'expression française a une incidence directe sur le secteur de l'établissement, entrainant un accroissement de la demande de services et de la pression exercée sur les fournisseurs existants.
- Les projections montrent que, quel que soit le scénario d'immigration francophone envisagé et le nombre de résidents permanents francophones admis, le nombre de résidents temporaires francophones au Manitoba devrait rester relativement stable au fil du temps, avoisinant les 1 000 personnes.

5.1 Hausse des admissions de résidents permanents francophones

Depuis 2021, le nombre de résidents permanents francophones admis au Manitoba augmente chaque année, celui-ci étant passé de 330 en 2021 à 1 315 en 2024. L'année 2024 est celle où l'on dénombre le plus grand nombre d'admissions des dix dernières années, soit quatre fois plus par comparaison à 2021.

Figure 12 - Admissions de résidents permanents francophones, Manitoba, 2015 à 2024

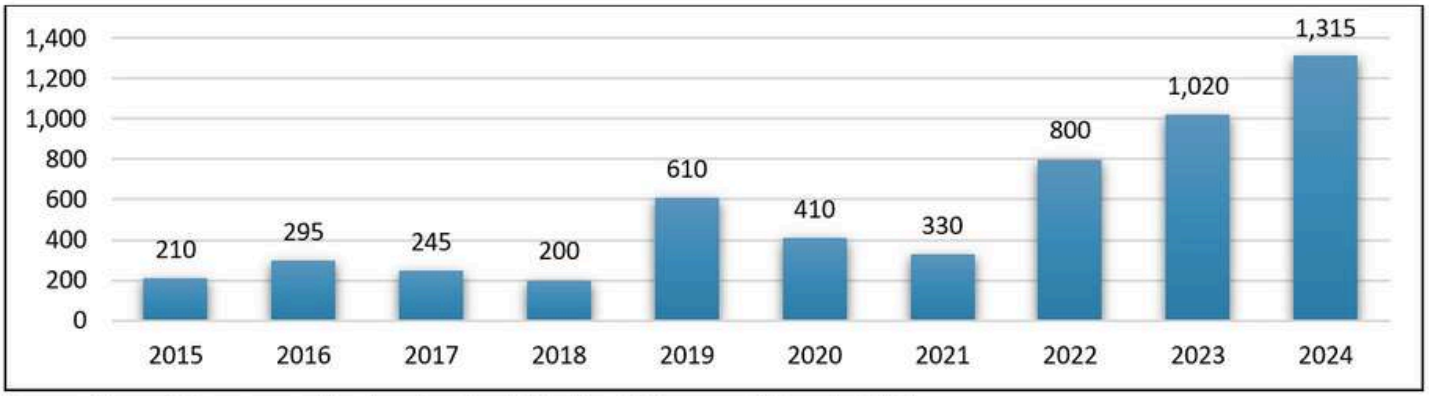

Source : Mises à jour mensuelles, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2025.

Cette hausse ne se constate pas seulement en chiffres absolus, mais aussi dans la part relative de francophones parmi l'ensemble des admissions de résidents permanents dans la province. La proportion d'immigration francophone au Manitoba est passée de 2 % en 2021 à 5,3 % en 2024.

Figure 13 – Pourcentage d'admissions de résidents permanents francophones, Manitoba et Canada hors Québec, 2015 à 2024

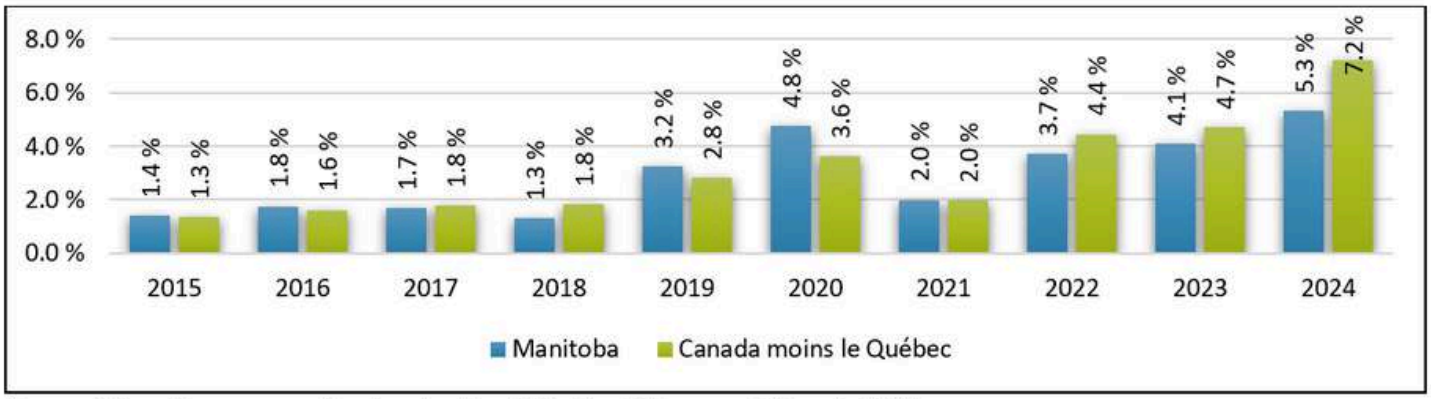

Source : Mises à jour mensuelles, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2025.

Cette hausse du nombre de résidents permanents francophones admis au Manitoba devrait se maintenir de 2025 à 2027, en raison des cibles d'immigration francophone établies par le gouvernement fédéral. Comme mentionné dans la mise en contexte, bien que le Plan des niveaux d'immigration 2025-2027 prévoit une baisse du nombre total d'admissions au Canada, les cibles d'immigration francophone ont été augmentées.

Par conséquent, le nombre de personnes immigrantes francophones admises au Canada hors Québec ne devrait pas beaucoup fluctuer d'ici 2027 (entre 29 325 et 31 500 admissions).
Or, la part relative de résidents permanents francophones admis au Canada hors Québec qui s'installent au Manitoba est relativement stable dans le temps.

En moyenne, entre 2020 et 2024, 4,9 % de tous les résidents permanents admis au Canada hors Québec ont choisi le Manitoba comme lieu de destination.

La moyenne sur dix ans est similaire, se situant à 5,2 %.

Si l'on suppose que cette proportion restera relativement stable au cours des trois prochaines années (4,9 %), compte tenu des cibles fédérales actuelles, cela signifierait que le nombre d'admissions de résidents permanents francophones au Manitoba serait d'environ 1 435 personnes en 2025, de 1 535 en 2026 et de 1 545 en 2027.

Tableau 3 – Cibles d'admissions de résidents permanents francophones hors Québec, Plan des niveaux d'immigration 2025-2027

Année	Cible en pourcentage	Admissions (Canada hors Québec)
2025	8,5 %	29 325
2026	9,5 %	31 350
2027	10,0 %	31 500

Source : Gouvernement du Canada, Plan des niveaux d'immigration 2025-2027.

Figure 14 – Proportion de résidents permanents francophones admis au Canada hors Québec qui choisissent le Manitoba comme lieu de destination, 2015 à 2024

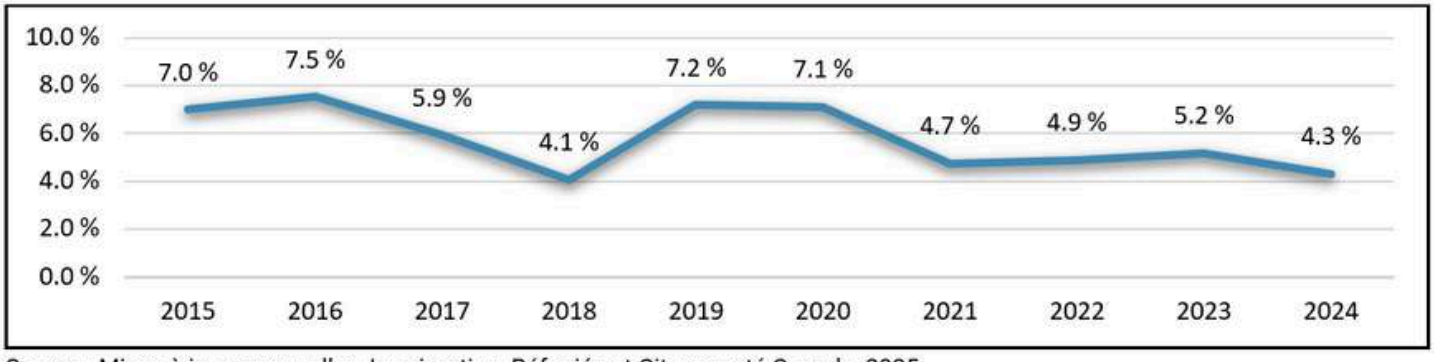

Source : Mises à jour mensuelles, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2025.

5.2 Portrait des résidents permanents admis (2015-2024)

Pour planifier l'évolution et l'expansion des services d'établissement, il importe de bien comprendre les tendances récentes concernant le profil de la population immigrante francophone admise au Manitoba.

5.2.1 Selon la catégorie d'admission

Pour ce qui est des catégories d'admission, la hausse du nombre de résidents permanents francophones est principalement concentrée dans la catégorie de l'immigration économique. En 2024, bien que le nombre d'immigrants admis dans le cadre du Programme des candidats de la province ait légèrement diminué (passant de 660 en 2023 à 625 en 2024), le nombre total d'admissions dans la catégorie économique a augmenté en raison d'un accroissement considérable des admissions dans le cadre des différents programmes économiques gérés par le gouvernement fédéral, ces admissions étant passées de 125 en 2023 à 465 en 2024.

Avant 2022, le nombre d'admissions de résidents permanents francophones au Manitoba dans le cadre de ces programmes fédéraux était limité, ne s'élevant qu'à 30 seulement en 2021.

Les admissions de résidents permanents francophones dans la catégorie des immigrants parrainés par la famille ont peu augmenté, passant de 40 en 2021 à 65 en 2024.

En ce qui concerne les admissions de personnes réfugiées francophones, leur nombre a fluctué au cours de la dernière décennie, allant d'un creux de 40 admissions en 2020 à un sommet de 170 en 2023. En 2016 (115 admissions), en 2019 (125) et en 2023 (170), le nombre d'admissions dans cette catégorie était plus élevé par comparaison à 2024, où il s'est établi à 100.

De fait, la population francophone pouvant bénéficier d'une aide à la réinstallation semble relativement stable au fil du temps.

Tableau 4 – Admissions de résidents permanents francophones selon la catégorie d'immigration, Manitoba, 2015 à 2024

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Catégorie économique – Programme des candidats des provinces	90	145	155	100	420	315	205	520	660	625
Catégorie économique – tous les autres programmes	5	5	15	15	15	15	30	125	125	465
Immigrants parrainés par la famille	30	30	20	40	50	35	40	60	65	65
Réfugiés réinstallés et personnes protégées au Canada	80	115	55	45	125	40	55	95	170	100
Total	205	295	245	200	610	405	330	800	1 020	1 310[5]

Source : Mises à jour mensuelles, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2025.

5.2.2 Selon le groupe d'âge

Au cours de la dernière décennie, la répartition des admissions de résidents permanents francophones selon le groupe d'âge est restée relativement stable d'une année à l'autre, une grande majorité des personnes admises étant âgées de moins de 45 ans au moment de leur admission.

Il importe toutefois de noter que de 2021 à 2024, on observe parmi les admissions une croissance de la proportion de personnes immigrantes francophones âgées de 0 à 14 ans. Celles-ci représentaient le tiers (33 %) des admissions de résidents permanents francophones en 2024, soit 430 personnes, ce qui est plus du double du nombre observé en 2022 (200) et plus de dix fois supérieur à celui observé en 2021 (40).

Figure 15 –Admissions de résidents permanents francophones selon le groupe d'âge, Manitoba, 2015 à 2024

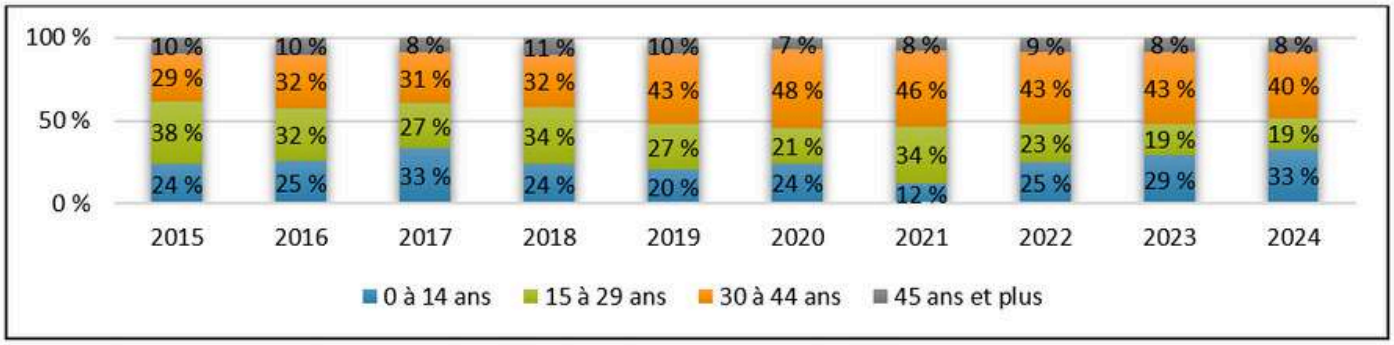

Source : Mises à jour mensuelles, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2025.

Figure 16 – Admissions de résidents permanents francophones âgés de 0 à 14 ans, Manitoba, 2015 à 2024

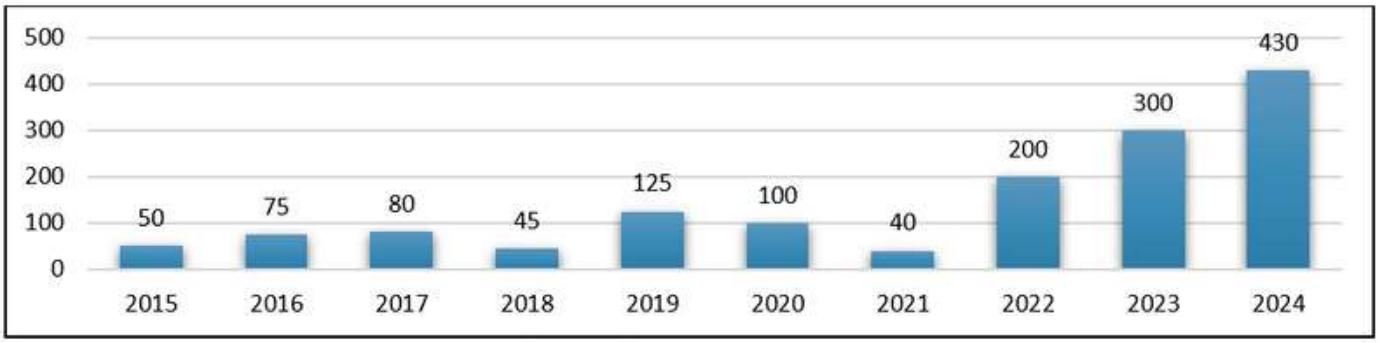

Source : Mises à jour mensuelles, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2025.

[5] En 2024, 55 personnes immigrantes francophones ont été admisse dans la catégorie « toute autre immigration » au Manitoba. Celles-ci sont incluses dans le total de 1 310 admissions.

5.2.3 Selon le genre

La répartition des admissions de résidents permanents francophones selon le genre montre que les hommes étaient proportionnellement plus nombreux que les femmes jusqu'en 2023. En 2023, un peu plus de femmes francophones (51 %) que d'hommes (49 %) ont été admises au pays. En 2024, ces proportions se sont inversées, avec 49 % de femmes et 51 % d'hommes admis au pays.

Figure 17 –Admissions de résidents permanents francophones selon le genre, Manitoba, 2015 à 2024

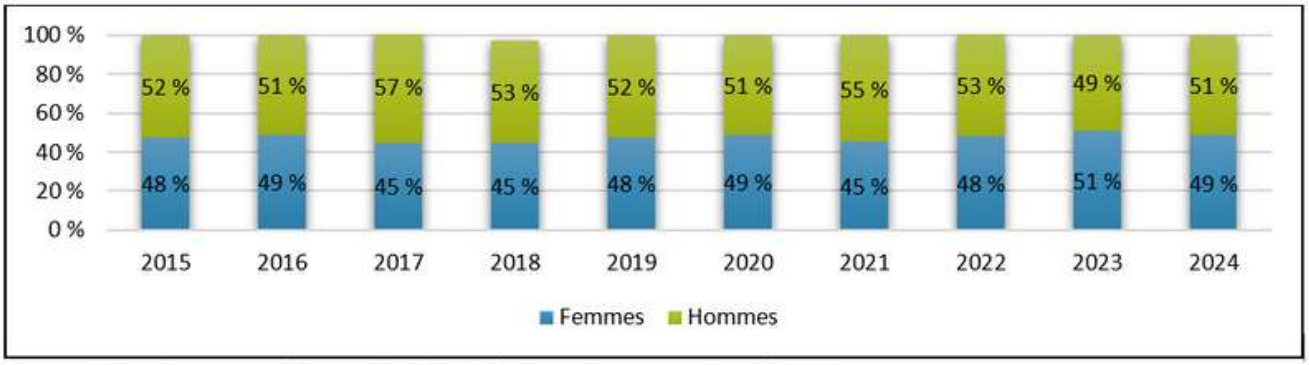

Source : Mises à jour mensuelles, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2025.

5.2.4 Selon le lieu de destination

Les données sur les admissions de résidents permanents francophones montrent que celles-ci sont fortement concentrées à Winnipeg, 89 % des résidents permanents francophones admis s'étant installés dans cette ville en 2024. Ces données soulignent la nécessité de réfléchir aux efforts à déployer pour accroitre la régionalisation de l'immigration francophone au Manitoba.

Figure 18 – Répartition des admissions de résidents permanents francophones selon la région métropolitaine de recensement envisagée, Manitoba, 2015 à 2024

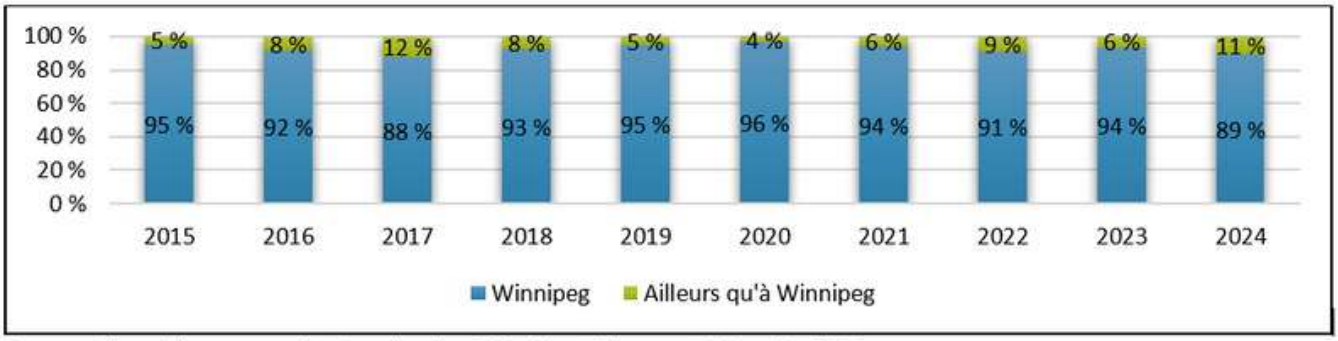

Source : Mises à jour mensuelles, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2025.

5.3 Croissance projetée de la population de résidents permanents

Comme nous l'avons vu à la section 4.3, en analysant les projections démographiques selon le statut d'immigration, on constate que la croissance de la population francophone sera exclusivement soutenue par l'immigration d'ici 2046. Ces données montrent que la demande de services d'établissement en français devrait continuer à croitre à long terme.

Rappelons que dans le scénario supposant une proportion d'immigration francophone de 5 %, la population immigrante francophone vivant au Manitoba doublerait en l'espace de 10 ans, passant de 5 000 personnes en 2021 à 11 000 en 2031. Dans le scénario selon lequel la proportion d'immigration francophone correspond à la demande de la communauté (15 %), la population immigrante francophone quadruplerait au cours de la même période, passant de 5 000 personnes en 2021 à 22 000 en 2031.

Figure 19 - Population immigrante francophone (PLOP) projetée selon 8 scénarios d'immigration francophone, Manitoba, 2021 à 2046

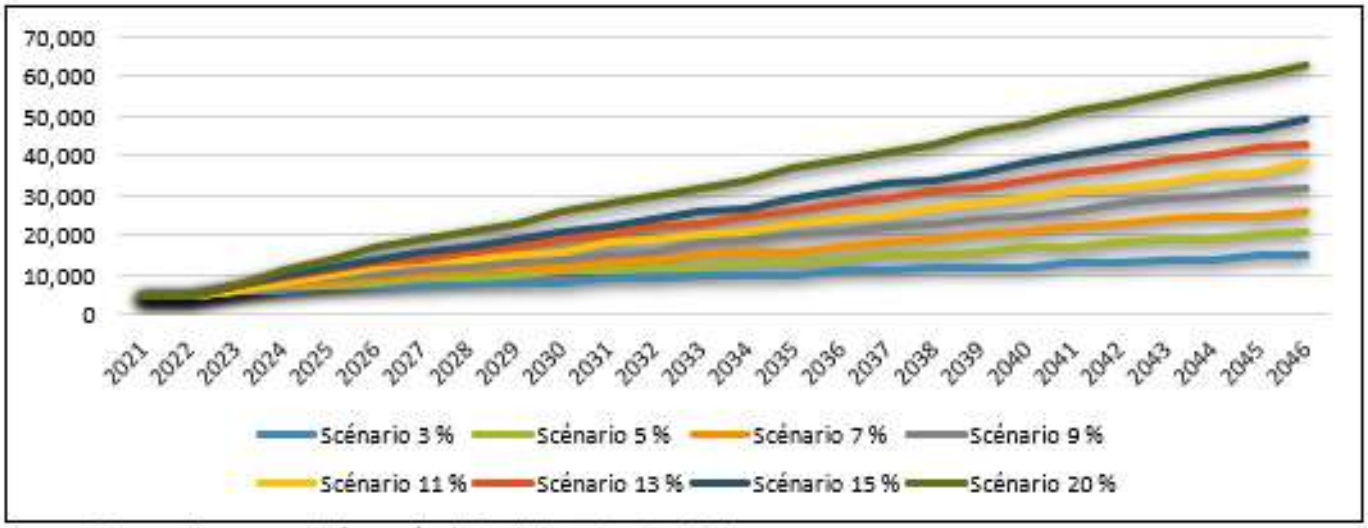

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

Tableau 5 - Population immigrante francophone (PLOP) projetée selon 8 scénarios d'immigration francophone, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

	Scénario 3 %	Scénario 5 %	Scénario 7 %	Scénario 9 %	Scénario 11%	Scénario 13 %	Scénario 15 %	Scénario 20 %
2021	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
2026	7 000	8 000	9 000	10 000	12 000	13 000	14 000	17 000
2031	9 000	11 000	13 000	15 000	18 000	20 000	22 000	28 000
2036	11 000	14 000	17 000	21 000	24 000	28 000	31 000	39 000
2041	13 000	17 000	22 000	26 000	31 000	36 000	40 000	51 000
2046	15 000	21 000	26 000	32 000	38 000	43 000	49 000	63 000

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

5.4 Portrait des travailleurs temporaires et croissance projetée de cette population

En mars 2024, le gouvernement du Canada a annoncé un plan visant à réduire la proportion de résidents temporaires à 5 % de la population totale au cours des trois prochaines années, ce qui comprend les travailleurs temporaires et les étudiants internationaux. Les projections démographiques présentées dans cette étude tiennent compte de cet objectif.

Les projections montrent que, quel que soit le scénario d'immigration francophone envisagé et le nombre de résidents permanents francophones admis, le nombre de résidents temporaires francophones au Manitoba devrait rester relativement stable au fil du temps, avoisinant les 1 000 personnes. Ce chiffre, qui inclut tant les détenteurs de permis de travail que les détenteurs de permis d'études, correspond au nombre de résidents non permanents francophones recensés au Manitoba en 2021 (980).

La figure 20 montre que le nombre de nouveaux détenteurs de permis de travail dans le cadre du Programme de mobilité internationale demeure relativement stable au fil du temps, fluctuant entre un minimum de 100 en 2020 et un maximum de 190 en 2023. Cela représente une moyenne annuelle d'environ 140 nouveaux titulaires de permis de travail francophones pour la période de 2014 à 2023.

Figure 20 - Titulaires de permis de travail francophones admis dans le cadre du Programme de mobilité internationale (PMI) selon l'année d'entrée en vigueur du permis, Manitoba, 2014 à 2023

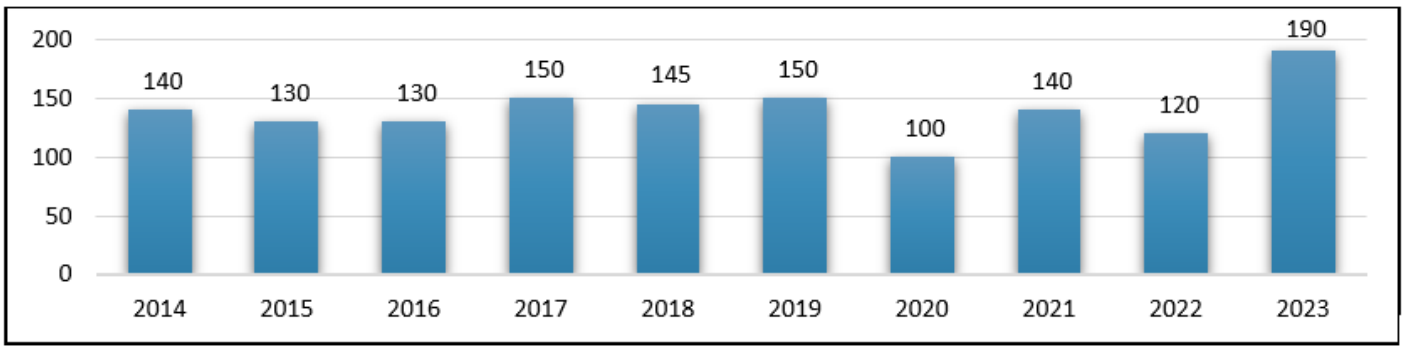

Source : Commande personnalisée auprès d'IRCC, 2024.

5.5 Effets de la croissance projetée sur les services d'établissement

La politique en matière d'immigration francophone d'IRCC (2024, p. 2) reconnait que la prestation de services essentiels en français est l'une des conditions de réussite pour « traduire une hausse des admissions d'immigrants d'expression française en une augmentation du poids démographique ». En effet, les services d'établissement jouent un rôle clé dans l'intégration des personnes immigrantes à la société canadienne, en offrant à ces dernières le soutien nécessaire pour favoriser leur réussite. À cela s'ajoute l'importance de ces services pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes au sein de la communauté francophone.

« En situation minoritaire, les agents d'établissement sont bien souvent plus que des prestataires de services, [puisqu'ils] jouent aussi un rôle de mise en contact de l'immigrant avec les lieux de socialisation de la communauté francophone locale. Les organismes qui offrent des services d'établissement sont une porte d'entrée à la communauté francophone » (Traisnel et Deschênes-Thériault, 2020, en ligne).

Au total, une offre suffisante de services d'établissement de qualité est indispensable non seulement pour assurer la rencontre entre les communautés francophones et les personnes immigrantes, mais aussi pour accroitre la probabilité que ces dernières choisissent de vivre en français et d'éduquer leurs enfants dans cette langue.

5.1.1 Effets ressentis par les personnes détenant la résidence permanente

Il convient donc de prêter une attention particulière à la hausse observée et projetée du nombre d'admissions de résidents permanents francophones afin de développer une offre de services d'établissement adaptée à cette augmentation. De fait, l'augmentation du nombre d'admissions de résidents permanents francophones a une incidence directe sur le secteur de l'établissement, entrainant un accroissement de la demande de services et de la pression exercée sur les fournisseurs de services existants. À titre d'exemple, depuis le lancement du service prédépart en 2019 au Manitoba, les admissions de francophones ont plus que doublé dans la province.

Si la tendance des dernières années se poursuit, la hausse de la demande de services d'établissement devrait ainsi provenir principalement des personnes admises dans les programmes de la catégorie de l'immigration économique. Cela est cohérent avec le plan de mise en œuvre 2024-2028 de la Politique en matière d'immigration francophone, qui stipule que « les programmes de la catégorie économique d'IRCC sont le principal moyen d'obtenir la résidence permanente pour les immigrants d'expression française qui cherchent à s'établir dans des communautés francophones et acadiennes » (2024, p. 24).
Cette augmentation de la population francophone au Manitoba nécessitera donc une évolution et une expansion des services en place pour répondre à la demande croissante de services, notamment dans les domaines suivants :

a) Le prédépart;
b) L'évaluation des besoins et des atouts ainsi que l'aiguillage;
c) L'information et l'orientation;
d) La formation linguistique;
e) L'emploi;
f) Les connexions communautaires;
g) L'ensemble des autres services spécialisés à l'intention des personnes immigrantes.

De plus, l'augmentation observée des admissions chez les enfants d'âge scolaire pourrait entrainer un accroissement de la demande de services d'établissement en milieu scolaire et de la pression exercée sur les fournisseurs de services existants.

5.5.2 Effets ressentis par les femmes immigrantes

Pour ce qui est de la planification des services destinés aux femmes immigrantes, la récente Stratégie pancanadienne des femmes immigrantes francophones en milieu minoritaire (2025) formule des recommandations visant à assurer l'équité dans le parcours d'immigration.

Ce document constitue un outil pertinent pour réfléchir à la planification et à l'offre de services à l'intention des femmes immigrantes francophones. Cette stratégie repose sur onze recommandations regroupées sous les thèmes suivants :

1.Politiques inclusives et holistiques fondées sur l'ACS Plus;
2.Participation et représentation des femmes immigrantes francophones dans l'élaboration des actions et des programmes qui les concernent;
3.Accès à des services adaptés et visibles en français;
4.Soutien du réseautage, de l'entrepreneuriat et de l'insertion professionnelle pour renforcer l'intégration économique des femmes immigrantes francophones;
5.Renforcement des droits et de l'autonomie par la promotion de ceux-ci auprès des immigrantes et par l'offre de formation dans ce domaine.

5.5.3 Effets différenciés ressentis par les résidents temporaires et les résidents permanents

La demande de services d'établissement à l'intention des travailleurs temporaires devrait se maintenir à un niveau semblable à celui observé dans la dernière décennie, si on exclut la hausse connue en 2023. Ainsi, l'augmentation de services à prévoir touche davantage l'accueil des personnes ayant obtenu le statut de résident permanent. Il convient de noter que les services offerts aux résidents temporaires ne sont pas financés par le gouvernement fédéral et dépendent donc d'autres sources de financement, comme les provinces. Nous reviendrons sur le cas des étudiants internationaux à la section 8.

6. SERVICES DE GARDE

Faits saillants – services de garde

*Le nombre d'enfants d'âge préscolaire admissibles à l'instruction en français est plus de quatre fois supérieur au nombre de places disponibles dans les services de garde francophones ou bilingues au Manitoba.

*Près des trois quarts (72 %) des enfants francophones dans les provinces de l'Ouest ayant été confiés à un service de garde ont fréquenté un établissement de langue anglaise. L'indisponibilité de services de garde en français est un facteur clé qui explique la raison pour laquelle de nombreux enfants francophones fréquentent des services de garde anglophones.

*Les données des projections montrent qu'une augmentation de l'immigration francophone entrainerait une croissance de la population francophone âgée de moins de 18 ans.

*Une offre insuffisante de services de garde en français est associée à une diminution de la probabilité que les enfants admissibles à l'instruction en français fréquentent une école de langue française.

6.1 Demande potentielle de places en français nettement supérieure au nombre de places disponibles

Afin de mieux comprendre les besoins actuels et futurs de services de garde en français, nous avons utilisé les données du Recensement de 2021[1], celles du gouvernement du Manitoba ainsi que nos projections démographiques inédites. À l'échelle de la province, près de 20 000 enfants admissibles à l'instruction en français sont en âge de fréquenter un service de garde (enfants âgés de 11 ans et moins).

De ces enfants, 8 645 sont d'âge préscolaire (âgés de 5 ans et moins). En ce qui concerne le nombre de places agréées dans les services de garde, lorsqu'on compare les données du recensement à celles du gouvernement du Manitoba, on constate que la demande potentielle de services de garde en français dépasse largement le nombre de places disponibles dans les établissements de langue française ou bilingues :

- Enfants de moins de 2 ans : 2 570 enfants en bas âge sont admissibles à l'instruction en français, tandis que la province ne compte que 375 places agréées pour les enfants de ce groupe d'âge; de ces places, 93 se trouvent dans un établissement de langue française et 282 dans un établissement bilingue;
- Enfants de 2 à 5 ans : 6 075 enfants d'âge préscolaire sont admissibles à l'instruction en français, tandis que la province ne compte que 1 562 places agréées à temps plein ou à temps partiel pour les enfants de ce groupe d'âge; de ces places, 497 se trouvent dans un établissement de langue française et 1 065 dans un établissement bilingue.

[6] La variable de l'admissibilité à l'instruction dans la langue officielle minoritaire au Canada indique si les personnes de moins de 18 ans sont admissibles à l'instruction en français aux niveaux primaire et secondaire. Ces données peuvent aussi être utilisées pour estimer la demande potentielle de services de garde en français. Celles-ci constituent en effet « une base factuelle nouvelle pour les décideurs publics, les responsables de la planification des infrastructures scolaires et les prestataires de services d'enseignement, tels les ministères provinciaux de l'éducation et les conseils scolaires partout au pays » (Statistique Canada, en ligne).

Le nombre d'enfants d'âge préscolaire admissibles à l'instruction en français est donc plus de quatre fois supérieur au nombre de places disponibles dans les services de garde francophones ou bilingues. Bien que tous les enfants ne fréquentent pas nécessairement un service de garde, cet écart reste considérable. La disponibilité des places varie aussi en fonction de la région, comme l'illustre le tableau 7.

Tableau 6 – Enfants admissibles à l'instruction en français selon l'âge[7] et la région, Manitoba, 2021

	Manitoba	Winnipeg	Taché	Brandon	Ritchot	De Salaberry	La Broquerie	Ste. Anne	Springfield	Hanover	Steinbach
Moins de 1 an	1 290	745	45	25	30	25	15	25	20	20	15
1 an	1 280	765	40	20	30	15	20	15	10	10	20
Total - moins de 2 ans	2 570	1 510	85	45	60	40	35	40	30	30	35
2 ans	1 315	785	30	35	30	20	15	20	25	15	15
3 ans	1 500	900	45	35	25	20	20	20	15	15	20
4 ans	1 540	910	40	45	35	15	30	25	15	15	20
5 ans	1 720	1 005	45	40	45	30	35	25	20	20	20
Total – 2 à 5 ans	6 075	3 600	160	155	135	85	100	90	75	65	75
6 ans	1 890	1 175	55	60	40	30	35	20	20	25	10
7 ans	1 850	1 120	50	55	35	20	35	30	20	25	25
8 ans	1 900	1 185	45	45	45	30	25	30	20	25	15
9 ans	1 875	1 135	55	70	35	45	20	25	25	15	20
10 ans	1 860	1 105	65	50	40	30	25	30	25	20	15
11 ans	1 880	1 190	40	40	40	30	20	25	25	10	15
Total – 6 à 11 ans	11 255	6 910	310	320	235	185	160	160	135	120	100
Total – 0 à 11 ans	19 900	12 020	555	520	430	310	295	290	240	215	210

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021, tableau 98100534.

[7] La citoyenneté n'est pas prise en compte dans le calcul de la population des enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire. Ainsi sont inclus dans cette population les enfants de parents immigrants qui sont dans les situations suivantes : 1) au moins l'un des parents a le français comme langue maternelle, même si l'enfant et les parents sont nés à l'étranger; 2) l'enfant fréquente ou a déjà fréquenté une école de langue française au Canada depuis son arrivée au pays, quelle que soit la langue maternelle de ses parents; 3) un frère, une sœur ou un parent de l'enfant fréquente ou a déjà fréquenté une école de langue française au Canada depuis l'arrivée de la famille au pays, peu importe la langue maternelle des parents.

Cette demande potentielle qui dépasse largement l'offre de places agréées semble avoir une incidence considérable sur la possibilité pour les enfants de fréquenter un service de garde en français. À ce sujet, l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022 révèle que près des trois quarts des enfants francophones (72 %) dans les provinces de l'Ouest[1] ayant été confiés à un service de garde ont fréquenté un établissement de langue anglaise. Seulement 18 % des enfants francophones ont fréquenté un service de garde de langue française et 11 % un établissement bilingue (français et anglais).

Tableau 7 – Nombre de places agréées dans les services de garde au Manitoba, décembre 2024

Région	Langue de l'établissement	Nombre de places agréées				
		Total	Enfants en bas âge (0-1 an)	Enfants d'âge préscolaire à temps plein (2-5 ans)	Enfants d'âge préscolaire à temps partiel (2-5 ans)	Enfants d'âge scolaire (6-11 ans)
Central	Français seulement	0	0	0	0	0
	Français et anglais	229	43	121	10	55
	Total	229	43	121	10	55
Eastman	Français seulement	392	48	184	10	150
	Français et anglais	608	98	331	30	149
	Total	1 000	146	515	40	299
Interlake	Français seulement	0	0	0	0	0
	Français et anglais	55	11	26	0	18
	Total	55	11	26	0	18
Northern	Français seulement	0	0	0	0	0
	Français et anglais	82	4	16	17	45
	Total	82	4	16	17	45
Parkland	Français seulement	0	0	0	0	0
	Français et anglais	20	0	0	20	0
	Total	20	0	0	20	0
Westman	Français seulement	53	4	24	10	15
	Français et anglais	0	0	0	0	0
	Total	53	4	24	10	15
Winnipeg	Français seulement	443	41	182	87	133
	Français et anglais	1 119	126	444	50	499
	Total	1 562	167	626	137	632
Manitoba	Français seulement	888	93	390	107	298
	Français et anglais	2 113	282	938	127	766
	Total	3 001	375	1 328	234	1 064

Source : Commande personnalisée auprès de l'outil Recherche de services de garde d'enfants, ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, gouvernement du Manitoba, décembre 2024.

L'indisponibilité de services de garde en français est un facteur clé expliquant pourquoi de nombreux enfants francophones fréquentent des établissements anglophones. En effet, à l'échelle du Canada hors Québec, 44 % des parents ayant inscrit leurs enfants dans un service de garde en langue anglaise soulignent que des places en français n'étaient pas disponibles dans leur région (Pépin-Filion et coll., 2024). Ainsi, la fréquentation d'un établissement anglophone n'est pas toujours un choix délibéré.

[8] Des données de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire ventilées selon la province seront publiées au cours de l'année 2025 par Statistique Canada.

Figure 21 – Langue officielle du service de garde fréquenté par les enfants en situation minoritaire, Canada hors Québec, 2022

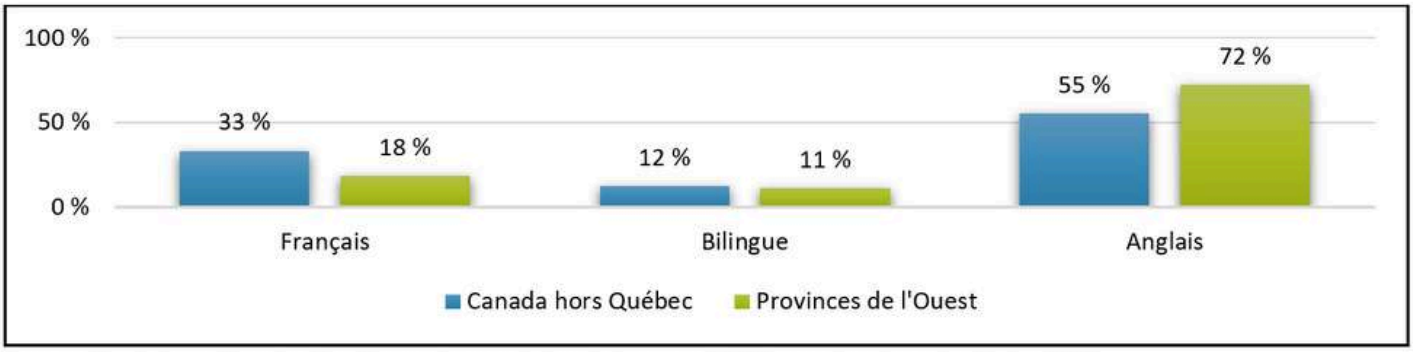

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire, 2022.

6.2 Projections démographiques : un accroissement de la demande à prévoir

Les données des projections démographiques ne permettent pas d'isoler précisément la population d'âge préscolaire. Cependant, elles indiquent qu'une augmentation de l'immigration francophone entrainerait une croissance de la population francophone âgée de moins de 18 ans. Par exemple, dans le scénario qui suppose une proportion d'immigration francophone de 5 %, le nombre de jeunes de moins de 18 ans passerait de 6 000 en 2021 à 7 000 en 2031. Dans le scénario qui suppose une proportion de 15 %, l'augmentation serait encore plus importante, le nombre de francophones de moins de 18 ans atteignant 10 000 en 2031.

Figure 22 - Population francophone âgée de 0 à 18 ans projetée selon 8 scénarios d'immigration francophone, Manitoba, 2021 à 2046

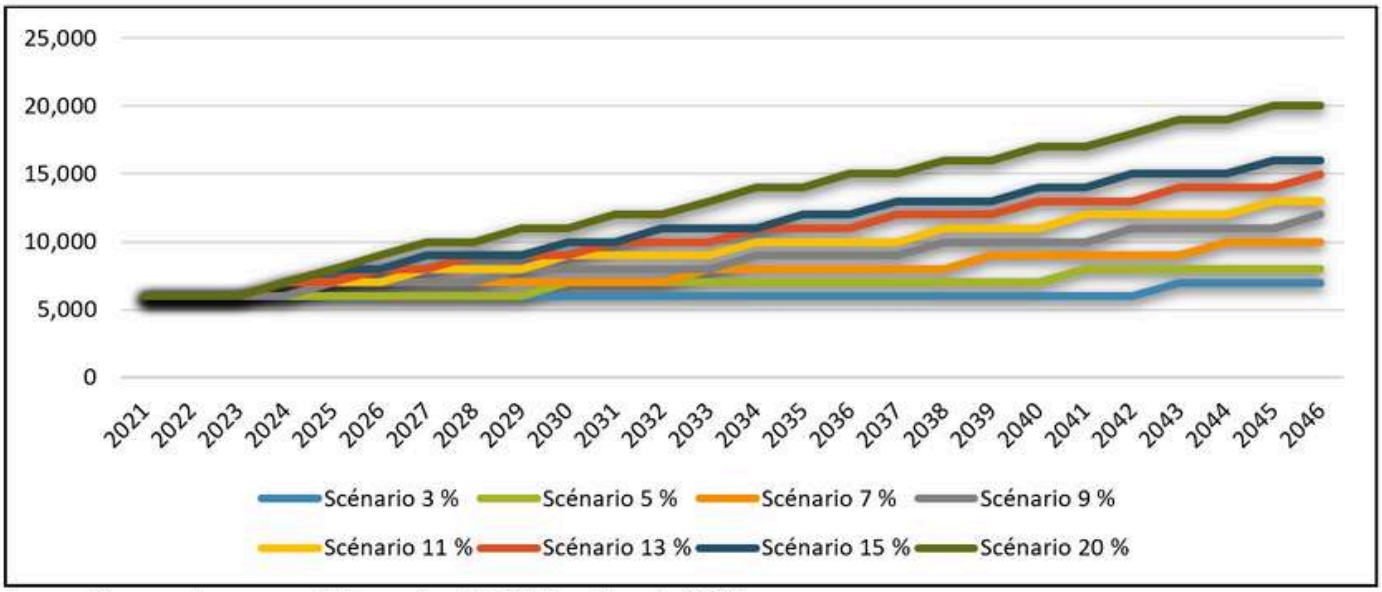

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

Tableau 8 - Population francophone âgée de 0 à 18 ans projetée selon 8 scénarios d'immigration francophone, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)								
	Scénario 3 %	Scénario 5 %	Scénario 7 %	Scénario 9 %	Scénario 11%	Scénario 13 %	Scénario 15 %	Scénario 20 %
2021	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
2026	6 000	6 000	7 000	7 000	7 000	8 000	8 000	9 000
2031	6 000	7 000	7 000	8 000	9 000	10 000	10 000	12 000
2036	6 000	7 000	8 000	9 000	10 000	11 000	12 000	15 000
2041	6 000	8 000	9 000	10 000	12 000	13 000	14 000	17 000
2046	7 000	8 000	10 000	12 000	13 000	15 000	16 000	20 000

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

6.3 Effets de la croissance projetée sur les services de garde

Une augmentation de la population francophone mineure exercera une pression supplémentaire sur la demande de places en service de garde en français, dans un contexte où l'offre actuelle est déjà largement insuffisante par rapport à la demande potentielle. Il sera donc nécessaire de mettre en place des stratégies pour développer et adapter l'infrastructure des services de garde afin de répondre à cette demande croissante.

Cela est d'autant plus important qu'en contexte linguistique minoritaire, les services de garde non seulement ont un mandat éducatif, mais ils contribuent également de manière importante au développement et à la vitalité de leurs communautés respectives. Le fait de fréquenter un service de garde de langue française permet aux enfants de vivre une socialisation précoce dans un environnement francophone, ce qui influence le processus de construction identitaire de ces derniers. Ce lieu de socialisation, en complément de la famille, revêt une importance particulière dans les foyers où le français n'est pas la langue principale (Landry, 2010; Chartier et coll., 2011; CLO, 2016).
Par ailleurs, la fréquentation d'un service de garde de langue française favorise le développement des compétences langagières (McCain et coll., 2007; Thompson et coll., 2014). Une recherche portant sur le Manitoba montre que la fréquentation d'un service de garde de langue française mène à des résultats scolaires plus élevés une fois l'enfant inscrit à la maternelle dans une école francophone (Chartier, 2011).

De plus, l'étude de Landry (2005) révèle qu'une offre insuffisante de places en services de garde en français, par rapport à la demande, est associée à une diminution de la probabilité que les enfants admissibles à l'instruction en français fréquentent une école de langue française lorsqu'ils atteindront l'âge scolaire. Les services de garde constituent ainsi une composante essentielle du continuum de l'éducation en français et de l'éventualité de vivre en français à l'âge adulte.

7. ÉDUCATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Faits saillants –services de garde

- Au cours de la dernière décennie, le nombre d'élèves inscrits dans un programme d'enseignement en langue française au Manitoba a augmenté (+11 %), l'augmentation étant plus marquée au primaire qu'au secondaire. Cette croissance est plus élevée que celle observée pour l'ensemble des élèves inscrits dans les écoles publiques de la province (+5 %).
- Au Manitoba, plus de 8 000 enfants d'âge scolaire admissibles à l'instruction en français n'ont jamais été instruits dans une école francophone, tant au primaire qu'au secondaire.
- Plus un enfant admissible à l'instruction en français habite loin d'une école de langue française, moins il est susceptible d'avoir fréquenté une école de cette langue.
- Les projections indiquent qu'une augmentation de l'immigration francophone entrainera une croissance importante de la population francophone âgée de moins de 18 ans.

7.1 Augmentation du nombre d'élèves

Au cours de la dernière décennie, le nombre d'élèves inscrits dans un programme d'enseignement en langue française au Manitoba a augmenté, passant de 5 235 pour l'année scolaire 2010-2011 à 5 979 en 2022-2023, avec un pic de 6 012 élèves en 2019-2020. Sur une période de 10 ans (de 2012-2013 à 2022-2023), cela représente un taux de croissance de 11 %. Par comparaison, durant la même période, la croissance du nombre d'élèves dans les programmes réguliers dans les écoles publiques du Manitoba est de 5 %.

[9] Ces nombres excluent les élèves inscrits dans les programmes d'immersion.

Figure 23 - Nombre d'élèves inscrits dans les programmes d'enseignement en langue française[1], Manitoba, 2010-2011 à 2022-2023

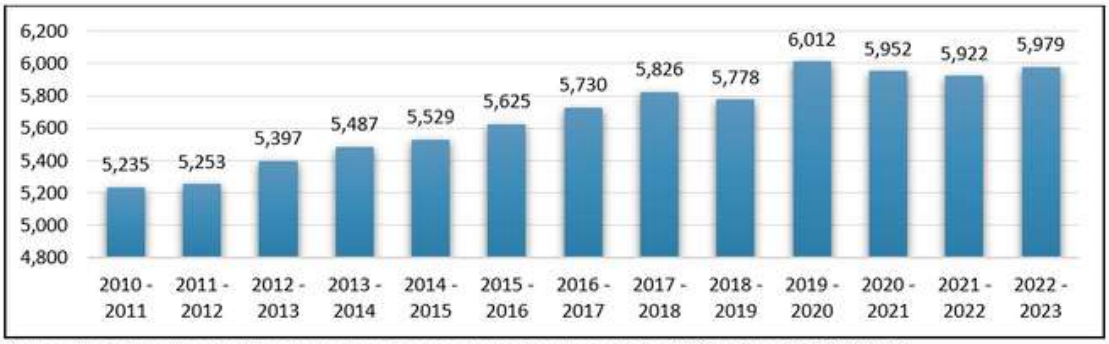

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire, 2024, tableau 37-10-0009-01.

Cette augmentation du nombre d'élèves inscrits dans un programme d'enseignement en langue française est plus marquée au niveau primaire qu'au secondaire. La figure 24 illustre l'effectif d'une même cohorte, de la maternelle à la 12e année. On observe une diminution progressive du nombre d'élèves à mesure que le niveau scolaire augmente, ce qui indique que les départs ne sont pas entièrement compensés par de nouvelles inscriptions. Par exemple, cette cohorte comptait 420 élèves en maternelle (2010-2011) comparativement à 324 élèves en 12e année (2022-2023). Ces données soulèvent la question de la rétention dans le système scolaire francophone aux niveaux supérieurs, notamment au secondaire.

Figure 24 - Nombre d'élèves inscrits dans les programmes d'enseignement en langue française[1] selon le niveau et l'année scolaire, Manitoba, 2010-2011 à 2022-2023

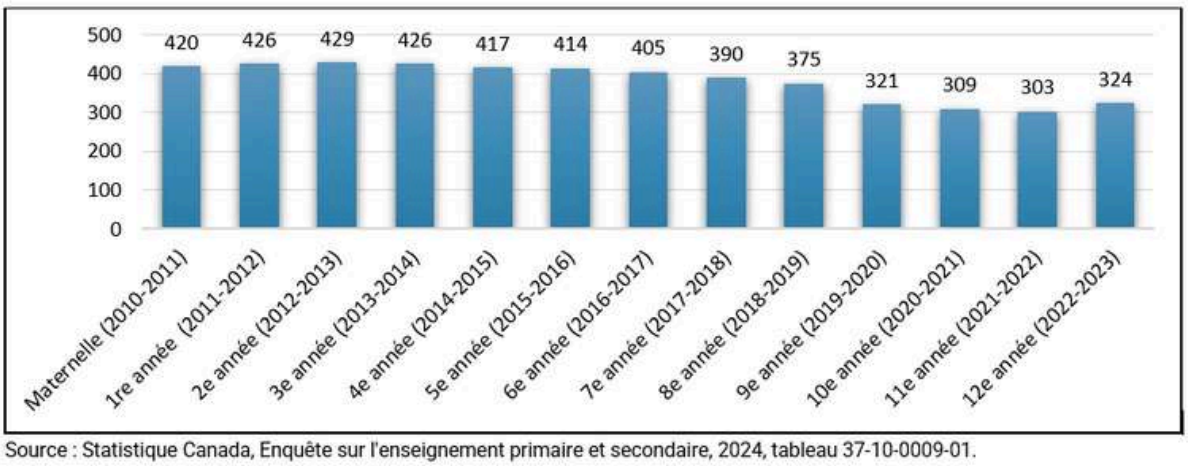

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire, 2024, tableau 37-10-0009-01.

Il importe de noter qu'au cours de la dernière décennie, l'augmentation du nombre d'élèves inscrits dans des programmes d'immersion française a été encore plus marquée que celle du nombre d'élèves inscrits dans des programmes d'enseignement en langue française. Le nombre d'élèves des programmes d'immersion est passé de 19 734 en 2010-2011 à 28 023 en 2022-2023. Sur une période de 10 ans (de 2012-2013 à 2022-2023), cela représente un taux de croissance de 32 %.

Figure 25 - Nombre d'élèves inscrits dans les programmes d'immersion française, Manitoba, 2010-2011 à 2022-2023

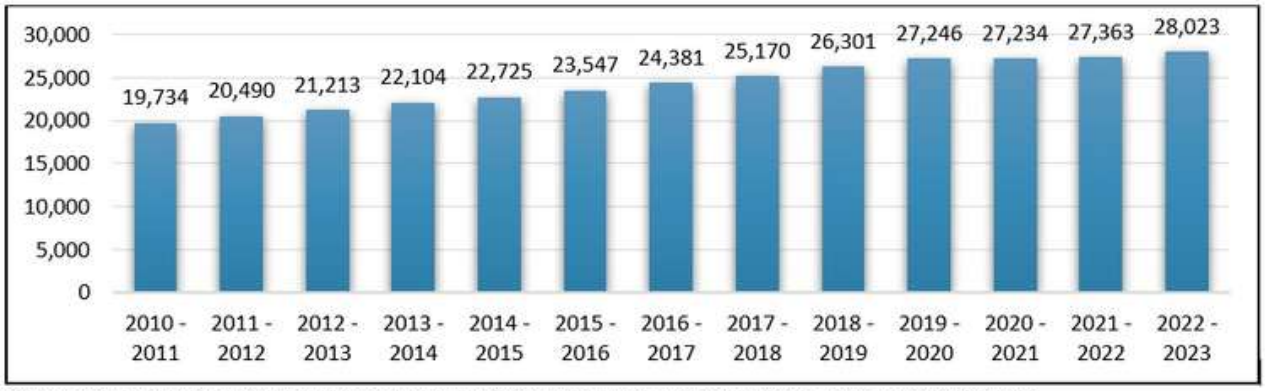

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire, 2024, tableau 37-10-0009-01.

7.2 Écart entre le nombre d'enfants admissibles à l'instruction en français et la fréquentation d'une école francophone

Malgré une augmentation du nombre d'élèves fréquentant une école francophone, les données du Recensement de 2021 révèlent que plus de 8 000 enfants d'âge scolaire admissibles à l'instruction en français n'ont jamais été instruits dans une école francophone, tant au primaire qu'au secondaire. En effet, parmi les enfants admissibles à l'instruction en français, seulement 63 % ont été instruits dans cette langue, ce qui signifie qu'un peu plus du tiers (37 %) n'ont jamais fréquenté une école de langue française. Parmi les localités de plus de 10 000 habitants, c'est à Thompson (84 %), à Selkirk (73 %) et à Taché (72 %) que la proportion d'enfants admissibles à l'instruction en français et ayant fréquenté une école francophone est la plus élevée, tandis qu'à Portage la Prairie (35 %), à St. Andrews (37 %) et à Springfield, cette proportion est la plus faible. À Winnipeg, celle-ci s'élève à 66 %.

Par ailleurs, l'écart entre les données du Recensement de 2021 et celles de l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (figure 23) précise le fait qu'une partie des enfants admissibles à l'instruction en français fréquentent une école francophone seulement au début de leur parcours scolaire, avant de passer à une école de langue de langue anglaise ou d'immersion.

Il peut également s'agir d'enfants ayant fréquenté une école de langue française ailleurs au Canada et qui, après leur arrivée au Manitoba, ont choisi de fréquenter une école anglophone ou un programme d'immersion française.

[10] Les données présentées dans la figure 24 excluent les élèves inscrits dans les programmes d'immersion.

Tableau 9 – Nombre et proportion d'enfants admissibles à l'instruction en français, âgés de 5 à 17 ans, ayant déjà fréquenté ou fréquentant une école de langue française, Manitoba, 2021			
	Enfants admissibles à l'instruction en français et qui ont fréquenté une école francophone		Total des enfants admissibles à l'instruction en français
Subdivision de recensement	N	%	N
Brandon	290	57 %	510
Hanover	140	55 %	255
Portage la Prairie	35	35 %	100
Selkirk	95	73 %	130
Springfield	150	48 %	310
St. Andrews	50	37 %	135
St. Clements	70	64 %	110
Steinbach	100	53 %	190
Taché	485	72 %	675
Thompson	155	84 %	185
Winkler	40	50 %	80
Winnipeg	8 990	66 %	13 570
Subdivisions de recensement combinées ayant une population de moins de 10 000 habitants	3 455	58 %	5 920
Manitoba	14 040	63 %	22 160

Source : Statistique Canada, Profil d'intérêt spécial, Recensement de la population de 2021, produit numéro 98-26-00092021001.

En croisant les données sur la fréquentation d'une école francophone et l'emplacement de ces écoles, on observe que plus un enfant admissible à l'instruction en français habite loin d'une école de langue française, moins il est susceptible d'avoir fréquenté une école de cette langue (Statistique Canada, 2022b). La distance est donc un facteur qui influence considérablement le choix de fréquenter une école de langue française, un élément qui devra être pris en compte dans la planification de l'offre de programmes en français.

De fait, au Canada hors Québec, les trois quarts (76 %) des enfants admissibles à l'instruction en français qui habitent à moins de 1 km d'une école de langue française ont fréquenté une école de cette langue.

Plus la distance séparant le lieu de résidence de l'école de langue française augmente, plus la proportion d'enfants admissibles à l'instruction en français ayant fréquenté une telle école diminue, celle-ci étant de seulement 41 % chez les enfants vivant à plus de 20 km d'une école francophone.

Au Manitoba, parmi les enfants admissibles à l'instruction en français, 14 % habitent à moins de 1 km de l'école francophone la plus proche, 59 % à moins de 5 km, 77 % à moins de 10 km et 83 % à moins de 15 km, alors que 18 % de ces enfants vivent à plus de 15 km d'une école francophone.

[10] Les données présentées dans la figure 24 excluent les élèves inscrits dans les programmes d'immersion.

Figure 26 - Proportion d'enfants admissibles à l'instruction en français âgés de moins de 18 ans, selon la distance entre le lieu de résidence et l'école francophone la plus proche, Manitoba et Canada hors Québec, 2021

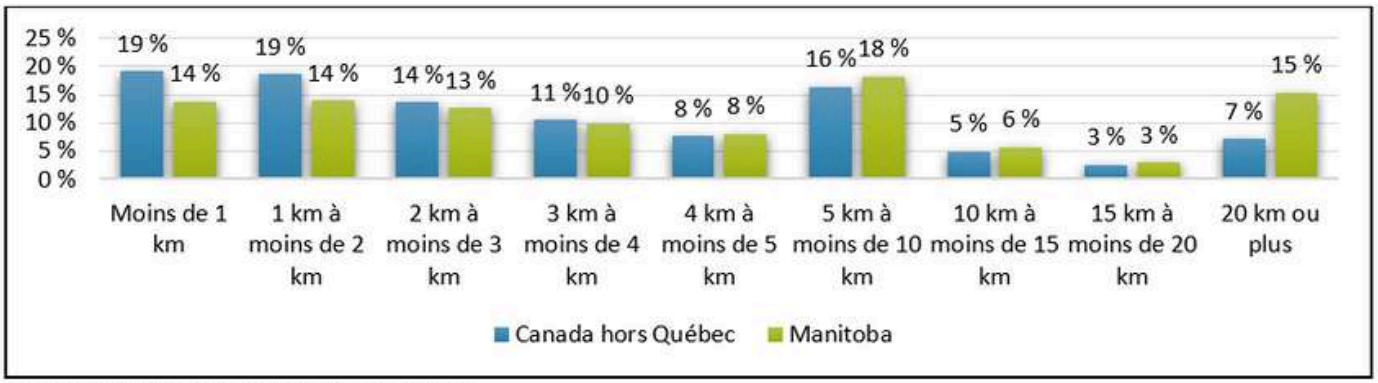

Source : Statistique Canada, Quotidien (2022).

7.3 Projections démographiques : un accroissement de la demande à prévoir

Les données des projections indiquent qu'une augmentation de l'immigration francophone entrainerait une croissance de la population francophone âgée de moins de 18 ans. Comme le montre le tableau 8, dans le scénario supposant une proportion d'immigration francophone de 5 %, la population francophone de ce groupe d'âge passerait de 6 000 en 2021 à 7 000 en 2031, puis à 8 000 en 2046. Dans le scénario supposant une proportion de 15 %, l'augmentation serait encore plus importante, le nombre de francophones âgés de moins de 18 ans atteignant 10 000 en 2031 et 16 000 en 2046.

7.4 Effets sur l'éducation primaire et secondaire en français

Une augmentation de l'immigration francophone entrainera un accroissement de la demande d'instruction en langue française au Manitoba. Ces données soulignent la nécessité d'élaborer des stratégies permettant à la Division scolaire franco-manitobaine de répondre à cette demande croissante, notamment sur le plan des infrastructures, de la formation et du recrutement du personnel éducatif ainsi que des ressources, ces dernières devant être adéquates pour soutenir les besoins particuliers d'une clientèle immigrante en expansion. La province devra sans doute consentir des investissements supplémentaires.

Cela est d'autant plus important, compte tenu du rôle clé de l'école dans l'écosystème de l'accueil en contexte francophone minoritaire. Pour de nombreux enfants, l'école constitue le premier point de contact avec la culture du nouveau pays. C'est un lieu symbolique où se crée un échange interculturel entre les familles immigrantes et la communauté (Benimas, 2014; Farmer et Labrie, 2008). De plus, en contexte minoritaire, l'école francophone remplit une mission particulière dans la construction identitaire des élèves, puisqu'elle vise à favoriser le développement d'une identité et d'une expérience culturelles francophones ainsi que d'une fierté de parler français (ACELF, 2014; Duchesne, 2017).

Par ailleurs, il est important de souligner que des services d'établissement en milieu scolaire adaptés aux besoins variés des enfants issus de l'immigration récente sont essentiels pour favoriser une intégration réussie. Ces services peuvent avoir une incidence majeure, non seulement sur les élèves, mais aussi sur les familles de ces derniers, car l'intégration réussie des enfants dans la communauté est un facteur clé pour favoriser la rétention des parents (Traisnel et coll., 2019).

Les défis d'intégration des élèves récemment arrivés, dont les compétences langagières et culturelles sont variées, peuvent être à la fois d'ordre culturel et pédagogique. Des différences culturelles peuvent compliquer la communication entre les familles immigrantes et l'école, freinant ainsi l'intégration des élèves (Atangana-Abe, J. et Ka, M., 2016). De plus, le personnel enseignant doit être correctement formé et outillé pour répondre aux besoins des élèves qui cheminent dans leur parcours d'intégration (Kamano et Benimas, 2017).

8. ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

Faits saillants –services de garde

- Les années collégiales et universitaires 2023-2024 (338) et 2024-2025 (346) se distinguent par une hausse du nombre d'étudiants internationaux à l'Université de Saint-Boniface, par rapport aux cinq années précédentes.
- La proportion d'étudiants internationaux en 2023-2024 est nettement plus élevée (41 %) dans les programmes collégiaux que dans les programmes universitaires (11 %) à l'Université de Saint-Boniface.
- Le plafond de réception des demandes pour la plupart des permis d'études mis en place par le gouvernement fédéral crée un climat d'incertitude autour de l'évolution du nombre d'étudiants internationaux au cours des prochaines années.
- La demande de programmes d'études postsecondaires en français pourrait tout de même augmenter dans les années à venir en raison d'une hausse des admissions de personnes immigrantes francophones d'âge mineur.
- La dernière décennie a été marquée par une forte augmentation du nombre d'élèves inscrits dans un programme d'immersion française (+32 %), une population qui est susceptible de suivre un programme de formation postsecondaire en français.
- Winnipeg, à l'instar de Moncton, se distingue comme la région métropolitaine de recensement où la proportion de personnes de langue maternelle française qui ont étudié en français au postsecondaire et qui, par la suite, travaillent principalement en français est la plus élevée.

8.1 Université de Saint-Boniface

L'Université de Saint-Boniface offre une éducation collégiale et universitaire en français au Manitoba. En effet, en plus de son volet universitaire, l'établissement abrite aussi deux écoles collégiales : l'École technique et professionnelle ainsi que l'École des sciences infirmières et des études de la santé.

En 2023-2024, l'Université de Saint-Boniface comptait 1 587 étudiants inscrits, dont 1 032 dans un programme universitaire et 555 dans un programme collégial. La proportion d'étudiants internationaux est nettement plus élevée (41 %) dans les programmes collégiaux que dans les programmes universitaires (11 %) (voir l'annexe 13.1.4). À partir de l'année scolaire 2022-2023, le nombre d'étudiants internationaux inscrits dans des programmes collégiaux a surpassé celui des étudiants internationaux inscrits dans les programmes universitaires.

Au cours de la dernière décennie, la population étudiante internationale a fluctué, passant sous la barre des 300 étudiants inscrits en 2017-2018 et restant au-dessous de ce seuil jusqu'en 2022-2023. Cependant, les années scolaires 2023-2024 (338) et 2024-2025 (346) se distinguent par une hausse du nombre d'étudiants internationaux. Le nombre d'inscriptions a ainsi atteint un niveau comparable à celui observé en 2015-2016 (331).

Figure 27 - Effectifs de la population étudiante internationale, Université de Saint-Boniface, 2015-2016 à 2024-2025

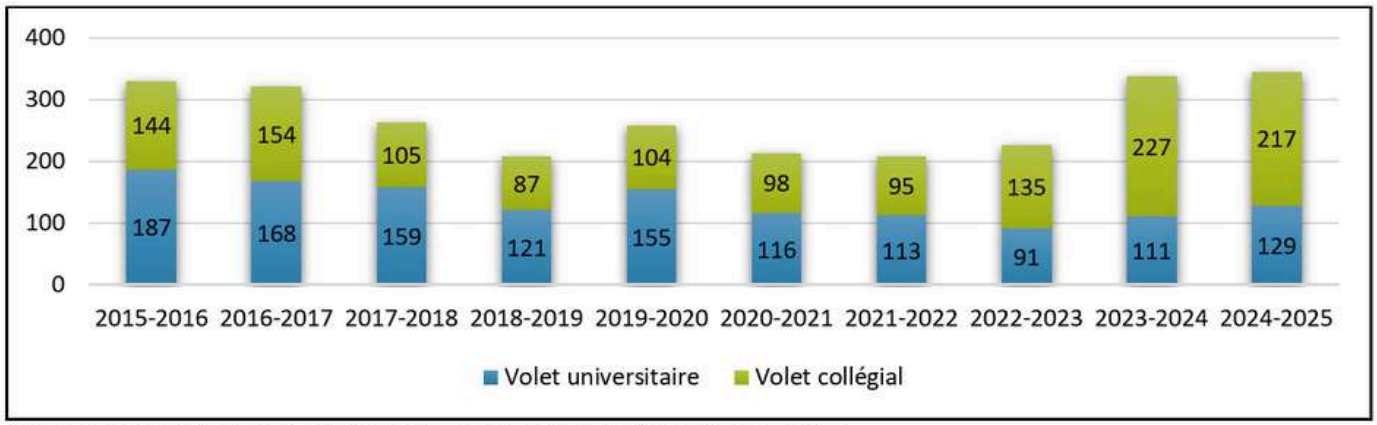

Source : Commande personnalisée auprès de l'Université de Saint-Boniface, 2025.

Lors de l'année scolaire 2023-2024, plus des trois quarts (76 %) des étudiants internationaux inscrits à l'Université de Saint-Boniface provenaient d'Afrique subsaharienne. Les cinq pays de cette région d'où provient le plus grand nombre d'étudiants inscrits étaient le Sénégal (81), la Côte d'Ivoire (61), la République démocratique du Congo (45), le Mali (22) et la Guinée (10).

L'Afrique du Nord est la deuxième région en importance sur le plan de la provenance des étudiants internationaux inscrits, 17 % du nombre total d'étudiants internationaux inscrits dans cet établissement provenant de cette région. Les deux pays de cette région d'où proviennent le plus grand nombre d'inscriptions sont le Maroc (40) et l'Algérie (10).

Tableau 10 – Nombre d'étudiants internationaux selon la région d'origine, Université de Saint-Boniface, 2023-2024

	Volet universitaire	Volet collégial	Total
Afrique subsaharienne	90	168	258
Afrique du Nord	12	46	58
Amériques	3	10	13
Asie	1	0	1
Europe	5	3	8
Total	111	227	338

Source : Commande personnalisée auprès de l'Université de Saint-Boniface, 2025.

8.2 Immersion française et croissance de la population francophone : un accroissement de la demande à prévoir

8.2.1 Population étudiante internationale

Bien que les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025 se caractérisent par une hausse des effectifs, il est encore difficile de prévoir l'évolution future de la population étudiante internationale. Comme mentionné précédemment, en mars 2024, le Canada a annoncé un plan visant à réduire la proportion de résidents temporaires à 5 % de la population totale au cours des trois prochaines années, cette proportion comprenant les travailleurs temporaires et les étudiants internationaux. Pour atteindre cet objectif, différentes mesures ont été prises : un plafond de réception des demandes pour la plupart des permis d'études a été mis en place, les exigences financières relatives au coût de la vie pour les demandeurs de permis d'études ont été révisées à la hausse et des changements ont été apportés aux critères déterminant l'admissibilité à un permis de travail postdiplôme.

Ces mesures créent un climat d'incertitude autour de l'évolution du nombre d'étudiants internationaux au cours des prochaines années.

Les projections démographiques présentées dans la présente étude tiennent compte de cet objectif de réduction des résidents temporaires. Elles montrent que, quel que soit le scénario d'immigration francophone envisagé et le nombre de résidents permanents francophones admis, le nombre de résidents temporaires francophones au Manitoba devrait rester relativement stable, avoisinant les 1 000 personnes.

8.2.2 Croissance projetée de la population francophone au Manitoba

Malgré l'incertitude entourant l'évolution du nombre d'étudiants internationaux, la demande de programmes d'études postsecondaires en français pourrait augmenter dans les prochaines années en raison d'une hausse des admissions de personnes immigrantes francophones d'âge mineur.

Comme l'indique la figure 16, en 2024, la croissance la plus importante du nombre d'admissions est observée dans le groupe des personnes âgées de 0 à 14 ans. Ces personnes sont susceptibles de fréquenter un programme d'études postsecondaire en français une fois qu'elles en seront à cette étape de leur parcours scolaire.

Nos projections montrent d'ailleurs qu'une augmentation de l'immigration francophone entrainerait une hausse de la population francophone âgée de 19 à 24 ans[1]. Ainsi, d'après le tableau 11, selon le scénario qui suppose une proportion d'immigration francophone de 5 %, ce groupe passerait d'environ 2 000 personnes en 2021 à 3 000 en 2031. Selon le scénario supposant une proportion de 15 %, l'augmentation serait encore plus marquée, le nombre de francophones âgés de 19 à 24 ans atteignant 4 000 en 2031 et 6 000 en 2046.

Tableau 11 - Population francophone âgée de 19 à 24 ans projetée selon 8 scénarios d'immigration francophone, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

	Scénario 3 %	Scénario 5 %	Scénario 7 %	Scénario 9 %	Scénario 11%	Scénario 13 %	Scénario 15 %	Scénario 20 %
2021	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
2026	2 000	2 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
2031	2 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	4 000	4 000
2036	3 000	3 000	3 000	3 000	4 000	4 000	4 000	5 000
2041	3 000	3 000	3 000	4 000	4 000	5 000	5 000	6 000
2046	3 000	3 000	4 000	4 000	5 000	5 000	6 000	7 000

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

8.2.3 Population inscrite aux programmes d'immersion française

Parmi les personnes susceptibles de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires en français, on compte aussi celles qui ont une connaissance du français sans que cette langue soit leur première langue officielle parlée, comme les personnes inscrites aux programmes d'immersion française. Comme il est indiqué à la section 7.1, la dernière décennie a été marquée par une forte augmentation du nombre d'élèves inscrits dans ces programmes.

En effet, le nombre d'élèves des programmes d'immersion française est passé de 19 734 en 2010-2011 à 28 023 en 2022-2023.

Sur une période de dix ans (de 2012-2023 à 2022-2023), le nombre total d'inscriptions dans les programmes d'immersion française a augmenté de 32 % au Manitoba. Cette augmentation est similaire dans le cas précis des élèves de 10e (39 %), de 11e (35 %) et de 12e année (32 %). Pour l'année scolaire 2022-2023, le nombre d'élèves inscrits dans des programmes d'immersion française était plus de quatre fois supérieur à celui des élèves fréquentant une école francophone.

[11] Nous isolons cette tranche d'âge, puisque que selon les données du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIÉP), les personnes âgées de 24 ans et moins (toutes langues confondues) constituent la majorité des effectifs des établissements postsecondaires au Canada hors Québec.

Tableau 12 - Nombre d'élèves inscrits dans les programmes d'immersion française, Manitoba, 2012-2013 et 2022-2023			
Année d'étude	Année scolaire		Taux de croissance 2012-2022 à 2022-2023
	2012-2013	2022-2023	
Toutes (maternelle à 12e année)	21 213	28 023	32 %
10e année	1 074	1 497	39 %
11e année	981	1 323	35 %
12e année	987	1 305	32 %

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire, 2024, tableau 37-10-0009-01.

8.3 Effets de la croissance projetée sur l'éducation postsecondaire en français

Ainsi, la demande de programmes postsecondaires en français pourrait augmenter en raison, d'une part, de la croissance de la population francophone au Manitoba, alimentée par l'immigration, et, d'autre part, de l'augmentation de la fréquentation des programmes d'immersion française. C'est pourquoi il est essentiel de pouvoir répondre aux besoins de ces populations et d'élaborer des stratégies de recrutement adaptées à ces dernières.

Dans le cadre de l'accès aux études postsecondaires, plusieurs facteurs influencent la décision des étudiants quant à la langue dans laquelle ils choisissent de poursuivre leur formation. Des éléments tels que la langue maternelle, la langue d'enseignement, la proximité géographique des établissements postsecondaires, l'attachement à la communauté et le niveau de compétence en français influencent fortement la décision d'une personne de poursuivre ses études dans cette langue (Boissonneault, 2016; Samson, 2014).
Cependant, l'absence d'offre de cours et de programmes en français dans certains domaines d'études peut constituer un obstacle et inciter certains étudiants à choisir des établissements anglophones (Boissonneault, 2016; Allard et al., 2009).

Par ailleurs, il est important de souligner que les établissements qui offrent des programmes d'études postsecondaires en français en contexte minoritaire cherchent tous à participer activement, d'une part, au développement et à l'épanouissement des communautés francophones qu'ils servent et, d'autre part, à la vitalité de la langue française (Sociopol, 2021). Le fait de poursuivre des études postsecondaires en français contribue à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté francophone (Pilote et Joncas, 2016).

De plus, selon une étude de Statistique Canada (Lemyre, 2022), un lien existe entre la langue d'enseignement dans les établissements postsecondaires et l'usage prédominant du français au travail. À Winnipeg, parmi les personnes de langue maternelle française qui ont obtenu leur diplôme d'un établissement de langue française, 49 % travaillent principalement en français alors que 28 % parlent l'anglais au travail.

[11] Nous isolons cette tranche d'âge, puisque que selon les données du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIÉP), les personnes âgées de 24 ans et moins (toutes langues confondues) constituent la majorité des effectifs des établissements postsecondaires au Canada hors Québec.

Winnipeg, à l'instar de Moncton, se distingue comme la région métropolitaine de recensement où la proportion de personnes de langue maternelle française qui ont étudié en français au postsecondaire et qui, par la suite, travaillant principalement en français est la plus élevée, devançant des endroits comme Ottawa, Halifax, Toronto, Edmonton et Vancouver (Lemyre, 2022). L'étude établit un lien entre ces proportions élevées à Moncton et à Winnipeg et la présence d'un établissement d'enseignement postsecondaire francophone dans ces deux villes, ces établissements permettant de suivre une formation offerte entièrement en français, mais offre également plusieurs occasions de travailler dans cette langue.

Pour la population issue des écoles d'immersion française, la poursuite des études postsecondaires en français peut être une occasion d'intégrer pleinement la communauté francophone, de renforcer les compétences linguistiques acquises durant les études primaires et secondaires ou encore de bénéficier de bourses d'études supplémentaires (Lamoureux, 2013). Cela permet aussi de former de futurs professionnels en mesure d'offrir des services en français et plus au fait des réalités des communautés francophones en situation minoritaire. Cependant, selon l'étude de Sociopol (2021, p. 78), pour la plupart des établissements, de réelles stratégies de recrutement ciblant cette population doivent encore être ébauchées. De même, il y a aussi un besoin de repenser certains mécanismes afin d'appuyer cette population et d'offrir à cette dernière une expérience qui soit dans la continuité de ce qu'elle a connu au secondaire, notamment en matière d'accueil, d'accompagnement et de soutien à la réussite (Lamoureux, 2013; Lalonde et Lortie, 2014).

L'étude de Sociopol (2021) révèle que « le plus grand enjeu pour la pérennité des études postsecondaires en français en contexte minoritaire est le financement ». Cette précarité financière peut compromettre les possibilités de développement et d'innovation. La part croissante des revenus que les établissements postsecondaires tirent des frais d'inscriptions, notamment de ceux de la population étudiante provenant de l'étranger, rend certains programmes ou établissements plus vulnérables. Les « universités et les collèges offrant des études en français font face à des défis additionnels en matière de recrutement en comparaison des établissements anglophones, considérant, notamment, que les populations cibles sont moins grandes, davantage dispersées et moins visibles » (Sociopol, 2021).

9. SERVICES DE SANTÉ

Faits saillants –services de garde

- La population manitobaine est susceptible de développer des maladies chroniques dans une proportion semblable au reste de la population canadienne.
- Le risque de développer des maladies chroniques augmente avec l'âge. Or, la population francophone du Manitoba présente un âge médian nettement plus élevé que celui de la population totale.
- Il y a un besoin accru de services de santé adaptés sur les plans linguistique et culturel pour répondre aux besoins d'une population francophone vieillissante.
- L'Enquête sur la population de langue officielle confirme les défis d'accès aux services de santé en français au Manitoba. Parmi les adultes francophones de la province, la moitié recevaient rarement (24 %), sinon jamais (26 %), des services ou des soins de santé en français.
- L'atteinte d'une cible d'immigration francophone correspondant à la demande de la communauté (15 %) permettrait de freiner le phénomène actuel de vieillissement accéléré de la population francophone.

9.1 Population francophone vieillissante

La prévalence des principaux problèmes de santé chroniques et des troubles de santé mentale au sein de la population manitobaine est semblable à celle observée dans l'ensemble du Canada, à l'exception du taux d'obésité, qui est plus élevé au Manitoba (34 %) par rapport à la moyenne nationale (29 %). La population manitobaine ne semble donc pas plus susceptible de développer des maladies chroniques que le reste de la population canadienne.

Figure 28 - Prévalence des principaux problèmes de santé chroniques courants et des troubles de santé mentale, Manitoba, 2021

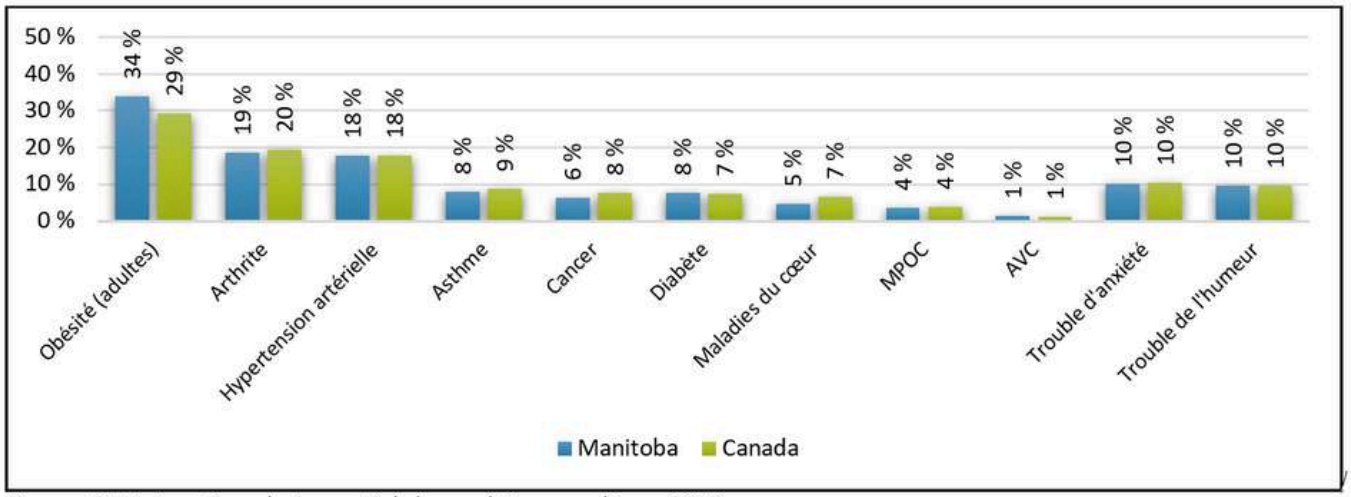

Source : Statistique Canada, *La santé de la population canadienne*, 2023.

Ces données sur la santé de la population canadienne de Statistique Canada (2023) ne sont pas ventilées selon la langue. Toutefois, il est établi que le risque de développer des maladies chroniques augmente avec l'âge (Agence de la santé publique du Canada, 2021). Or, la population francophone du Manitoba présente un âge médian nettement plus élevé que celui de la population totale, celui-ci étant de 52 ans pour les personnes dont le français est la première langue officielle parlée, comparativement à 38 ans pour celles de la population totale (Statistique Canada, 2021).

En effet, plus du quart (26 %) des francophones du Manitoba sont âgés de 65 ans et plus, comparativement à 16 % de la population totale. Compte tenu du vieillissement accéléré de la population francophone par rapport à la population générale, la prévalence des maladies chroniques pourrait donc être plus élevée chez les francophones.

Figure 29 – Répartition de la population selon le groupe d'âge, Manitoba, 2021

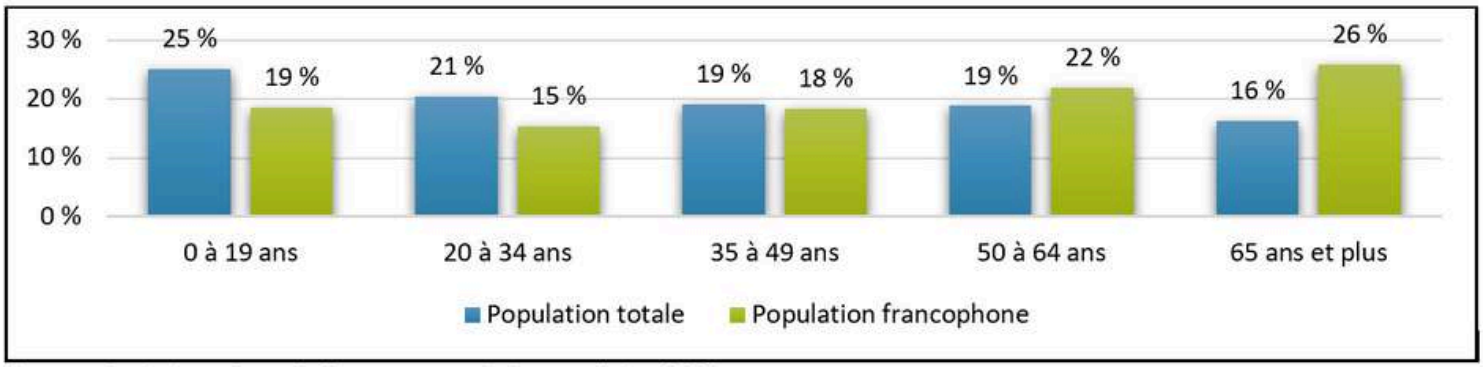

Source : Statistique Canada, Recensement de la population 2021.

9.2 Difficulté d'accès aux services de santé en français

L'Enquête sur la population de langue officielle confirme les difficultés d'accès aux services de santé en français au Manitoba. Parmi les adultes francophones de la province, la moitié de ces personnes recevaient rarement (24 %), sinon jamais (26 %), des services ou des soins de santé en français, tandis qu'environ le quart de celles-ci en recevaient souvent (17 %) ou même toujours (9 %). Enfin, environ le quart de ces adultes francophones en recevaient parfois (24 %).

Parmi les raisons mentionnées pour expliquer le fait de ne pas demander ou de ne pas recevoir de services de santé en français, on retrouve notamment le fait que le professionnel de la santé ne connaissait pas la langue (43 %) ainsi que l'absence d'offre active de services en français (32 %).

Figure 30 – Fréquence de l'obtention de services ou de soins de santé en français chez la population d'adultes francophones, Manitoba, 2022

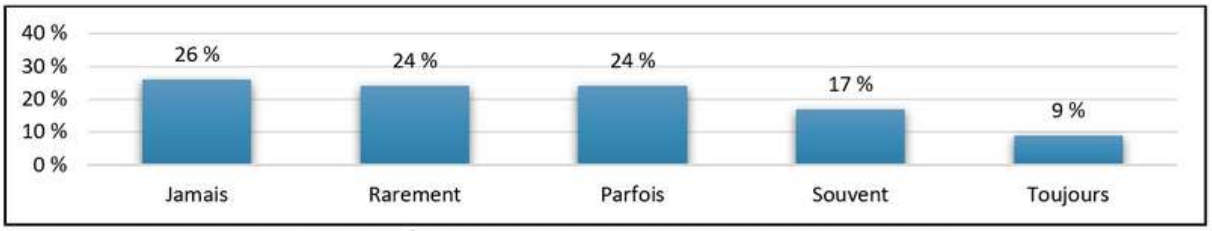

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire, 2022.

9.3 Projections démographiques : freiner le vieillissement accéléré de la population francophone grâce à l'immigration

Comme mentionné précédemment, quel que soit le scénario d'immigration francophone envisagé dans les projections, le nombre de personnes francophones âgées de plus de 65 ans au Manitoba devrait rester relativement stable, oscillant entre 11 000 et 14 000 de 2021 à 2046. Toutefois, plus la proportion d'immigration francophone est élevée, plus la population francophone totale augmente. Ainsi, les scénarios supposant une proportion d'immigration francophone plus importante donnent lieu à une diminution de la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus au sein de la population francophone.

Par exemple, en 2046, la proportion de francophones âgés de 65 ans et plus serait de 26 % avec une cible d'immigration francophone de 5 %, alors qu'elle serait de 17 % avec une cible d'immigration francophone de 15 %. Au sein de la population totale, selon nos projections, la proportion de personne âgée de 65 ans et plus devrait être d'environ 21 % en 2026.

Ainsi, l'atteinte d'une cible d'immigration francophone correspondant à la demande de la communauté (15 %) permettrait de freiner le phénomène actuel de vieillissement accéléré de la population francophone.

Tableau 13 – Population francophone âgée de 65 ans et plus projetée selon 8 scénarios d'immigration francophone, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

	Scénario 3 %	Scénario 5 %	Scénario 7 %	Scénario 9 %	Scénario 11%	Scénario 13 %	Scénario 15 %	Scénario 20 %
2021	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000
2026	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
2031	12 000	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000
2036	12 000	12 000	12 000	12 000	13 000	13 000	13 000	13 000
2041	12 000	12 000	12 000	12 000	13 000	13 000	13 000	13 000
2046	12 000	12 000	12 000	13 000	13 000	13 000	13 000	14 000

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

Tableau 14 – Proportion de la population francophone âgée de 65 ans et plus projetée selon 8 scénarios d'immigration francophone, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

	Scénario 3 %	Scénario 5 %	Scénario 7 %	Scénario 9 %	Scénario 11%	Scénario 13 %	Scénario 15 %	Scénario 20 %
2021	28 %	28 %	28 %	28 %	28 %	28 %	28 %	28 %
2026	31 %	30 %	29 %	28 %	27 %	27 %	26 %	24 %
2031	31 %	32 %	30 %	28 %	27 %	25 %	25 %	22 %
2036	31 %	28 %	26 %	24 %	24 %	23 %	21 %	19 %
2041	30 %	27 %	24 %	22 %	22 %	20 %	19 %	16 %
2046	29 %	26 %	23 %	22 %	20 %	18 %	17 %	15 %

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

9.4 Effets de la croissance de la population sur les services de santé

9.4.1 Effets ressentis par la population ainée francophone

Pour être en mesure de répondre aux besoins d'une population francophone en croissance, et particulièrement d'une population francophone vieillissante, il est essentiel pour celle-ci d'avoir un meilleur accès à des services de santé adaptés sur les plans linguistique et culturel.

La littérature scientifique portant sur l'accès aux services de santé et les besoins des personnes ainées francophones met en lumière plusieurs points clés à prendre en compte, dont les suivants :

- Les personnes ainées francophones qui reçoivent des services de santé en français comprennent généralement mieux les soins reçus, les options de traitement et les directives à suivre. De plus, elles peuvent participer plus activement aux discussions et à la prise de décisions concernant leurs soins (Carbonneau et Drolet, 2014; Drolet et coll., 2015; de Moissac et coll., 2016). D'ailleurs, la maitrise de l'anglais peut diminuer avec l'âge ou en raison d'une maladie (Savard et coll., 2020);
- L'utilisation d'outils de dépistage de la maladie d'Alzheimer et d'autres formes de démence en anglais auprès de francophones peut entrainer une sous-évaluation des capacités cognitives de ces personnes et mener à un diagnostic erroné (Laroque et coll., 2021);
- Chez les personnes ainées, le fait de recevoir des soins de santé dans une langue autre que la langue maternelle peut accroitre l'anxiété (Drolet et coll., 2014);
- Les personnes ainées ne bénéficient pas toujours d'une offre active de services en français lorsque les intervenants supposent qu'elles sont capables de parler anglais (Savard et coll., 2020) ou encore s'il est difficile de déterminer quels services sont disponibles en français au sein de la communauté (Drolet et coll., 2015);
- L'accès aux services en français, en raison de la disponibilité limitée de ceux-ci, peut entrainer des délais d'attente (Drolet et coll., 2015). Une étude de Chartier et coll. (2012) a d'ailleurs illustré qu'en ce qui concerne l'obtention d'une place dans un foyer de soins au Manitoba, le délai est plus long pour les francophones que pour les anglophones;
- Même lorsque des services en français sont disponibles, les personnes ainées ayant des besoins complexes ont toujours de la difficulté à accéder à tous les soins nécessaires dans leur langue. Dans l'organisation des services de santé, la priorité n'est pas toujours donnée à l'orientation des ainés francophones vers des services en français. Ces lacunes se manifestent surtout sur le plan de l'accès aux médecins spécialistes, à d'autres services spécialisés, aux services d'aide personnelle en dehors des heures normales de travail (soirées et fin de semaine) ainsi qu'aux services privés (Drolet et coll., 2017; Kubina et coll., 2018; Savard et coll., 2020).

9.4.2 Effets ressentis par la population immigrante francophone

Au moment de leur arrivée au pays, les personnes immigrantes sont généralement en meilleure santé mentale et physique par comparaison aux personnes nées au Canada et aux personnes immigrantes du même âge déjà établies au pays, un phénomène bien documenté et nommé « l'effet de l'immigrant en bonne santé » (Lu et Ng, 2019). Ce phénomène peut notamment s'expliquer par le processus de sélection des personnes immigrantes, effectué « au moyen d'un examen médical et d'un système qui favorise les personnes ayant certaines aptitudes et appartenant à certaines catégories économiques » (Statistique Canada, en ligne).

Ce phénomène n'est toutefois pas constaté chez les personnes réfugiées. Celles-ci sont d'ailleurs « plus susceptibles que les personnes dans les autres catégories d'immigrants à voir leur santé décliner » et elles constituent un « groupe qui peut nécessiter une surveillance accrue en matière de santé » (Lu et Ng, 2019, p. 11). Il convient également de noter que « l'effet de l'immigrant en bonne santé » s'estompe généralement dans les trois années suivant l'admission au pays (Statistique Canada, 2023). Des études montrent que l'état de santé mental et physique des personnes immigrantes se détériore avec le temps, notamment en raison du stress, des problèmes d'intégration, de l'ajustement à un nouvel environnement, de l'adoption d'habitudes de vie plus à risque et du revenu du ménage (Ng et Zhan, 2020; Lu et Ng, 2019; Ng et coll., 2016). Ce constat confirme la nécessité de tenir compte des besoins en matière de santé mentale et physique des personnes immigrantes dans la planification de l'offre de services de santé en français, en particulier dans un contexte de croissance des admissions de résidents permanents francophones.

10. LOGEMENT

Faits saillants –services de garde

- La croissance démographique de la population manitobaine (qui devrait passer de près de 1,4 million de personnes en 2021 à plus de 1,8 million en 2046) entrainera un accroissement de la demande de logements.
- En 2024, le taux d'inoccupation des logements à Winnipeg était à son plus bas niveau depuis dix ans.
- Alors que 80 % des francophones nés au Canada sont propriétaires, une majorité de résidents non permanents francophones (88 %) et une grande partie des personnes immigrantes récentes (68 %) sont locataires de leur logement.
- Alors que 19 % des francophones nés au Canada vivent dans un logement qui ne respecte pas au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille, abordabilité), 63 % des résidents non permanents, 50 % des personnes immigrantes récentes et 34 % des personnes immigrantes admises avant 2016 habitent dans un tel logement.
- Chez les francophones, les données montrent des écarts notables sur les plans de l'abordabilité et de la taille des logements occupés selon le statut d'immigration.

10.1 Croissance projetée de la population manitobaine

Nos projections démographiques indiquent que la population du Manitoba devrait croitre au cours des 25 prochaines années, passant de près de 1,4 million de personnes en 2021 à environ 1,6 million en 2031, puis à plus de 1,8 million en 2046. Cette croissance serait donc de quelque 400 000 personnes sur une période de 25 ans. À titre de comparaison, entre 1996 et 2021, la population du Manitoba est passée d'environ 1,1 million à près de 1,4 million, soit une augmentation d'environ 300 000 personnes.

Rappelons que plus la proportion d'immigration francophone considérée est élevée, plus grande serait l'augmentation de la population francophone. Par exemple, dans le scénario supposant une proportion d'immigration francophone de 5 %, la population francophone se chiffrerait à environ 41 000 personnes en 2031 et à 47 000 en 2046. Dans le scénario où cette proportion serait de 15 %, ce chiffre atteindrait plutôt 53 000 personnes en 2031 et 78 000 personnes en 2046.

Figure 31 – Population totale projetée, Manitoba, 2021 à 2046

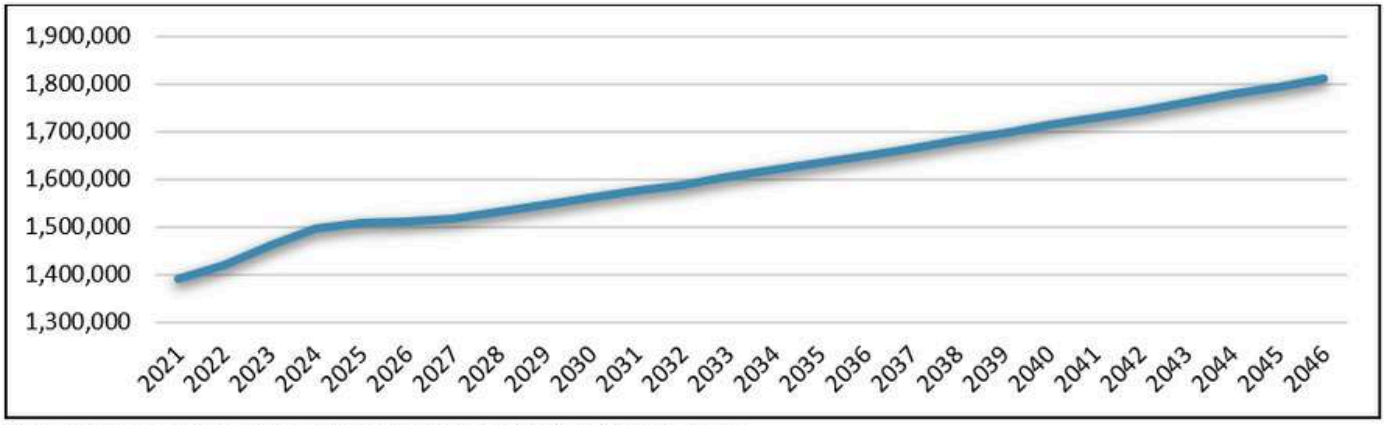

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

On observe déjà un accroissement de la demande de logements à plusieurs endroits au Manitoba, notamment à Winnipeg, où le taux d'inoccupation des logements dans les immeubles de trois unités et plus est passé de 5 % en 2021 à 2,7 % en 2022, à 1,8 % en 2023 et à 1,7 % en 2024. À Steinbach, le taux d'inoccupation était encore plus bas qu'à Winnipeg en 2024, étant d'à peine 0,4 %.

Tableau 15 – Taux d'inoccupation (en %) des logements en bandes et des immeubles d'appartements de trois logements et plus d'initiative privée, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Manitoba[12], 2014 à 2023

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Hanover	6,6	5,7	-	1,2	2,5	2,5	1,3	1,3	0,0	5,9
Portage la Prairie	6,5	4,1	2,9	5,1	3,7	2,9	9,9	9,3	5,5	4,7
Steinbach	4,0	1,3	0,3	1,2	1,2	1,8	2,3	2,2	2,7	0,4
Thompson	2,1	1,4	2,2	9,2	6,7	6,1	6,9	6,8	6,0	4,2
Winnipeg	2,9	2,8	2,8	2,9	3,0	3,8	5,0	2,7	1,8	1,7

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2024, tableau 34-10-0130-01.

10.2 Mode d'occupation du logement et normes d'acceptabilité d'un logement

En matière de logement, il est essentiel de mieux comprendre la situation des personnes immigrantes par rapport à celle de la population née au Canada ainsi que de cerner les problèmes auxquels les personnes immigrantes font face pour être en mesure de planifier efficacement l'aide à la recherche de logement.

En ce qui concerne le mode d'occupation du logement, les trois quarts (75 %) des membres de la population francophone habitent un logement dont ils sont propriétaires, alors qu'un quart (25 %) sont locataires. Cette proportion de locataires est semblable à celle de la population totale. La proportion des francophones propriétaires de leur logement varie considérablement d'une ville à l'autre, les proportions les plus élevées étant observées à Springfield (100 %), à Hanover (97 %) et à Taché (97 %), et les plus faibles à Winkler (40 %), à Steinbach (57 %) ainsi qu'à Brandon (68 %) et à Winnipeg (68 %).

Tableau 16 – Population selon le mode d'occupation du logement, Manitoba, 2021

	Population totale		Population francophone	
	N	%	N	%
Propriétaire	926 350	70,9	30 010	75,1
Locataire	330 935	25,3	9 935	24,8
Logement fourni par le gouvernement local ou la Première Nation	49 900	3,8	30	0,1
Population totale	1 307 190	100,0	39 980	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Figure 32 – Pourcentage des membres de la population francophone propriétaires de leur logement selon la localité (10 000 habitants et plus), Manitoba, 2021

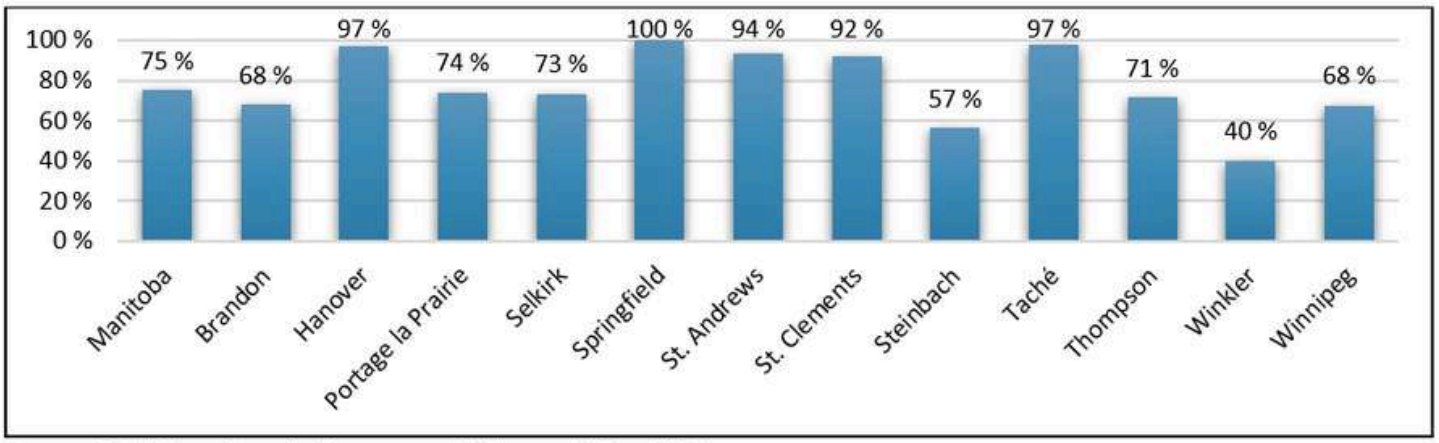

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

[12] Les villes incluses dans ce tableau sont celles pour lesquelles des données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement étaient accessibles au public.

Au sein de la population francophone du Manitoba, on observe d'importantes distinctions quant au mode d'occupation du logement en fonction du statut d'immigration. Une majorité de résidents non permanents (88 %) et une grande partie des personnes immigrantes récemment admises (68 %) sont locataires de leur logement, tandis qu'une grande partie des personnes immigrantes admises avant 2016 (68 %) sont propriétaires. La proportion de propriétaires parmi les personnes francophones nées au Canada est encore plus élevée, atteignant 80 %.

Figure 33 –Pourcentage de la population francophone selon le mode d'occupation du logement, Manitoba, 2021

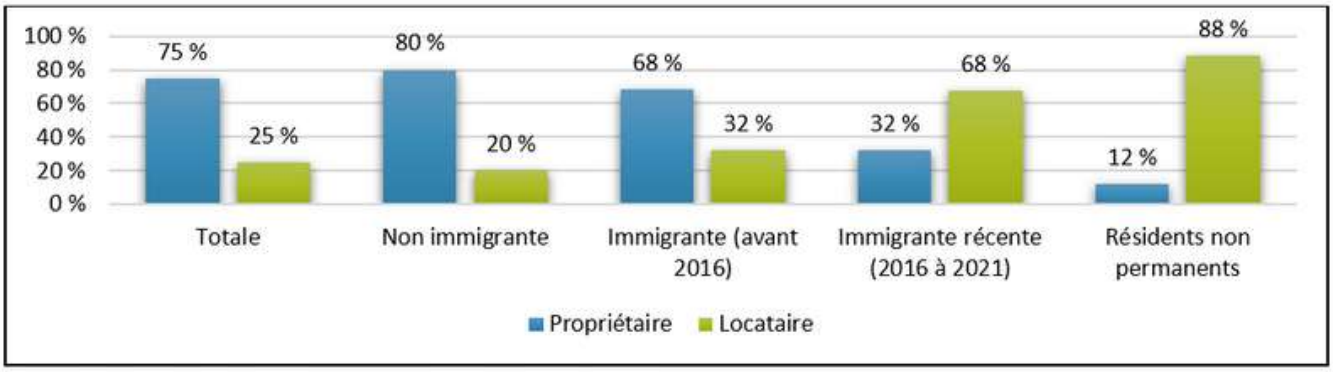

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Un peu moins du quart (23 %) des francophones vivent dans un logement qui ne respecte pas au moins une des trois normes d'acceptabilité d'un logement (abordabilité, taille et qualité) définies par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), comparativement à 30 % de la population totale. Des différences notables sont toutefois observées à ce sujet en fonction du statut d'immigration, tant chez les francophones qu'au sein de la population totale, plus de la moitié des personnes immigrantes récentes et des résidents non permanents habitant un logement qui ne respecte pas au moins une des trois normes d'acceptabilité d'un logement (pour plus de détails, voir l'annexe 13.1.5).

Figure 34 – Pourcentage de la population habitant un logement qui ne respecte pas au moins une des trois normes d'acceptabilité de la SCHL, Manitoba, 2021

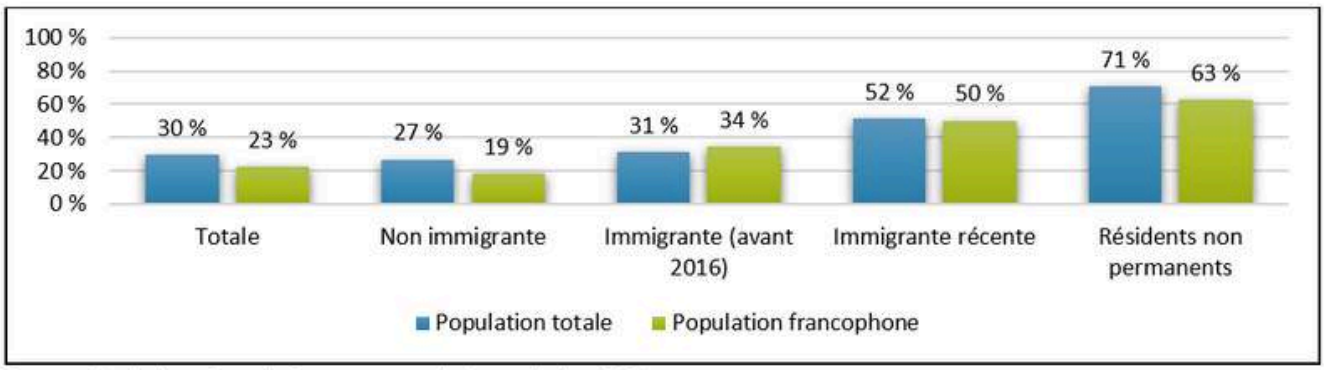

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

[12] Les villes incluses dans ce tableau sont celles pour lesquelles des données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement étaient accessibles au public.

Figure 34 – Pourcentage de la population habitant un logement qui ne respecte pas au moins une des trois normes d'acceptabilité de la SCHL, Manitoba, 2021

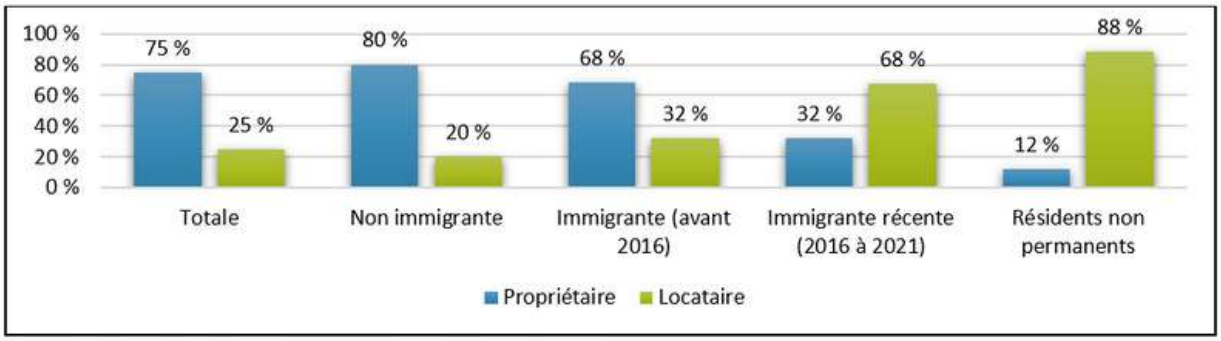

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

La proportion de francophones qui habitent un logement ne respectant pas au moins une des trois normes d'acceptabilité d'un logement varie selon la ville, les proportions les plus élevées étant observées à Winkler (30 %), à Winnipeg (28 %) et à Selkirk (27 %).

Figure 35 – Pourcentage de la population francophone habitant un logement qui ne respecte pas l'une des trois normes d'acceptabilité de la SCHL selon la localité (10 000 habitants et plus), Manitoba, 2021

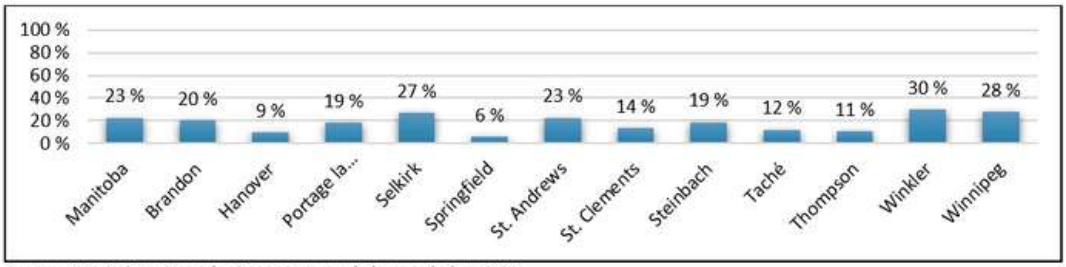

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

En examinant les données détaillées sur les normes d'acceptabilité d'un logement en fonction du statut d'immigration chez la population francophone, on constate des différences notables sur les plans de l'abordabilité et de la taille des logements.

Une proportion de 44 % des résidents non permanents francophones et de 30 % des personnes immigrantes récemment admises habitent un logement qui ne respecte pas la norme d'abordabilité. Par comparaison, cette proportion est de 13 % chez les personnes immigrantes admises avant 2016 et de 10 % chez les francophones nés au Canada.

Seulement 4 % des francophones nés au Canada habitent un logement qui ne respecte pas la norme de taille convenable.

En revanche, cette proportion est considérablement plus élevée chez les personnes immigrantes récentes (24 %) ainsi que chez les personnes immigrantes admises avant 2016 (18 %) et les résidents non permanents (18 %).

Enfin, aucune différence importante n'est observée quant à la qualité des logements occupés en fonction du statut d'immigration chez les francophones.

Ces constats confirment la nécessité d'engager une réflexion approfondie sur les moyens de mieux répondre aux besoins des personnes immigrantes francophones en matière de logement, notamment en ce qui concerne l'abordabilité et la taille du logement.

Figure 36 – Pourcentage de la population francophone habitant un logement qui ne respecte pas au moins une des normes d'acceptabilité d'un logement de la SCHL selon la norme, Manitoba, 2021

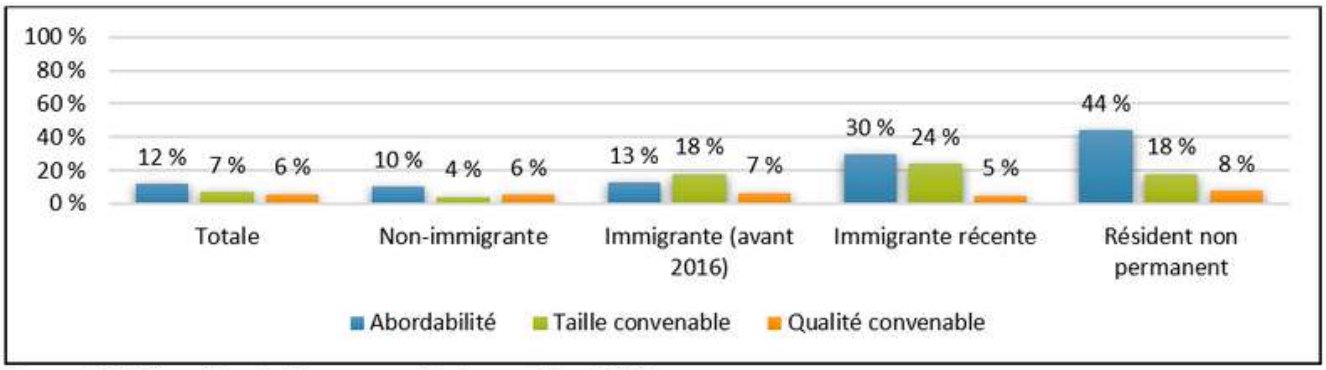

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

10.3 Effets de la croissance de la population sur l'accès au logement

La croissance projetée de la population manitobaine dans son ensemble entrainera un accroissement de la demande de logements et, par conséquent, des investissements importants dans le secteur immobilier seront nécessaires pour répondre aux besoins d'une population grandissante. Il va de soi qu'une augmentation de l'immigration francophone s'accompagnera d'un accroissement de la demande de services d'aide à la recherche de logement offerts par les fournisseurs de services d'établissement francophones. Les projections permettent de chiffrer cette hausse éventuelle.

L'accès à un logement abordable ou adapté aux besoins des personnes immigrantes est un défi bien documenté. À la suite de dialogues stratégiques menés à l'échelle nationale, le Comité consultatif national en établissement francophone (2022, p. 18) a souligné que « l'accès à un logement abordable ou adapté aux besoins des personnes immigrantes est un défi majeur dans plusieurs communautés francophones. Les revenus modestes et le prix élevé des logements empêchent, dans certains cas, les nouveaux arrivants de disposer d'un logement adéquat. »

L'étude de Deschênes-Thériault (2022) sur le parcours d'intégration des personnes immigrantes francophones dans l'Ouest et le Nord canadien montre que, bien que des services d'établissement francophones offrent une aide à la recherche de logement, celle-ci n'est pas toujours suffisante. Cette situation, particulièrement anxiogène à l'arrivée au pays, pousse certaines personnes à opter pour un logement de qualité inférieure, éloigné de leur lieu de travail ou qui ne répond pas entièrement à leurs besoins. D'autres se résignent à consacrer au paiement du loyer une part plus importante de leur budget que ce qu'elles avaient prévu.

11. EMPLOI

Faits saillants –services de garde

- Le gouvernement du Manitoba prévoit qu'environ 114 300 postes seront à pourvoir dans la province entre 2022 et 2026.
- Les secteurs d'activité qui devraient présenter les plus importantes pénuries de main-d'œuvre qui ne pourront pas être comblées par les personnes nouvellement diplômées sont le commerce, la gestion, le marketing et les services de soutien connexes, les professions dans le domaine de la santé et les domaines connexes ainsi que l'éducation.
- Parmi les professions touchées par les pénuries les plus importantes au Manitoba, plusieurs sont liées à des secteurs d'activité essentiels à la vitalité des communautés francophones, notamment l'éducation (personnel enseignant et de soutien), la petite enfance (éducateurs et éducatrices) et la santé (personnel infirmier).

11.1 Perspectives du marché du travail au Manitoba

Le gouvernement du Manitoba diffuse des renseignements sur le marché du travail et l'économie de la province, y compris les Perspectives du marché du travail au Manitoba 2022-2026[1]. Bien que les données publiées ne soient pas ventilées selon la langue, elles permettent de mieux comprendre l'environnement macroéconomique de la province dans son ensemble.

11.1.1 Offres d'emploi projetées

Dans ses perspectives du marché du travail (en ligne), le gouvernement du Manitoba prévoit qu'environ 114 300 postes seront à pourvoir dans la province entre 2022 et 2026, dont 68 % seront des postes devenus vacants à la suite de départs à la retraite et 32 % seront de nouveaux postes créés en raison de la croissance économique. Parmi les groupes professionnels qui compteront le plus grand nombre de postes à pourvoir, on retrouve les professions des ventes et des services (25 100), de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux (19 200), des métiers, du transport, de la machinerie et des domaines apparentés (17 600), des affaires, de la finance et de l'administration (17 200) ainsi que de la santé (9 900). C'est dans ces cinq grands groupes professionnels que se trouveront près de 80 % des offres d'emploi projetées pour la période de 2022 à 2026.

Par ailleurs, parmi l'ensemble des postes à pourvoir, il est projeté que seulement 58 % de ceux-ci nécessiteront une formation postsecondaire.

[13] Les Perspectives du marché du travail au Manitoba 2022-2026 (en ligne) « présentent les tendances attendues du marché du travail en s'appuyant sur un modèle prévisionnel par profession qui établit des projections du nombre de postes à pourvoir par profession et par secteur ainsi que du nombre de travailleurs disponibles pour occuper ces emplois. On y présente également des projections des écarts de main-d'œuvre par profession, secteur et programme d'enseignement comme outils de planification pour l'avenir ».

Figure 37 – Offres d'emploi selon le groupe professionnel, Manitoba, 2022 à 2026

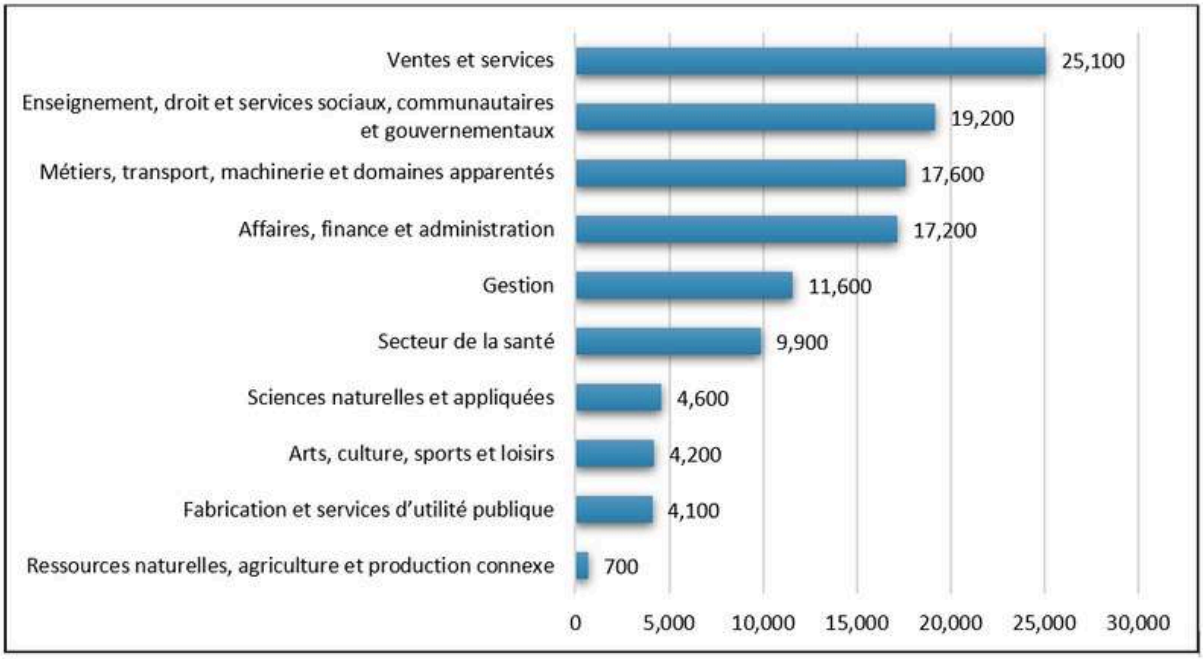

Source : gouvernement du Manitoba, Perspectives du marché du travail au Manitoba 2022-2026.

11.1.2 Écarts entre l'offre et la demande de main-d'œuvre selon le domaine d'études

Les projections du gouvernement du Manitoba prévoient que le marché du travail devrait demeurer équilibré de 2022 à 2026, c'est-à-dire que « l'offre de main-d'œuvre sera suffisante pour répondre à la demande de main-d'œuvre ». Cependant, dans certains secteurs particuliers, le nombre de postes à pourvoir devrait dépasser l'offre de travailleurs, causant ainsi des pénuries de main-d'œuvre sectorielle.

Les pénuries de main-d'œuvre peuvent être calculées de différentes façons, notamment selon les domaines d'études et selon les secteurs professionnels.

En ce qui concerne les domaines d'études[1], compte tenu des niveaux actuels d'inscriptions et de diplômés, il semble que dans certains domaines, le nombre de personnes diplômées pourrait être insuffisant pour répondre à la demande projetée de main-d'œuvre sur le marché du travail. Cela veut dire qu'au Manitoba, les perspectives d'emploi dans ces domaines seront « probablement meilleures que dans les domaines qui produisent un surplus de diplômés » (gouvernement du Manitoba, en ligne).

Les projections du gouvernement du Manitoba montrent que sept secteurs d'activité devraient présenter un manque de plus de 100 travailleurs (entre 130 et 770) que les personnes nouvellement diplômées ne pourront pas combler au cours de la période allant de 2022 à 2026 :

- Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes (770);
- Professions dans le domaine de la santé et programmes connexes (670);
- Éducation (480);
- Services personnels et culinaires (390);
- Technologies, mécanique et réparation (320);

[14] Selon la Classification des programmes d'enseignement (CPE).

- Métiers de la construction (270);
- Arts libéraux et sciences, études générales et lettres et sciences humaines (130).

Les résultats des projections du gouvernement manitobain montrent aussi que le manque de personnel pour combler des postes n'exigeant pas de formation postsecondaire devrait être approximativement de 3 860 travailleurs.

11.1.3 Écarts entre l'offre et la demande de main-d'œuvre selon le secteur professionnel

Les projections du gouvernement manitobain précisent aussi les secteurs professionnels[1] qui devraient connaitre les plus importantes pénuries de main-d'œuvre de2022 à 2026. Ces secteurs offrent ainsi des perspectives favorables pour les chercheurs d'emploi au Manitoba si ces derniers « ont la formation et les compétences requises » (gouvernement du Manitoba, en ligne).

Parmi les professions les plus touchées par une pénurie de main-d'œuvre au Manitoba, plusieurs sont liées à des secteurs d'activité essentiels à la vitalité des communautés francophones, notamment l'éducation (personnel enseignant et de soutien), la petite enfance (éducateurs et éducatrices) et la santé (personnel infirmier).

Tableau 17 – 20 professions affichant les plus importantes pénuries de main-d'œuvre prévues , Manitoba, 2022 à 2026

Profession	Pénurie annuelle projetée
Conducteurs/conductrices de camions de transport	470
Directeurs/directrices – commerce de détail et de gros	295
Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées	295
Aides-enseignants/aides-enseignantes aux niveaux primaire et secondaire	265
Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	237
Coiffeurs/coiffeuses et barbiers	199
Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	199
Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aide-éducatrices de la petite enfance	195
Vendeurs/vendeuses – commerce de détail	182
Employés de soutien de bureau généraux/employées de soutien de bureau générales	178
Adjoints administratifs/adjointes administratives	143
Concierges et surintendants/surintendantes d'immeubles	142
Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	134
Vérificateurs/vérificatrices et comptables	129
Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	128
Électriciens/électriciennes (sauf électriciens industriels/électriciennes industrielles et de réseaux électriques)	118
Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie	117
Techniciens/techniciennes en comptabilité et teneurs/teneuses de livres	117
Agents/agentes et courtiers/courtières d'assurance	111
Agents/agentes d'administration	108

Source : gouvernement du Manitoba, Perspectives du marché du travail au Manitoba 2022-2026.

[15] Selon la Classification nationale des professions (CNP).

12. CONCLUSION

La croissance récente du nombre d'admissions de résidents permanents francophones au Canada hors Québec a entrainé une augmentation des admissions de francophones au Manitoba, une tendance qui devrait se maintenir à moyen terme, compte tenu des cibles d'immigration actuelles. Si des cibles d'immigration francophone plus élevées devraient être atteintes, comme le demandent la FCFA et le RIF Manitoba, cette augmentation serait bien plus importante que celle observée actuellement.

La présente étude a permis d'analyser les implications de la croissance prévue et éventuelle sur différents secteurs essentiels à la vitalité de la francophonie manitobaine. Une offre suffisante de services d'établissement de qualité est essentielle pour favoriser non seulement la rencontre entre les communautés francophones et les personnes immigrantes, mais aussi la réussite de l'intégration socioéconomique de ces dernières. L'augmentation du nombre d'admissions de résidents permanents francophones aura une incidence directe sur le secteur de l'établissement, entrainant un accroissement de la demande de services et de la pression exercée sur les fournisseurs existants. Cette croissance, observée et prévue selon les cibles actuelles, devra être prise en compte dans l'allocation des ressources financières aux fournisseurs de services d'établissement francophones.

L'accueil et l'intégration réussie des personnes immigrantes ne dépendent pas uniquement des services directs, mais impliquent également d'autres secteurs essentiels à la vitalité des communautés francophones, notamment l'éducation (de la petite enfance au postsecondaire), la santé, l'emploi ainsi que les arts et la culture. Les capacités des organismes communautaires et des établissements francophones devront croitre de manière importante afin de pouvoir accompagner cette expansion démographique. Une analyse menée par la FCFA (2022) a révélé que la situation financière des organismes de la francophonie canadienne est précaire, ce qui cause l'épuisement des équipes, des salaires non concurrentiels, des difficultés croissantes à recruter du personnel et une diminution des capacités.

Parallèlement, une augmentation de la population francophone entrainera un accroissement de la demande de services dans un contexte où l'offre actuelle est déjà largement insuffisante par rapport à la demande potentielle dans bien des secteurs, comme les services de garde et les services de santé en français. La question du logement semble également être un enjeu de premier plan, relativement nouveau pour les communautés, et il ressort clairement que l'accès limité au logement freine le développement des communautés. Par conséquent, ces dernières devront se poser comme des interlocutrices incontournables dans le secteur de l'immobilier et devront être en mesure de participer à des projets qui contribuent à la fois au bienêtre individuel des francophones et à la vitalité des communautés.

En somme, les projections, les données statistiques et les analyses présentées dans ce rapport fournissent aux parties prenantes communautaires des données probantes pertinentes pour orienter les actions de ces dernières en tenant compte des besoins actuels et futurs de la population francophone du Manitoba.

13. ANNEXES

13.1 Tableaux et figures

13.1.1 Projections selon le statut d'immigration

Figure 38 - Population francophone (PLOP) projetée selon un scénario fondé sur une cible d'immigration francophone de 5 % et selon le statut d'immigration, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

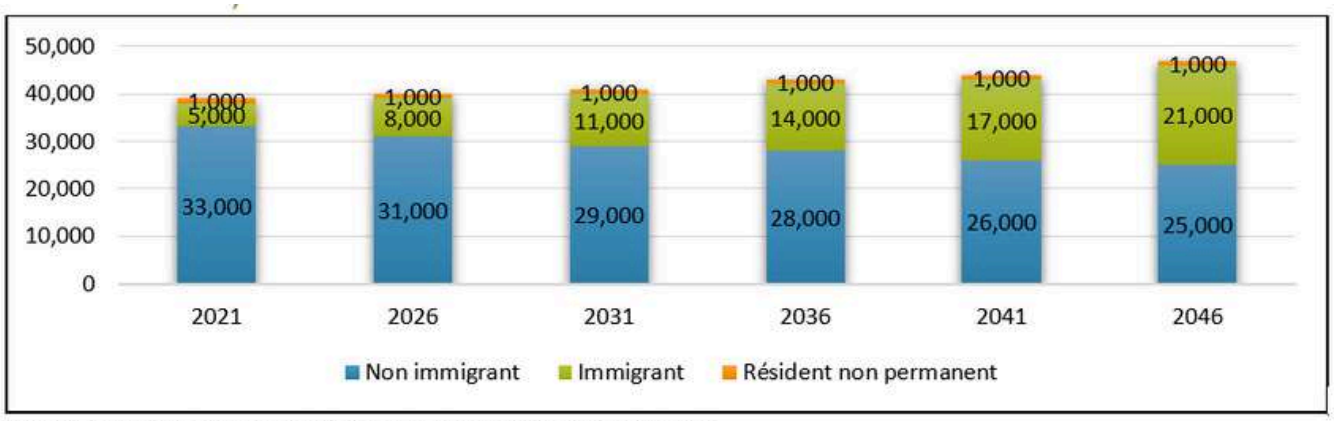

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

Figure 39 - Population francophone (PLOP) projetée selon un scénario fondé sur une cible d'immigration francophone de 7 % et selon le statut d'immigration, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

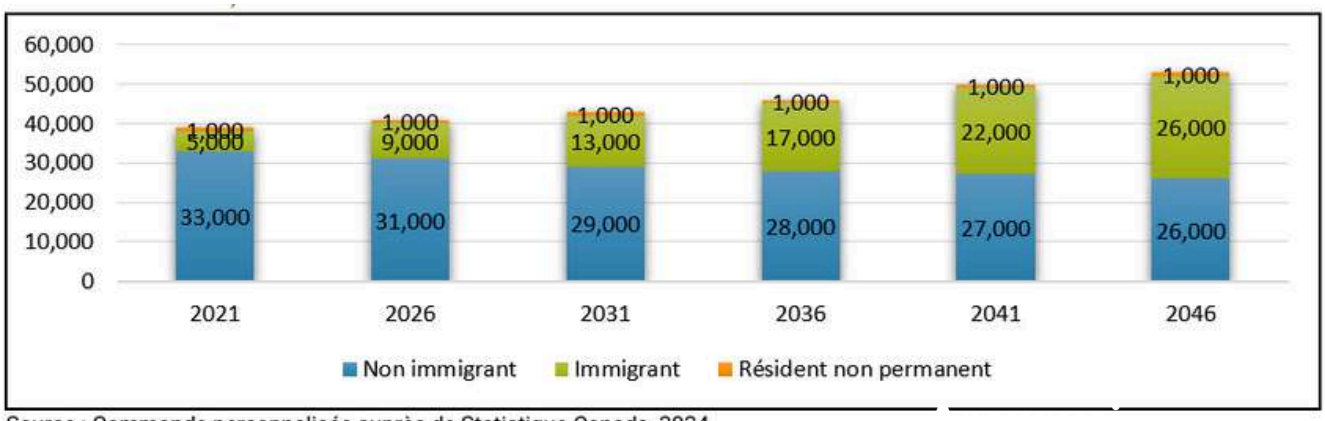

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

Figure 40 - Population francophone (PLOP) projetée selon un scénario fondé sur une cible d'immigration francophone de 11 % et selon le statut d'immigration, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

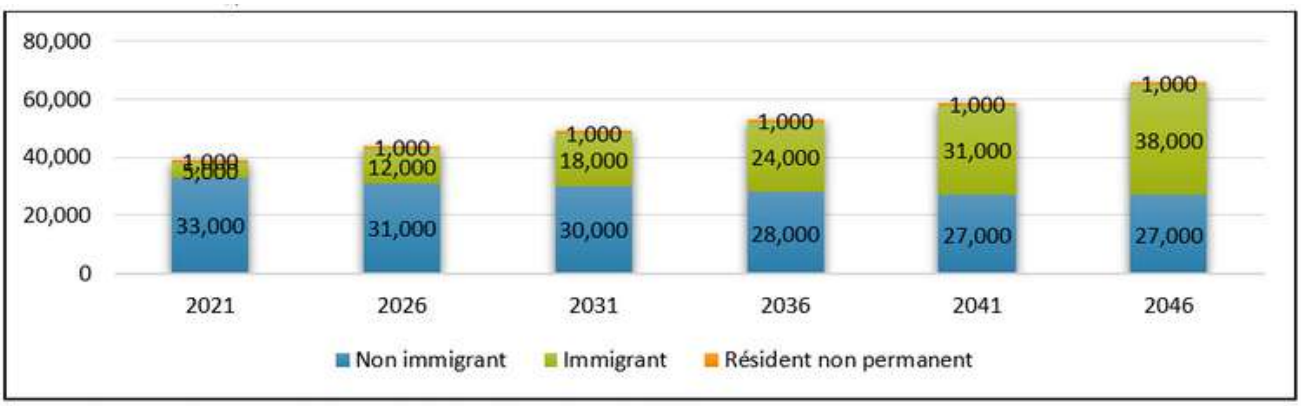

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

Figure 41 - Population francophone (PLOP) projetée selon un scénario fondé sur une cible d'immigration francophone de 13 % et selon le statut d'immigration, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

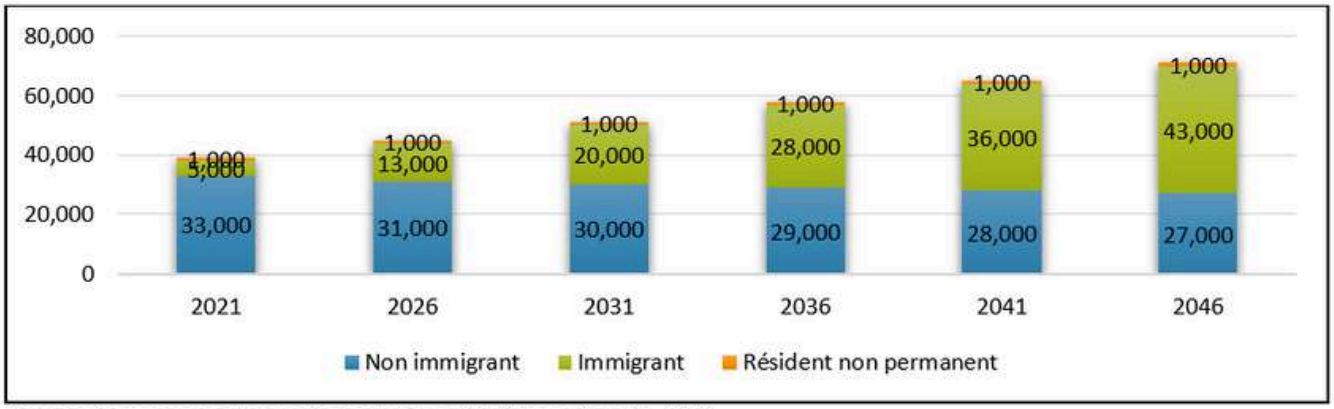

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

Figure 42 - Population francophone (PLOP) projetée selon un scénario fondé sur une cible d'immigration francophone de 20 % et selon le statut d'immigration, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

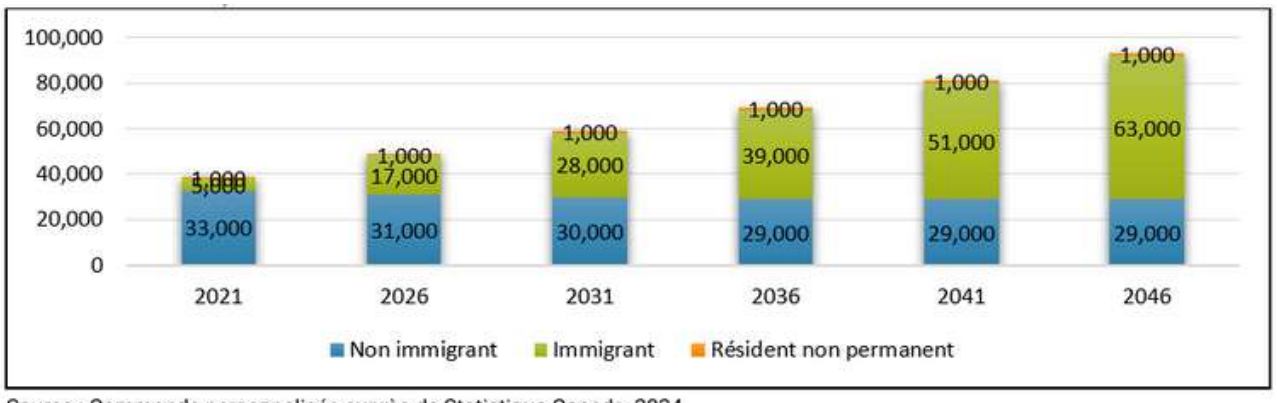

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

13.1.2 Projections selon le groupe d'âge

Figure 43 - Population francophone (PLOP) projetée selon un scénario fondé sur une cible d'immigration francophone de 5 % et selon le groupe d'âge, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

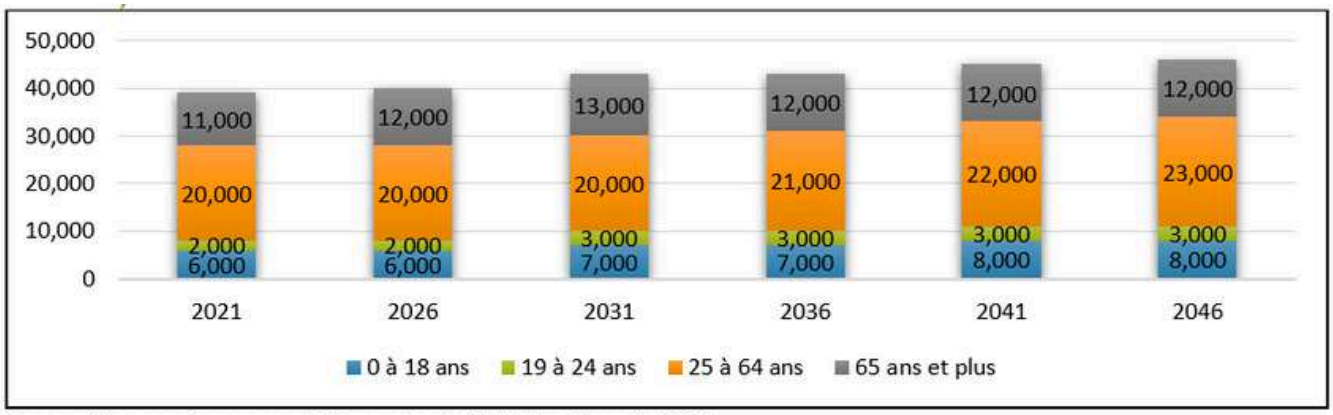

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

Figure 44 - Population francophone (PLOP) projetée selon un scénario fondé sur une cible d'immigration francophone de 7 % et selon le groupe d'âge, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

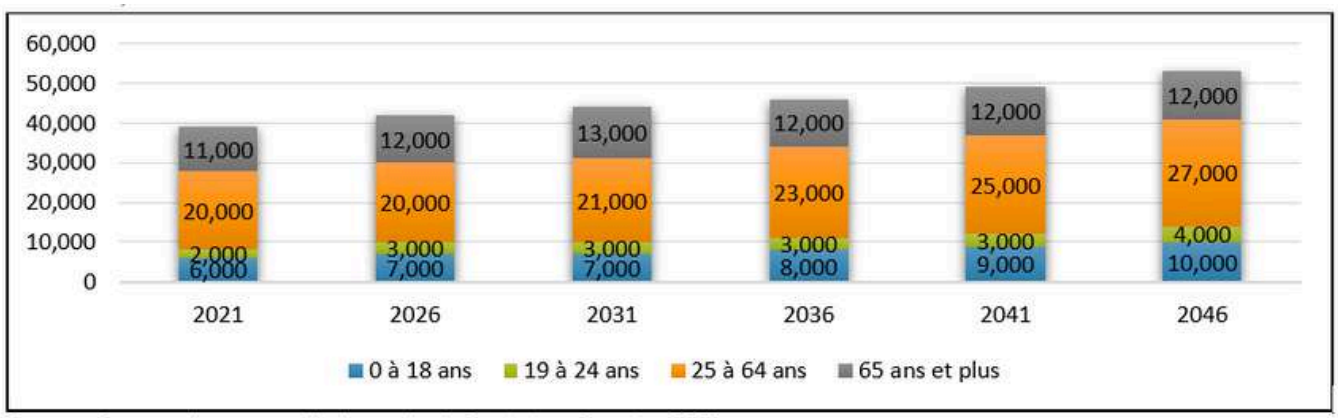

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

Figure 45 - Population francophone (PLOP) projetée selon un scénario fondé sur une cible d'immigration francophone de 11 % et selon le groupe d'âge, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

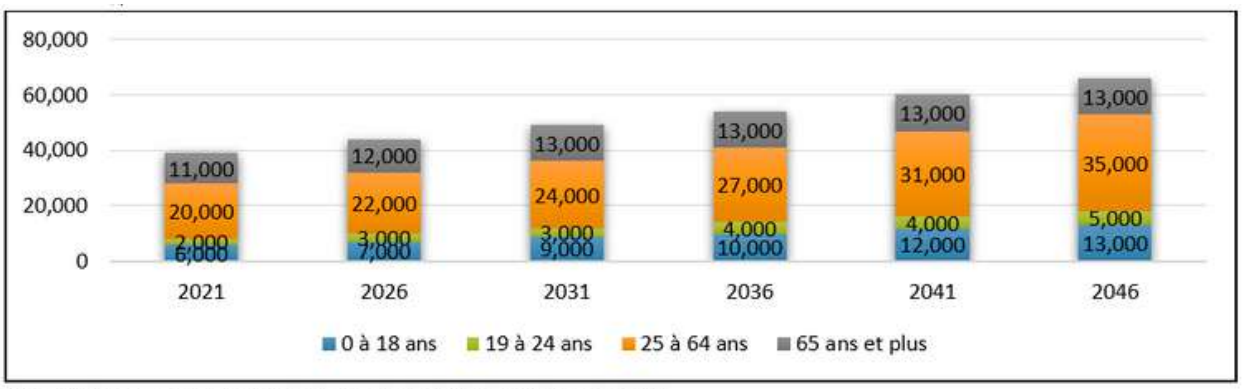

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

Figure 46 - Population francophone (PLOP) projetée selon un scénario fondé sur une cible d'immigration francophone de 13 % et selon le groupe d'âge, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

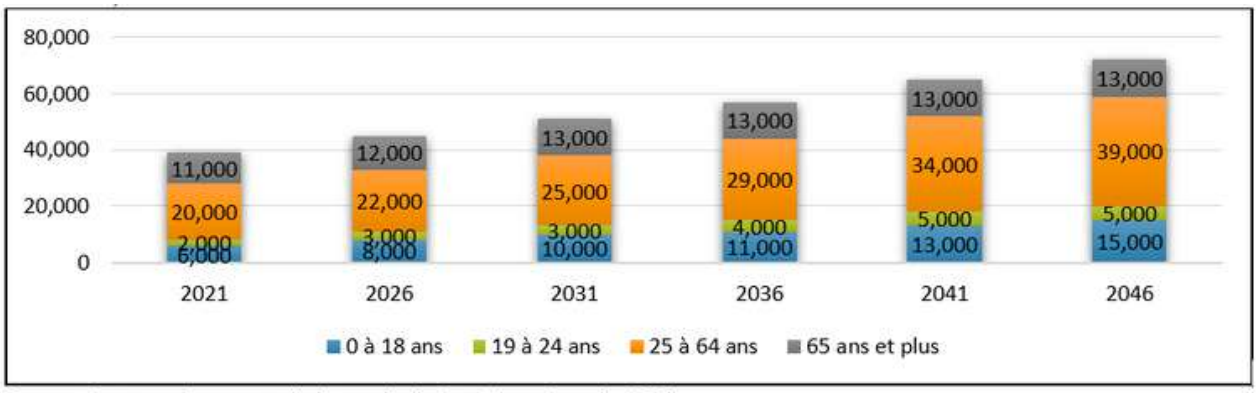

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

Figure 47 - Population francophone (PLOP) projetée selon un scénario fondé sur une cible d'immigration francophone de 20 % et selon le groupe d'âge, Manitoba, 2021 à 2046 (par tranche de 5 ans)

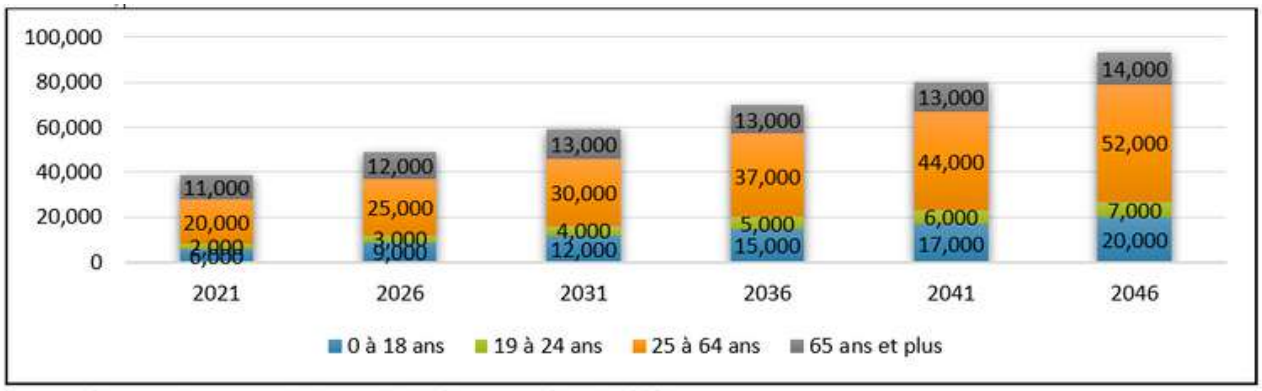

Source : Commande personnalisée auprès de Statistique Canada, 2024.

13.1.3 Places agréées dans les services de garde

Tableau 18 – Nombre de places agréées dans les services de garde selon la région et le secteur, Manitoba, 2024					
	Nombre de places agréées				
Région	Total	Enfants en bas âge (0 à 2 ans)	Enfants d'âge préscolaire à temps plein (2 à 6 ans)	Enfants d'âge préscolaire à temps partiel (2 à 6 ans)	Enfants d'âge scolaire (6 à 12 ans)
Winnipeg	**1 562**	**167**	**626**	**137**	**632**
Assiniboine South	55	0	10	0	45
Fort Garry	318	29	165	15	109
River East	56	9	41	0	6
St. Boniface	774	82	290	69	333
St. James-Assiniboine	80	3	26	33	18
Saint-Vital	201	29	68	20	84
Transcona	78	15	26	0	37
Central	**229**	**43**	**121**	**10**	**55**
Langruth	20	4	16	0	0
Notre-Dame-de-Lourdes	124	28	56	0	40
Oakville	12	3	9	0	0
Southport	28	4	24	0	0
St. Jean Baptiste	45	4	16	10	15
Eastman	**1 000**	**146**	**515**	**40**	**299**
Île des Chênes	232	48	139	0	45
La Broquerie	178	24	79	0	75
Lorette	118	23	53	0	42
St-Georges	16	0	16	0	0
St. Malo	138	16	72	20	30
St-Pierre-Jolys	96	12	44	10	30
Ste. Agathe	77	8	39	0	30
Ste. Anne	145	15	73	10	47
Interlake	**55**	**11**	**26**	**0**	**18**
Selkirk	8	3	2	0	3
St. Laurent	47	8	24	0	15
Northern	**82**	**4**	**16**	**17**	**45**
The Pas	62	0	0	17	45
Thompson	20	4	16	0	0
Parkland	**20**	**0**	**0**	**20**	**0**
Dauphin	20	0	0	20	0
Westman	**53**	**4**	**24**	**10**	**15**
Shilo	53	4	24	10	15

Source : Commande personnalisée auprès de l'outil Recherche de services de garde d'enfants, ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, gouvernement du Manitoba, décembre 2024.

13.1.4 Population étudiante internationale à l'Université de Saint-Boniface

Tableau 19 – Nombre d'étudiants internationaux selon le programme d'études, Université de Saint-Boniface, 2023-2024[16]

Nom du programme	Type de programme	Nombre total d'inscriptions	Inscriptions d'étudiants internationaux	
			N	%
Certificat Aide en soins de santé	Collégial	-	0	0 %
Certificat d'auxiliaire d'enseignement	Collégial	26	0	0 %
Diplôme en administration des affaires	Collégial	196	156	80 %
Diplôme en administration des affaires avec double spécialisation Marketing-Multimédia	Collégial	14	11	79 %
Diplôme en communication multimédia	Collégial	11	2	18 %
Diplôme en communication multimédia, concentration en administration des affaires	Collégial	-	-	50 %
Diplôme en éducation de la jeune enfance	Collégial	9	5	56 %
Diplôme en éducation de la jeune enfance - Milieu de travail	Collégial	28	0	0 %
Diplôme en gestion du tourisme	Collégial	-	-	33 %
Diplôme en technologies de l'information	Collégial	52	38	73 %
Diplôme en sciences infirmières auxiliaires	Collégial	11	0	0 %
Éducation permanente ETP	Collégial	74	12	16 %
Baccalauréat en sciences infirmières	Collégial	127	-	1 %
Total - volet collégial		555	227	41 %
Baccalauréat ès arts avec double spécialisation	Universitaire	-	0	0 %
Baccalauréat ès arts (spécialisé en études françaises)	Universitaire	-	0	0 %
Baccalauréat ès arts (spécialisé en traduction)	Universitaire	11	-	18 %
Baccalauréat coopératif en administration des affaires	Universitaire	5	-	20 %
Baccalauréat en administration des affaires	Universitaire	48	20	42 %
Baccalauréat en travail social	Universitaire	26	-	4 %
Baccalauréat ès arts	Universitaire	205	14	7 %
Baccalauréat en éducation	Universitaire	148	0	0 %
Baccalauréat ès sciences (général)	Universitaire	114	-	4 %
Baccalauréat ès sciences avec majeure	Universitaire	11	0	0 %
Baccalauréat ès sciences coopératif avec majeure	Universitaire	-	-	33 %
Certificat en traduction	Universitaire	19	-	16 %
Diplôme postbaccalauréat en éducation	Universitaire	34	0	0 %
Diplôme postbaccalauréat en éducation avec spécialisation en éducation inclusive (par Internet)	Universitaire	12	0	0 %
Éducation permanente	Universitaire	14	0	0 %
Maitrise en éducation	Universitaire	115	0	0 %
Maitrise ès arts en études canadiennes (par Internet)	Universitaire	15	-	7 %
Université 1	Universitaire	250	64	26 %
Total - volet universitaire		1 032	111	11 %
Total		1 587	338	21 %

Source : Commande personnalisée auprès de l'Université de Saint-Boniface, 2025.

[16] Les chiffres de 1 à 4 ne sont pas indiqués afin d'assurer l'anonymat des personnes concernées.

13.1.5 Conformité aux normes d'acceptabilité d'un logement selon le statut d'immigration

Tableau 20 – Population totale selon la conformité aux normes d'acceptabilité d'un logement (SCHL) et selon la PLOP, Manitoba, 2021

	Population totale		Population francophone	
	N	%	N	%
Logement acceptable	919 295	70,3	30 955	77,4
Logement inférieur au(x) seuil(s) :	387 895	29,7	9 025	22,6
D'abordabilité	131 800	10,1	4 310	10,8
De taille convenable	129 665	9,9	2 130	5,3
De qualité convenable	72 405	5,5	1 810	4,5
D'abordabilité et de taille convenable	16 765	1,3	280	0,7
D'abordabilité et de qualité convenable	9 935	0,8	200	0,5
De taille et de qualité convenables	26 105	2,0	235	0,6
D'abordabilité, de taille et de qualité convenables	1 215	0,1	70	0,2
Population totale	1 307 190	100,0	39 980	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Tableau 21 – Population non immigrante selon la conformité aux normes d'acceptabilité d'un logement (SCHL) et selon la PLOP, Manitoba, 2021

	Population totale		Population francophone	
	N	%	N	%
Logement acceptable	743 810	73,3	27 160	81,4
Logement inférieur au(x) seuil(s) :	271 470	26,7	6 195	18,6
D'abordabilité	93 080	9,2	3 100	9,3
De taille convenable	73 460	7,2	1 150	3,4
De qualité convenable	63 960	6,3	1 545	4,6
D'abordabilité et de taille convenable	8 375	0,8	70	0,2
D'abordabilité et de qualité convenable	8 300	0,8	155	0,5
De taille et de qualité convenables	23 345	2,3	115	0,3
D'abordabilité, de taille et de qualité convenables	950	0,1	60	0,2
Population totale	1 015 280	100,0	33 355	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Tableau 22 – Population immigrante admise avant 2016 selon la conformité aux normes d'acceptabilité d'un logement (SCHL) et la selon PLOP, Manitoba, 2021

	Population totale		Population francophone	
	N	%	N	%
Logement acceptable	137 225	68,9	2 540	65,6
Logement inférieur au(x) seuil(s) :	62 025	31,1	1 330	34,4
D'abordabilité	20 580	10,3	405	10,5
De taille convenable	29 565	14,8	585	15,1
De qualité convenable	6 890	3,5	190	4,9
D'abordabilité et de taille convenable	2 010	1,0	65	1,7
D'abordabilité et de qualité convenable	1 175	0,6	25	0,6
De taille et de qualité convenables	1 745	0,9	45	1,2
D'abordabilité, de taille et de qualité convenables	50	0,0	0	0,0
Population totale	199 250	100,0	3 870	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Tableau 23 – Population immigrante récente (admise entre 2016 et 2021) selon la conformité aux normes d'acceptabilité d'un logement (SCHL) et selon la PLOP, Manitoba, 2021				
	Population totale		Population francophone	
	N	%	N	%
Logement acceptable	28 235	48,4	885	49,7
Logement inférieur au(x) seuil(s) :	30 135	51,6	895	50,3
D'abordabilité	8 665	14,8	415	23,3
De taille convenable	15 885	27,2	285	16,0
De qualité convenable	1 130	1,9	45	2,5
D'abordabilité et de taille convenable	3 440	5,9	105	5,9
D'abordabilité et de qualité convenable	275	0,5	10	0,6
De taille et de qualité convenables	675	1,2	35	2,0
D'abordabilité, de taille et de qualité convenables	65	0,1	0	0,0
Population totale	58 370	100,0	1 780	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Tableau 24 – Population des résidents non permanents selon la conformité aux normes d'acceptabilité d'un logement (SCHL) et selon la PLOP, Manitoba, 2021				
	Population totale		Population francophone	
	N	%	N	%
Logement acceptable	28 235	48,4	885	49,7
Logement inférieur au(x) seuil(s) :	30 135	51,6	895	50,3
D'abordabilité	8 665	14,8	415	23,3
De taille convenable	15 885	27,2	285	16,0
De qualité convenable	1 130	1,9	45	2,5
D'abordabilité et de taille convenable	3 440	5,9	105	5,9
D'abordabilité et de qualité convenable	275	0,5	10	0,6
De taille et de qualité convenables	675	1,2	35	2,0
D'abordabilité, de taille et de qualité convenables	65	0,1	0	0,0
Population totale	58 370	100,0	1 780	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

13.2 Enquêtes de Statistique Canada mobilisées

Recensement de la population de Statistique Canada – 2021
Le Recensement de la population, réalisé tous les cinq ans, brosse un portrait statistique détaillé de la population canadienne selon les caractéristiques démographiques, sociales, économiques et linguistiques. Les données recueillies sont essentielles à la planification des services communautaires.

Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de Statistique Canada – 2022
Cette enquête postcensitaire est menée auprès de la population de langue anglaise au Québec et de la population de langue française ailleurs au Canada. Les données permettent de mieux comprendre la situation actuelle des personnes de langue officielle en situation minoritaire sur des enjeux tels que l'éducation et l'accès à divers services dans la langue de la minorité (services de santé, services d'établissement, services de garde, etc.).

Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire de Statistique Canada – 2024
Cette enquête est menée chaque année auprès de tous les ministères de l'Éducation du Canada. Elle permet notamment de recueillir des données sur le nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires et secondaires ainsi que sur le nombre de diplômés des écoles secondaires. Les données peuvent être ventilées selon le type d'école (école de langue française, école d'immersion française, etc.).

Mises à jour mensuelles sur les résidents permanents d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) – février 2025
Les mises à jour mensuelles d'IRCC sont effectuées chaque mois et comprennent de l'information précise sur les personnes d'expression française qui ont obtenu le statut de résidents permanents. En plus du nombre d'admissions selon la province et le territoire, ces données incluent de l'information sur la catégorie d'admission, le lieu de destination, le groupe d'âge et le genre.

La santé de la population canadienne – 2023
Le rapport La santé de la population canadienne regroupe des données sur la santé, aussi bien pour la population dans son ensemble que pour des groupes précis, afin de dresser un portrait complet de la santé de la population et de mettre en lumière les disparités en santé. Des données sont ventilées selon la province et le territoire.

Données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) – décembre 2024
Les tableaux de données de la SCHL présentent des statistiques récentes sur les ménages, les normes d'acceptabilité du logement, les marchés de l'habitation et locatifs, les prêts hypothécaires et l'endettement.

Perspectives du marché du travail au Manitoba – 2022-2026
Les Perspectives du marché du travail au Manitoba 2022-2026 présentent les tendances attendues du marché du travail en s'appuyant sur un modèle prévisionnel par profession qui établit des projections du nombre de postes à pourvoir par profession et par secteur ainsi que du nombre de travailleurs disponibles pour occuper ces emplois. On y présente également des projections des écarts entre l'offre et la demande de main-d'œuvre par profession, par secteur et par programme d'enseignement comme outils de planification pour l'avenir (gouvernement du Manitoba, en ligne).

14. BIBLIOGRAPHIE

- ACELF. (2021). Comprendre la construction identitaire. La collaboration avec les parents.
- Agence de la santé publique du Canada. (2020). Vieillissement et maladies chroniques. Profil des aînés canadiens. Gouvernement du Canada.

- Allard, R., Landry, R. et Deveau, K. (2009). Étude pancanadienne des aspirations éducationnelles et intentions de faire carrière dans leur communauté des élèves de 12e année d'écoles de langue français en situation minoritaire. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

- Alliance des femmes de la francophonie canadienne. (2025). Stratégie pancanadienne des femmes immigrantes francophones en situation minoritaire.

- Atangana-Abe, J. et Ka, M. (2016). L'intégration des élèves nouveaux arrivants d'origine africaine dans les écoles de la division scolaire franco-manitobaine. Alterstice, 6 (1), 77–89.

- Benimmas, A. (2014). How do school principals in francophone minority settings perceive the factors shaping the relationship between schools and immigrant families? Canadian Issues, 37-42.

- Boissonneault, J. (2016). Études universitaires en français en Ontario : entre motivations personnelles et contraintes institutionnelles. Cahiers Charlevoix, 11, 157-191.

- Bouchard, L., Savard, J. et Renaud, A. (2022). État des connaissances sur la santé et les services de santé aux aînés francophones en contexte linguistique minoritaire. Reflets, 28(1), 66-91.

- Carbonneau, C. et Drolet, M. (2014). La trajectoire des services sociaux et de santé d'aînés atteints d'une démence vivant en contexte francophone minoritaire : un engagement de multiples piliers durant une navigation complexe. Reflets : Revue d'intervention sociale et communautaire, 20(2), 220–233.

- Caron-Malenfant, É., Coulombe, S. et Grenier, D. (2017). Demosim : un aperçu des méthodes et sources de données. Statistique Canada.

- Chartier, M., Dumaine, J. et Sabourin, E. (2011). Vivre en français pendant la petite enfance et apprendre à l'école française, y a-t-il un lien? Cahiers franco-canadiens de l'Ouest, 23, (1-2), 3-61.

- Chartier, M., Finlayson, G.S., Prior, H.J., McGowan, K.L., Chen, H., Walld, R. et Gousseau, M. (2012). La santé et l'utilisation des services de santé des francophones du Manitoba. Manitoba Center for Health Policy, University of Manitoba.

- Comité consultatif national en établissement francophone. (2023). Rapport de recommandations.

- Commissariat aux langues officielles du Canada. (2016). La petite enfance. Vecteur de vitalité des communautés francophones en situation minoritaire.

- Commissariat aux langues officielles du Canada. (2021). Étude d'analyse statistique de la cible de 4,4 % d'immigration d'expression française au sein des communautés francophones en situation minoritaire : près de 20 ans après son adoption, il est temps de faire mieux et d'en faire plus.

- de Moissac, D., Roch-Gagné, M., Ba, H., Rokhaya Gueye, N. et Ethier, S. (2016). Health status of minority francophone seniors in Manitoba and access to services in French: Potential for social isolation. Journal of Human Development, Disability, and Social Change, 22(1) 57-73.

- Deschênes-Thériault, G. (2022). Le parcours des personnes immigrantes francophones dans les Prairies et le Nord : enjeux et représentations. Préparé pour le Réseau en immigration francophone des Territoires du Nord-Ouest.

- Deschênes-Thériault, G. et Forest, M. (2021). Le secteur francophone de l'établissement. Recension des écrits. Sociopol. Préparé pour le Comité consultatif national en établissement francophone (CCNÉF).

- Deschênes-Thériault, G. et Forest, M. (2022). Faire le point sur la cible en immigration francophone. Bilan, enjeux et pistes d'action. Sociopol. Préparé pour la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada.

- Deschênes-Thériault, G. et Forest, M. (2023). Le rôle des provinces et des territoires en immigration francophone. Sociopol. Préparé pour la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada.

- Deschênes-Thériault, G. et Traisnel, C. (2022). L'enjeu de la rencontre entre les francophones « venus d'ailleurs » et les francophonies canadiennes : le cas de l'immigration francophone en Acadie de l'Atlantique. Revue internationale des francophonie, 8.

- Drolet, M., Arcand, I., Benoît, J., Savard, J., Savard, S. et Lagacé, J. (2015). Agir pour avoir accès à des services sociaux et de santé en français : des francophones en situation minoritaire nous enseignent quoi faire! Revue canadienne de service social, 32(1–2), 5–26.

- Drolet, M., Savard, J., Benoît, J., Arcand, I., Savard, S., Lagacé, J., Lauzon, S. et Dubouloz, C.-J. (2014). Health services for linguistic minorities in a bilingual setting: Challenges for bilingual professionals. Qualitative Health Research, 24(3), 295–305.

- Drolet, M., Savard, J., Savard, S., Lagacé, J., Arcand, I., Kubina, L.-A. et Benoît, J. (2017). L'expérience des francophones dans l'Est ontarien : importance des personnes pivots (usagers et intervenants) et influence des structures encadrant le système de santé et des services sociaux. Dans M. Drolet, P.

- Bouchard et J. Savard (dir.), Accessibilité et offre active : santé et services sociaux en contexte linguistique minoritaire (p. 170–200). Presses de l'Université d'Ottawa.

- Duchesne, C. (2017). Quelles stratégies d'acculturation de nouveaux enseignants issus de l'immigration privilégient-ils face aux défis culturels et identitaires de leur insertion professionnelle? Revue canadienne de l'éducation, 40(1), 1-24.

- Farmer, D. et Labrie, N., et (2008). Immigration et francophonie dans les écoles ontariennes : comment se structurent les rapports entre les institutions, les parents et le monde communautaire? Revue des sciences de l'éducation, 34(2), 377-398.

- FCFA (2022). Éviter le point de rupture. Des organismes francophones en santé pour des communautés en santé.

- Forest, M. et Deschênes-Thériault, G. (2021). Études postsecondaires dans la langue de la minorité: portrait et analyse des enjeux. Sociopol. Préparé pour Patrimoine canadien.

- Gouvernement du Manitoba. (2022). Perspectives du marché du travail au Manitoba.

- Houle, R. et Corbeil, J.-P. (2017). Projections linguistiques pour le Canada 2011-2036. Statistique Canada.

- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2024). Mesures prises pour renforcer les programmes de résidence temporaire et les voies de migration du Canada. Document d'information.

- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2024). Plan des niveaux d'immigration 2025-2027. Parlement du Canada.

- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2024). Politique en matière d'immigration francophone. Gouvernement du Canada.

- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2025). Résidents permanents – Mises à jour mensuelles d'IRCC.

- Kamano, L., et Benimmas, A. (2017). La diversité ethnoculturelle et les enjeux de la pratique pédagogique à l'école francophone minoritaire du Nouveau-Brunswick. Minorités linguistiques et société, 8, 19-39.

- Kubina, L.-A., de Moissac, D., Savard, J., Savard, S. et Giasson, F. (2018). Les services sociaux et de santé pour les personnes âgées francophones de l'Est ontarien et du Manitoba : lignes directrices pour améliorer la continuité des services en français. GReFoPS, Université d'Ottawa.

- Lalonde, A. et Lortie, L. (2014). Éducation postsecondaire de langue française. Accès et transition. Les Sentier du leadership inc.

- Lamoureux, S. (2013). L'expérience étudiante au Régime d'immersion en français : perspectives et constats. Cahier de l'ILOB, 6, 109-121.

- Landry, R. (2005). Petite enfance et autonomie culturelle. Là où le nombre le justifie...V. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Préparé pour la Commission nationale des parents francophones.

- Landry, R. (2010). L'éducation : pierre angulaire de la revitalisation des communautés francophones et acadiennes. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Mémoire présenté au Comité sénatorial permanent des langues officielles.

- Larocque, S., Lavoie, A.-M. et Omri, N. (2021). La première étape de la validation transculturelle des versions anglophones des tests de l'horloge et du Mini-mental pour mesurer les capacités cognitives des Franco-Ontariens âgés de plus de 65 ans. Reflets, 27(2), 88–111.

- Lemyre, É. (2022). La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues. Statistique Canada.

- Lu, C. et Ng, E. (2019). Effet de l'immigrant en bonne santé par catégorie d'immigrants au Canada. Statistique Canada.

- McCain, M. N., Mustard, F. et Shanker, S. (2007). Early Years Study 2: Putting Science into Action. Council for Early Child Development.

- Ng, E, Sanmartin, C. et Manuel, D. (2016). Hospitalisation en soins de courte durée, selon la catégorie d'immigration : couplage de données hospitalières avec le Fichier d'établissement des immigrants au Canada. Statistique Canada.

- Ng, E. et Zhang, H. (2020). La santé mentale des immigrants et des réfugiés : données canadiennes provenant d'une base de données couplée au niveau national. Statistique Canada.

- Pépin-Filion, D., Cornelissen, L. et Lemyre, É. (2024). Situation des populations de langue anglaise au Québec et de langue française au Canada hors Québec : résultats de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022. Statistique Canada.

- Pilote, A. et Joncas, J.-A. (2016). La construction identitaire linguistique et culturelle durant un programme universitaire d'éducation en français en milieu minoritaire. Minorités linguistiques et société, 7, 142-169.

- Réseau en immigration francophone du Manitoba. (2022). Livre blanc sur l'immigration francophone au Manitoba.

- Samson, A. (2014). Les transitions scolaires des études secondaires vers les programmes de formation postsecondaire : une étude qualitative et quantitative. Université d'Ottawa.

- Savard, J., Bigney, K., Kubina, L.-A., Savard, S. et Drolet, M. (2020). Structural facilitators and barriers to access to and continuity of French-language healthcare and social services in Ontario's Champlain region. Healthcare Policy, 16(1), 78–94.

- Société canadienne d'hypothèques et de logement. (2024). Données sur le logement : statistiques et tendances les plus récentes [En ligne].

- Statistique Canada. (2022). 897 000 enfants sont admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire au Canada. Le Quotidien.

- Statistique Canada. (2023). La santé de la population canadienne. Direction de la statistique de la santé de Statistique Canada.

- Statistique Canada. (2024). Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire. [Tableau 37-10-0009-01].

- Statistique Canada. (2024a). Projections démographiques pour le Canada (2023 à 2073), les provinces et les territoires (2023 à 2048) : rapport technique sur la méthodologie et les hypothèses.

- Statistique Canada. (2024b). Estimations des composantes de l'accroissement démographique, annuelles. [Tableau 17-10-0008-01].

- Statistique Canada. (2016). Population selon la première langue officielle parlée et la géographie, 1971 à 2016. [Tableau 15-10-0005-01].

- Statistique Canada. (2022). Projections démographiques pour le Canada et ses régions sur les thèmes de l'immigration et de la diversité, 2016 à 2041 : aperçu des hypothèses et des scénarios.

- Statistique Canada. Profil d'intérêt spécial (première langue officielle parlée), Recensement de la population de 2021. [Produit numéro 98-26-00092021001].

- Thompson, G., Legault, L., Lalonde, P. et Bérubé, A. (2014). Capacité d'apprentissage dans les communautés francophones en situation minoritaire. Société de recherche sociale appliquée. Rapport préparé pour Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

- Traisnel, C., Deschênes-Thériault, D., Pépin-Filion, D. et Guignard Noël, J. (2019). Réussir la rencontre. Les francophones nés à l'étranger et installés au Canada atlantique : contexte, accès, expérience, représentations. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Préparé pour la Société nationale de l'Acadie.